

Numéro 6

Onzième année

LE JOURNAL

... de ...

L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

1642



1942

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

1942



(LECTURE: 5 JOURS ET 4 HEURES)

IL faudrait plus de cinq jours de lecture rapide et *ininterrompue* pour repasser toute la littérature sur le Nembutal. Celui qui entreprendrait la tâche aurait à lire près de sept cents rapports dans des douzaines de revues scientifiques, médicales et autres, publiées dans plusieurs langues. (Avant qu'il n'ait fini, il est tout probable qu'un nouveau rapport aurait paru!)

Ce flot formidable de littérature clinique et pharmacologique place le Nembutal dans une position vraiment unique. On a fait une étude non seulement étendue, mais *minutieuse*, des actions et des effets de ce médicament. Par conséquent, toute incertitude dans l'emploi du Nembutal est virtuellement éliminée.

Les rapports ont à maintes reprises fait ressortir certaines caractéristiques et certains avantages du produit:

1. *Du point de vue clinique, le Nembutal est un des barbituriques offrant le plus de sécurité.*

2. *L'action du Nembutal est rapide mais de peu de durée.*

3. *Le Nembutal agit efficacement à dose environ moitié moindre de celle requise pour la plupart des barbituriques.*

On peut se procurer le Nembutal dans toutes les bonnes pharmacies en capsules de $\frac{1}{2}$ grain, de $\frac{3}{4}$ de grain et de $1\frac{1}{2}$ grain; en suppositoires de 2 grains; en ampoule contenant 0.5 gm. ($7\frac{1}{2}$ grains) de poudre; en ampoule contenant $3\frac{3}{4}$ grains de la drogue en solution; et enfin sous forme d'Elixir de Nembutal contenant 2 grains de Nembutal à l'once fluide. LABORATOIRES ABBOTT LIMITÉE, MONTRÉAL

NEMBUTAL

NOM DÉPOSÉ AU CANADA

[Ethyl (1-Méthylbutyl) Barbiturate de Soude, Abbott]

TIRAGE CERTIFIÉ : 2700 EXEMPLAIRES

SOMMAIRE du No 6

Novembre-Décembre 1942

Le troisième centenaire de l'Hôtel-Dieu

ALBERT JUTRAS — Dédicace	407
A. BARBEAU — Sur un médaillon de Jeanne Mance	411
MARIE-CLAIRE DAVELUY — En hommage aux fondateurs de l'Hôtel-Dieu	415
LÉO-PAUL DESROSIERS — Les Montréalistes en 1659	423
E.-Z. MASSICOTTE — L'Hôtel-Dieu et la famille Basset	431
R. DE ROQUEBRUNE — Montréal au XVIIIe siècle	437
JEAN BRUCHÉSI — Montréal au début du XIXe siècle	447
GÉRARD MORISSET — Le Trésor de l'Hôtel-Dieu	451
L'HON. HENRI GROULX — Hommage aux Religieuses Hospi- talières de l'Hôtel-Dieu	463
ÉDOUARD DESJARDINS — Les Anciens de l'Hôtel-Dieu	469

(Suite du sommaire en page II)

NADEAU

PRÉPAREZ LA GÉNÉRATION DE DEMAIN

GOUTTES

VIGOGEN

NADEAU

(2 gouttes équivalent à 1 cuillerée à thé d'huile de foie de morue)

100 ST. PAUL O. LABORATOIRE NADEAU LIMITÉE MONTRÉAL, CAN.

SOMMAIRE du No 6 (suite)

PAUL DUMAS — Une heure avec le docteur E.-P. Chagnon — Les médecins de l'Hôtel-Dieu et la littérature médicale cana- dienne — Bibliographie	479
Célébration du Tricentenaire de l'Hôtel-Dieu	489
Notes brèves sur l'Hôtel-Dieu	493

Le dixième anniversaire du Journal de l'Hôtel-Dieu

ANTONIO BARBEAU — Le dixième anniversaire	499
Index cumulatif du Journal de l'Hôtel-Dieu	502
PAUL DUMAS — Léo-E. Pariseau	523

Articles médicaux

R. PÉPIN et A. BARBEAU — Aggravation considérable d'un dia- bète bénin à la suite d'un traumatisme crânien léger	525
RENÉ DANDURAND — Ulcère duodénal et douleur lombo-sacro- iliaque avec ou sans irradiation au sciatique (low-back pain)	530
Table des matières pour l'année 1942	541
Illustrations de J.-C. Franchère, R. Pilot, J.-C. Faucher, Alice Nolin. Photos de Tonnancour, Dumas, Dupras Colas, Notman.	

PYOCOLINE

FORMULE: Chlorure d'ammonium 0.25; chlorhydrate d'oxy-
quinoléine 0.05; hydrate de terpine 0.03 gm. par comprimé.

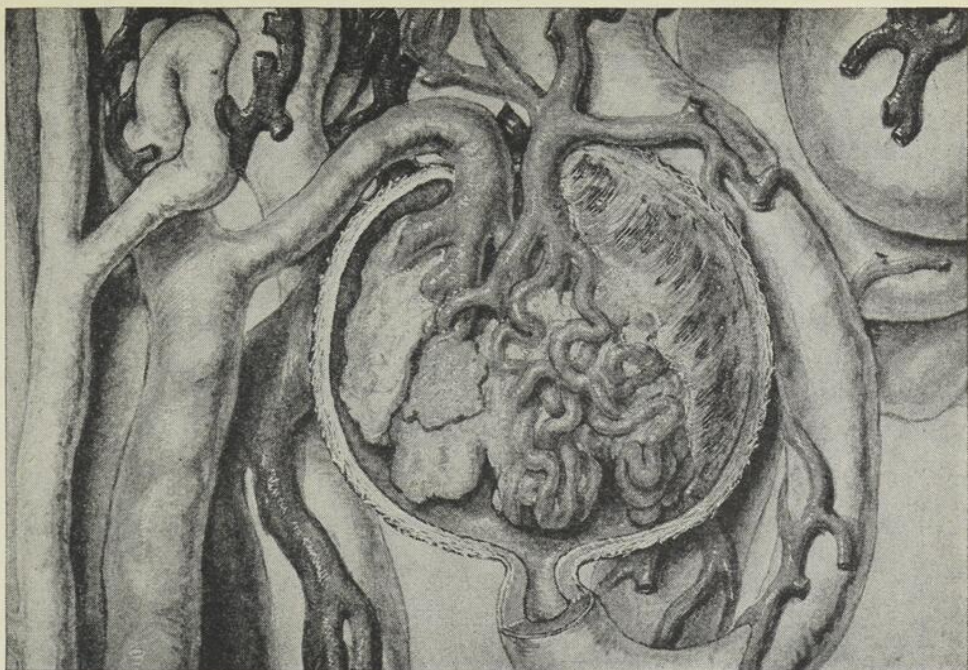
réalise

**L'ANTISEPSIE INTESTINALE - HÉPATIQUE
- URINAIRE - ASSURE LA DIURÈSE -
ENTRAVE LA PULLULATION DU COLIBACILLE**



LABORATOIRES R. SAVOIRE — Vendôme, France

CANADA: LABORATOIRES JEAN OLIVE — 200, rue Vallée, Montréal



Diurèse efficace

Dans les néphroses, il se produit à travers les glomérules une fuite de protéines qui normalement ne sont pas filtrables. L'oedème survient quand la perte de protéines du plasma sanguin devient excessive. La solution Salyrgan-Theophylline a prouvé hautement son efficacité en chassant du corps ces liquides ainsi accumulés.

Un autre avantage de cette préparation est son action diurétique utile dans le traitement de la défaillance cardiaque congestive, de la néphrite chronique et du syndrome cardio-rénal.

Salyrgan-Theophylline est absorbé rapidement et complètement, si l'injection est intra-musculaire. Si l'injection est faite par voie intra-veineuse, rien à craindre, car la paroi de la veine ponctionnée tolère bien le liquide.



Salyrgan-Theophylline

"Salyrgan", marque de commerce déposée aux E.-U. et au Canada
(Mercury Salicylallylamide-o-acetate de Sodium avec theophylline)
Marque de MERSALYL avec Theophylline.

WINTHROP CHEMICAL COMPANY, INC.

Produits pharmaceutiques de choix au service du médecin
Bureaux principaux : WINDSOR, ONTARIO

Bureau de renseignements pour les médecins : Edifice Dominion Square, Montréal, Québec.

SOLUSEPTAZINE

THÉRAPEUTIQUE

d'urgence

pour les

INFECTIONS

MENINGOCOCCIQUES

STREPTOCOCCIQUES

SOUS-CUTANÉ • INTRAMUSCULAIRE • INTRAVEINEUX

SOLUTION À 6%

Ampoules de 5 c.c. et de 10 c.c.

Boîtes de 5, 50 et de 100 ampoules

SOLUTION À 10%

Ampoules de 5 c.c. et de 10 c.c.

Boîtes de 5, 50 et de 100 ampoules

LITTÉRATURE DÉTAILLÉE SUR DEMANDE.

Laboratoires Poulenc Frères

DU CANADA LIMITÉE - MONTRÉAL

VITAMINES

C & C

FERRO-CRINE No 34 CAPSULES

Chaque capsule représente : Foie de veau frais, 50 grains;
Sulfate ferreux, 3 grains; Vitamine B₁ 75 U. I.; Vitamine
B₂ complex, 600 U. S.

INDICATIONS : Insuffisance hépatique, Diathèse urique, Anémie pernicieuse progressive, Anémie moyenne ou grave, et dans les cas d'anémie post-hémorragiques et cryptogénétiques.

LEVURE-FER & VITAMINE COMPRIMÉS

FORMULE : Levure de Bière, Vitamine B₁ 50 U. I. peptonisé, Extrait de Noix Vomique 1/30 gr., Fer réduit, Phenolphthaleine 1/8 grain.

INDICATIONS : Perte de poids. Aide l'appétit et la digestion, aide à la croissance en stimulant les échanges métaboliques. Protège le corps contre les maladies nerveuses. Active la tonicité de l'appareil digestif.

QUINITONE ET VITAMINE B (Solution Martinet)

FORMULE : Vitamine B₁ 500 U. I.; Arseniate de Soude, 1/6 gr.; Glycérophos de Soude, 25 mins; Extrait de Quinquina, 50 mins; Vieux Cognac, 80 mins; Glycérine, 325 mins.

Quinitone est un reconstituant énergétique, qui active la multiplication des globules rouges, redonne la vitalité et l'appétit.

INDICATIONS : Anémie, Neurasthénie, Faiblesse générale, Dépression nerveuse, Maigreur, Surmenage, Asthénie.

CAPSULES MICRIGÈNE

FORMULE : Phosphate de Calcium 1 grain, Huile de Foie de Morue 10 mins.

L'essai biologique du contenu de ces capsules correspond à

Vitamine A 2250 Unités Int.
Vitamine D 250 Unités Int.
par gramme.

MODE D'EMPLOI : Une ou deux capsules trois fois par jour avant les repas.

Littérature et échantillons sur demande.

PRÉPARÉES PAR

CASGRAIN & CHARBONNEAU Limitée
PHARMACIENS EN GROS - - - MONTRÉAL

CIBAZOL *“CIBA”*

SULFATHIAZOLE

sous **7** différentes formes médicamenteuses

- 1 Comprimés :** Cette forme du sulfathiazole s'administre à fortes doses au début, puis à doses dégressives; il est recommandé de bien mâcher les comprimés pour faciliter la résorption intestinale.
- 2 Ampoules à 20% :** L'injection intramusculaire ou intraveineuse est bien tolérée. L'intraveineuse nécessite toutefois la dilution à 5% du contenu d'une ampoule par addition de 15 c.c. d'eau distillée ou de sérum physiologique.
- 3 Onguent :** Permet d'atteindre l'organe intéressé avec une concentration difficile à obtenir par voie buccale; il limite pratiquement l'effet du médicament à l'endroit atteint et évite de surcharger inutilement le reste de l'organisme.
- 4 Poudre à saupoudrer :** Exerce une action bactéricide rapide, désodorise la surface de la plaie, tarit la sécrétion, stimule la granulation et la cicatrisation.
- 5 Suppositoires :** Un à trois suppositoires par jour rendent d'excellents services lorsque, pour une raison quelconque, l'on désire éviter l'administration par voie buccale et parentérale.
- 6 Crayons gynécologiques :** Conviennent particulièrement au traitement des cervimétrites, de la cervicite et d'autres infections à coques de l'utérus et des annexes.
- 7 Émulsion :** Préparée d'après la formule du « Montreal General Hospital », l'émulsion est employée avantageusement au traitement des brûlures et de certaines dermatoses, et en gynécologie.

Action sûre et rapide, très bonne tolérance.

COMPAGNIE CIBA Limitée - Montréal



SCILLITRINE

*Médication d'Urgence
des crises*

LABORATOIRE PERRIER FRANCE

Agents généraux pour le Canada

MILLET ROUX & CIE, LIMITEE

1215 RUE ST-DENIS

MONTREAL

TRAITEMENT MAGNÉSIEEN

PAR LE

TOTAL MAGNÉSIEEN

Chlorure de magnésium, médicinal, déshydraté

INDICATIONS :

Manifestations arthritiques, Affections de la prostate, Asthénies,
Tremblements Séniles, Tumeurs bénignes, Verrues, Herpès,
Acné, Eczéma, Troubles hépatiques, Constipation et Prophylaxie
des Néoplasmes.

LABORATOIRES du "TOTAL MAGNÉSIEEN"

24 BOULEVARD SÉBASTOPOL

PARIS, FRANCE

Agents généraux au Canada :

MILLET, ROUX & CIE LIMITEE

1215, RUE ST-DENIS

MONTREAL

B-PLEX WYETH

VALEUR ACCRUE PAS D'AUGMENTATION DE PRIX

Extrait aqueux de riz non décortiqué
avec l'addition de facteurs, de façon que
4 cc. (une cuillerée à thé) fourniraient—

	VALEUR ANCIENNE	VALEUR ACCRUE
Chlorure de thiamine	500 gamma	500 gamma
Riboflavine	400 gamma	1000 gamma
Acide nicotinique	2500 gamma	5000 gamma
Vitamine B ₆	200 gamma	500 gamma
Acide pantothénique	520 gamma	2500 gamma

Contient aussi des quantités appréciables de Choline, de Biotine, d'Acide Folique, d'Inositol et les facteurs moins connus que l'on rencontre dans l'extrait de riz non décortiqué.



**PAS D'AUGMENTATION DE PRIX
POUR VOTRE PATIENT**

S.M.A. — BIOCHEMICAL DIVISION
John Wyeth & Brother (Canada) Limited
WALKERVILLE, ONTARIO

TAXOL

RÉÉDUCATEUR
TYPE
DE L'INTESTIN
SANS
ACCOUTUMANCE

Laboratoires LOBICA
Suc. Continental Laboratories Ltd.
Londres

J. EDDÉ Ltée, Agents

Echantillons sur demande.

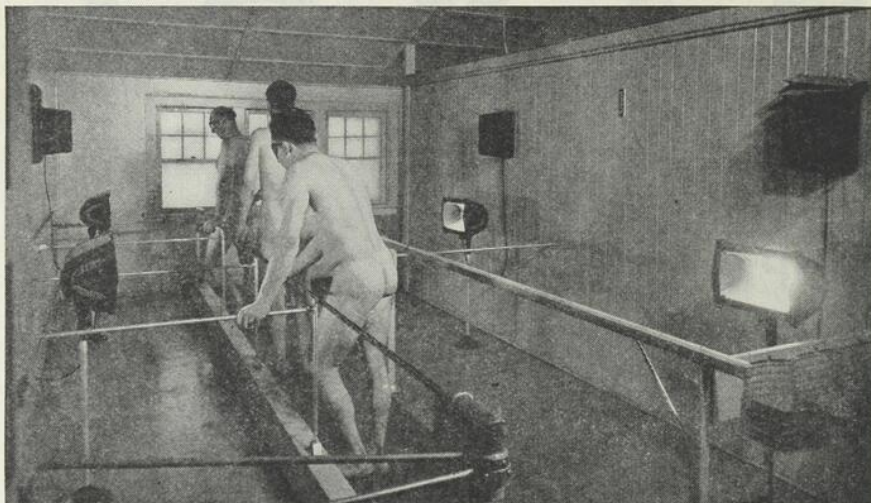
ETHER PUR

pour Anesthésie

De la plus haute qualité
possible, telle qu'employée
par les principaux hôpitaux
à travers l'Amérique.

MALLINCKRODT CHEMICAL WORKS, LIMITED
378, RUE SAINT-PAUL OUEST
MONTRÉAL

UNE SUGGESTION OPPORTUNE



U.-V. Thérapie par groupes d'ouvriers en production de guerre

• Maintenant que la Nation se tourne vers la profession médicale pour toute l'aide possible qu'elle peut retirer des ouvriers en parfaite condition physique dans la production de guerre, l'emploi systématique des Rayons Ultra-Violets, apparaît comme une suggestion très à propos.

Comme complément aux autres mesures d'hygiène dans la médecine industrielle, l'irradiation totale du corps, avec des doses modérées d'Ultra-Violets, deux ou trois fois par semaine, s'est démontrée d'un grand bénéfice à l'endroit des mineurs et des employés d'usine. Le procédé vise à élever la résistance contre les maladies respiratoires qui sont la cause d'une perte considérable de temps dans la production. L'illustration ci-dessus fournit un exemple typique d'une installation pour bains généraux d'Ultra-Violets. Des couples de Lampes de Quartz à vapeur

de mercure G. E. sont disposées de chaque côté d'un étroit corridor qui sépare la salle à douches des habilloirs. Une tige, mobile sur rails et tenue par le patient, sert de minuterie pour le temps d'exposition. Tout ceci ne demande que quelques minutes deux ou trois fois par semaine. Quelle substitution plus efficace, pourrez-vous trouver au rare soleil des mois d'hiver, pour améliorer l'existence de ces travailleurs de guerre, en majorité enfermés et dans une obscurité plus ou moins complète. Des renseignements plus complets y compris un dessin d'installation donnant tous les détails, vous seront envoyés sur demande.

Ecrivez pour la Publication L411.

VICTOR X-RAY CORPORATION of CANADA, Ltd.

DISTRIBUTORS FOR GENERAL ELECTRIC X-RAY CORPORATION

TORONTO: 30 Bloor St., W. - VANCOUVER: Motor Trans. Bldg., 570 Dunsmuir St.
MONTREAL: 600 Medical Arts Building - WINNIPEG: Medical Arts Building

Le meilleur achat de l'heure — Des Certificats d'Épargne de Guerre

Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Fondé en 1932

Oscar Mercier — Léo-E. Pariseau — Ernest Prud'homme — Ernest Trottier
par

BUREAU DE DIRECTION

ALBERT JUTRAS, *Président* LÉO-E. PARISEAU, *Vice-Président*
EDOUARD DESJARDINS, *Secrétaire-trésorier*

RÉDACTION

ANTONIO BARBEAU, *Rédacteur-en-chef* PAUL DUMAS, *Secrétaire de la rédaction*
Le Journal de l'Hôtel-Dieu est un journal médical rédigé en collaboration. Les auteurs des articles restent seuls responsables des opinions émises sous leur signature.

No 6

Novembre-Décembre 1942

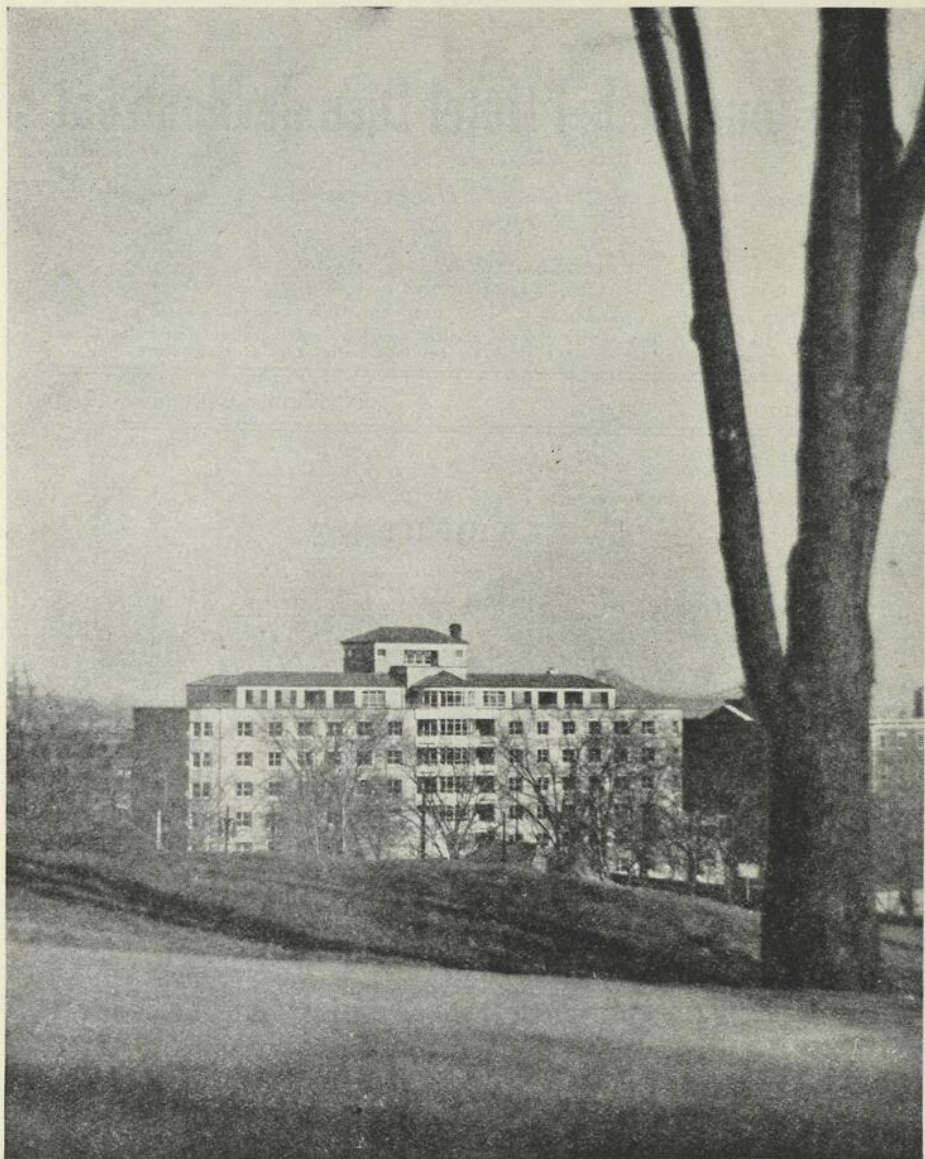
Bédicace

La direction du Journal de l'Hôtel-Dieu est heureuse de dédier son dernier numéro de 1942 aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui ont célébré, cette année, le troisième centenaire de leur principale fondation canadienne, l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Pour la circonstance, nous avons augmenté le volume de la publication; cependant, on trouvera réduite la place réservée aux sujets de médecine, ceci afin de laisser le plus grand nombre possible de pages à l'étude de certains aspects de l'histoire de Montréal et de son premier hôpital.

Beaucoup d'articles, par exception à une règle rigoureuse, sont signés de collaborateurs étrangers au personnel de l'Hôtel-Dieu. Ce n'est pas que nos médecins accusent une idiosyncrasie absolue à la poussière des archives, mais nous avons voulu donner par là un rayonnement et une signification plus larges au témoignage.

Les faits concernant la naissance de notre hôpital et son développement au cours des trois derniers siècles sont



LE PAVILLON JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE
Vu de la montagne

(Photo André-G. de Tonnancour)

consignés, avec toute leur émouvante objectivité, dans de trop remarquables mémoires, chroniques, biographies, etc., pour nous permettre d'envisager une répétition. A l'égard de l'histoire, le Journal de l'Hôtel-Dieu a fait sa part; il suffit de rappeler les nombreux articles du Docteur Léo-E. Pariseau qui ont constitué le charme et l'originalité de ce périodique pendant longtemps.

Des fêtes auxquelles nous avons assisté durant le mois de mai, le lecteur ne trouvera qu'un résumé succinct mais exact.

Une grande partie du numéro a été confiée à quelques-uns des écrivains que l'Hôtel-Dieu compte parmi ses innombrables amis. La variété des sujets vise à rappeler que les médecins, s'inspirant du passé, savent se conformer à leur époque, si cruelle soit-elle, et maintenir courageusement le flambeau qu'ils devront transmettre à leurs successeurs.

La bourgade d'Hochelaga est devenue une métropole d'un million et demi d'habitants dans un pays vaste comme un empire. La cabane aux planches mal pointes, où Jeanne Mance soignait quelques sauvages, a fait place à un édifice qui réunit plusieurs des grandes inventions de l'homme. Nul ne songe à comparer le nouveau pavillon Jérôme Le Royer au Parthénon d'Athènes. Au siècle de Périclès, l'architecture trouvait sa grandeur dans la simplicité, profitant du climat et de la géographie ainsi que d'un concours de circonstances qui réunissaient à un même moment les grands artistes d'une civilisation favorisée entre toutes. Dans cette Grèce toute puissante, les temples ne servaient qu'à des fins spirituelles, idéales. Sur nos arpents de neige, le traitement des malades présente d'autres exigences. L'art extérieur de nos hôpitaux n'en est pas négligé pour cela; il se défend avec noblesse, bien qu'il soit assujéti à des besoins précis.

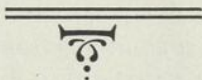
Malgré ses agrandissements périodiques et ses concessions à l'utile, l'Hôtel-Dieu n'accepte pas l'enlaidissement. Les Hospitalières, si modestes quand il s'agit d'elles-mêmes, ne manquent pas de coquetterie de bon aloi à l'égard de leur maison.

C'est par reconnaissance pour cet effort, constant à travers les siècles, que le Journal aujourd'hui multiplie ses pages, fait de la place aux souvenirs et laisse les sentiments s'exprimer.

Dans la tragédie que nous vivons, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu conservent inaltérable le réconfortant sourire de bonté que les Montréalais leur connaissent depuis trois cents ans.

A ce sourire de charité, nous répondons par un sourire de confiance.

ALBERT JUTRAS



SUR UN MÉDAILLON DE JEANNE MANCE

Les données de l'histoire nous permettent de reconstituer fidèlement la splendide figure morale de Jeanne Mance. C'était une jeune fille pleine de rêves apostoliques, mais avant tout une femme au caractère puissant, tenace, viril, sans quoi, son oeuvre ne se fut jamais réalisée et poursuivie...

Au physique, il existe si l'on peut dire plusieurs « portraits » de la première infirmière d'Amérique. Le plus populaire et le plus popularisé nous montre un profil de conventine aux traits tendres, purs, mièvres et jolis. Peut-être correspond-il à la réalité, la physiognomie n'étant pas une science infaillible. Mais, aucune des représentations picturales de Jeanne Mance n'étant authentique, nous gardons le privilège d'en préférer une autre.

Ainsi celle que vient de créer notre excellent sculpteur canadien, Mademoiselle Alice Nolin. C'est une Jeanne Mance adulte. Le facies est calme, déterminé, audacieux. Figure de mystique regardant bien devant elle les réalités profondes de l'action...

Le 21 juin 1942, au cours d'une émouvante cérémonie que présidait Son Excellence Monseigneur Charbonneau, la révérende mère Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu et Mademoiselle Flannigan, présidente de l'Association des gardemalades de la province de Québec, dévoilaient en l'église Notre-Dame de Montréal, une plaque commémorative représentant la Jeanne Mance de Mademoiselle Nolin. Cette plaque restera désormais dans notre vieux temple, en témoignage de la participation de Jeanne Mance aux débuts épiques de Ville-Marie.

Grâce à un médecin de l'Hôtel Dieu, qui sait mettre autant de beauté dans ses générosités que de lumière dans



JEANNE MANCE (Médaille d'ALICE NOLIN)
Musée de l'Hôtel-Dieu.

(Photo André-G. de Tonnancour)

ses diagnostics, et qui cependant désire garder l'anonymat, notre hôpital possède la réplique de la plaquette de l'église Notre-Dame. Le Journal de l'Hôtel-Dieu est fier d'en publier la photographie qu'en a faite monsieur de Tonnancour.

Je ne sais où les religieuses de notre maison ont décidé de conserver ce chef-d'oeuvre. Pour ma part, je le vois volontiers à l'entrée de notre nouveau pavillon, où tous les visiteurs, les malades, le personnel, les médecins pourraient chaque jour, en passant, y jeter un coup d'oeil, puiser là une inspiration, prendre une leçon de charité, de courage et de foi, sans lesquels aucune réalisation humaine ou surhumaine n'est véritablement possible...

Antonio BARBEAU





VIERGE FLAMANDE attribuée à QUENTIN MASSYS
(anc. coll. du comte d'Holbrook). Musée de l'Hôtel-Dieu.

(Photo André-G. de Tonnancour)

EN HOMMAGE AUX FONDATEURS
DE L'HÔTEL-DIEU

1642-1942

Par MARIE-CLAIRE DAVELUY

Les rédacteurs du *Journal de l'Hôtel-Dieu* sont bien inspirés en consacrant à l'histoire de Montréal les dernières pages de l'année 1942. La commémoration du troisième centenaire de la Ville et celle de son premier hôpital, dont les origines se confondent, peuvent ainsi se clore dans une atmosphère appropriée. Nous n'avons pas toujours assez clairement dans l'esprit que les gestes accomplis au temps de la fondation de la Cité ne s'évoquent dans leur totale vérité historique que replacés dans l'ambiance de l'Hôtel-Dieu. Il en fut la cause, le principe d'existence. Dans la pensée initiale de Jérôme Le Royer de la Dauversière l'établissement d'une colonie à Montréal venait en troisième lieu dans le plan à exécuter. Tout gravitait autour du seul hôpital. Le ciel se localisait sur un point précis du globe, oui, mais en confiant la garde à un institut religieux qu'il fonderait pour ces fins. Jamais, croyons-nous, une institution aura nécessité pour s'élever l'avènement de tels faits importants. Certes, il est habituel de songer à l'installation d'un asile pour les malades, quand une ville paraît bien assise; il l'est beaucoup moins que ce soit au contraire l'hôpital qui fasse naître à la fois une communauté et une ville afin de justifier sa raison d'existence. Situation paradoxale, mais d'une exactitude rigoureuse. Quand on retrace l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal¹ si on en demeure étonné, il faut finir par en accepter l'évidence. Avouons-le, la plu-

¹ Cette histoire du premier hôpital de Montréal vient d'ailleurs d'être écrite avec une abondante documentation à l'appui. Soeur Mondoux, religieuse hospitalière à l'Hôtel-Dieu, est une narratrice agréable, informée, diserte. Peut-être différons-nous d'opinion avec elle, quant à l'interprétation de certains textes et à leur valeur historique de première main. Mais ceci est affaire d'érudition et viendra à son heure. Encore faut-il être reconnaissant à l'auteur de ces découvertes qui permettront de libres et fructueuses discussions.

part des mystiques sont des originaux dans le meilleur sens du mot. Leurs créations, la moindre de leurs entreprises portent leur marque. Ils conçoivent leurs projets dans une atmosphère spirituelle où la logique humaine, sans perdre ses droits, bouleverse l'ordre des événements. Elle y revient par des sentiers que notre oeil ne perçoit pas très bien, mais où les pas se posent quand même sur un terrain très sûr.

JÉRÔME Le ROYER de la DAUVERSIÈRE
1597-1659

Trois fondations sont donc dépendantes les unes des autres : l'Hôtel-Dieu de Montréal, les Soeurs Hospitalières de la Flèche, la ville de Montréal. Elles se réclament du même grand mystique : Jérôme de la Dauversière. A lui de les avoir inspirées, d'en avoir assuré l'établissement, le maintien, les promesses de durée. Aussi bien quel mystique *réaliste* ne fut-il pas ? En lui surabondèrent toujours la foi et la confiance mais aussi une vision nette des pauvres possibilités humaines. Dieu lui avait donné une âme d'une rare obstination, ignorante de la dépression, indifférente au succès immédiat ; une âme d'où l'hésitation était absente, où aucune défaillance ne fut possible. Durant près de trente ans, il fit face à toutes les détresses physiques, matérielles, spirituelles. Ses oeuvres, il ne les connut jamais que languissantes, ou progressant avec peine, quelques-unes guettées par une mort cruelle et prématurée. Qu'importe ! Elles vivaient et dans les conditions exigées par le Ciel. Cela lui suffisait. Et certes, croire ainsi aux oeuvres, n'est-ce pas déjà en présager la longévité ; n'est-ce pas en appeler avec quel cri vibrant, incessant, rapide comme la flèche, vers Dieu qui assure que seuls les violents l'emporteront. La disparition d'un fondateur, qu'est-ce, si les oeuvres créées demeurent chargées de tels frémissements de vie ?

Jérôme de la Dauversière, qui accompagna jusque sur le navire en partance, les Hospitalières de Saint-Joseph en

route pour le Canada ; Jérôme de la Dauversière, qui accomplissait ainsi le dernier geste venant vérifier la révélation de 1630, connut en cet instant une extraordinaire exultation. Elle le transfigura. Quel tableau que l'adieu suprême définitif qu'il adressait à ses Hospitalières, à Jeanne Mance, à Marguerite-Bourgeoys. Tout près, l'océan immense et mystérieux, grondait en roulant la masse de ses flots. Le fondateur vieilli, usé, malade, devinait qu'il avait fini de lutter. Sa mission se consommait. Il avait eu raison de toutes les contingences terrestres, à quel prix sanglant ! Demain il paierait la dernière rançon possible. Son pauvre corps, il le sentait mortellement atteint. Sa joie surnaturelle en persistait quand même, sortant des profondeurs de l'âme, comme les flammes, d'un foyer sans cesse activé. Il regardait en les bénissant toutes ces femmes qui s'en allaient par delà les mers pour suivre la mission qui s'échappait, qui pouvait enfin s'échapper de ses mains, sinon de son cœur. L'Hôtel-Dieu, grâce à la permanence de son cloître et à la succession des moniales, garderait bien ce Montréal qui grandissait lentement, bien lentement ; et, plus tard, à son tour, Montréal garderait son premier hôpital, à qui elle devait de quelle providentielle façon et sa naissance et son maintien si longtemps pénible.

Attachant et admirable La Dauversière, saint La Dauversière, l'hôpital et la ville que tu fondas chez nous, en lui sacrifiant le sang de ton cœur, vivent toujours. Ils acclament ton nom. Ils se réclament de ta foi vigoureuse, de tes espoirs invincibles. Trois siècles ont passé, et la prodigieuse croissance *de ta ville*, les services innombrables de ton *Hôtel-Dieu* répondent avec magnificence à la confiance que tu avais mise en eux. Veille de là-haut sur la fidélité qu'ils te doivent. Montréal est né sous la protection d'un cloître, grâce à toi, insigne fondateur de l'une et de l'autre ; serait-il possible qu'on l'oubliât jamais !

ANGÉLIQUE FAURE DE BERLIZE DE BULLION
1593-1664

« La bienfaitrice inconnue »

L'hommage à Madame de Bullion prend le second rang. Pourquoi? Chronologiquement, c'est qu'elle enveloppa de ses vœux la fondation de l'hôpital avant même que Jeanne Mance parut. Du reste, n'est-ce pas cette dévote fastueuse qui décida de la vocation d'infirmière de notre Jeanne Mance.

Ah! nous le constatons souvent, beaucoup de faits nous demeurent imparfaitement connus dans l'histoire des origines de Montréal. Nos regards sont superficiels. Ils ne pénètrent qu'à l'écorce des choses. On s'est familiarisé dangereusement avec les récits de quelques historiens. On les croit, ou on les désire définitifs. Sans doute, certains historiens furent des érudits avertis, mais non doués d'infaillibilité. Puis, le définitif existe-il en histoire? Elle est susceptible de progrès, ses méthodes s'affermissent; ailleurs, des documents nouveaux voient le jour et déplacent les cadres; des personnages inconnus apparaissent... Enfin, ceux qui se penchent sur les parchemins anciens pour en faire la critique externe et interne ne le font pas toujours en vain.

Ainsi, comment expliquer de façon autre que plausible, ou en soulignant quelques coïncidences favorables, à ceux qui s'en étonnent, l'insistance de Madame de Bullion auprès de Jeanne Mance, au sujet de la création d'un deuxième hôpital dans la Nouvelle-France. Et cet hôpital, elle le désira de la même importance que celui fondé à Québec par la duchesse d'Aiguillon. Elle était disposée à couvrir les frais considérables que cette institution demanderait.

Au juste, que veut dire, redisons-le, cette offre si précise? Elle a de quoi beaucoup nous surprendre. Quoi! Un nouvel hôpital dans une Nouvelle-France à peine peuplée. A moins d'admettre que Madame de Bullion sût parfaite-

ment à quoi s'en tenir sur la fondation d'un nouveau poste à Montréal, on ne comprend pas très bien ce désir si intense. Par ailleurs, les capitaux de la plus riche dévote de France pouvaient soutenir combien d'autres belles oeuvres françaises. N'y eut-il pour l'y entraîner que sa cousine et amie, Madeleine de Lamoignon, qu'elle aurait vite appris où verser libéralement son or... Souvenons-nous de ce seul petit fait. Un jour, Madeleine de Lamoignon, inquiète du sort de l'Hôpital général, à Paris, qui ne pouvait ouvrir ses portes faute d'argent, impressionnée par la grande douleur manifestée à ce sujet par Saint Vincent de Paul, se décide à demander un don de 60000 écus à Madame de Bullion. Surprise, celle-ci ne refuse pas, mais impose une condition assez originale : Mlle de Lamoignon transportera seule, chez elle cette somme, en pièces d'or, et dans la même journée. La condition fut acceptée, mais l'histoire ne nous dit pas combien de fois la quémandeuse vaillante dut franchir, le même jour, le seuil de l'hôtel de Bullion. Oui, Madeleine de Lamoignon, « la plus grande fripière de France » disait son frère en riant, le célèbre président Guillaume de Lamoignon, oui, Madeleine aurait très bien su monopoliser les charités de la grande dame, sa parente et son amie. Seulement, Madame de Bullion savait échapper à l'emprise de tous les sollicitateurs par sa réserve, son silence et une sorte de placidité peut-être tout extérieure. Elle donnait beaucoup mais à qui elle l'entendait et quand elle en décidait ainsi, Jeanne Mance, avec sa perspicacité reconnue, comprit cette nature discrète, mais entière. Elle ne précipita jamais rien auprès d'elle. N'en avons-nous pas là-dessus le témoignage de Madame de Bullion qui écrivait un jour à Jeanne Mance : « J'ai plus d'envie de vous donner toutes ces choses que vous n'en avez de me les demander ».

Rendons donc hommage, en cette fin d'année du III^{ème} centenaire, à la riche bienfaitrice jadis inconnue. Son immense fortune lui permit de servir les intérêts de Mont-

réal et de ceux de son premier hôpital de la façon la plus admirable qui soit. En ces années du Montréal héroïque, sauver l'hôpital c'était d'abord sauver Montréal toujours à deux doigts de sa perte. On peut juger ainsi de la dette immense contractée par notre ville vis-à-vis de Mme de Bullion; puis, indirectement, mais tout aussi sûrement, vis-à-vis de l'hôpital de Jeanne Mance.

Montréal accorde-t-il aujourd'hui assez d'honneur à cette femme munificente qui ne lui marchanda jamais ni son or, ni son affectueux intérêt?

JEANNE MANCE

1642-1942

La co-fondatrice de l'Hôtel-Dieu et de Montréal, la première garde-malade laïque de l'Amérique du Nord² voit actuellement son nom dans notre ville, gravé sur le marbre et sur le bronze. Sa statue orne avec quelle grâce deux des monuments de Philippe Hébert. En outre, la liliale cohorte des gardes-malades veille sur sa mémoire avec quel soin. Les faits de sa vie se racontent partout avec enthousiasme. L'heure de Jeanne Mance est vraiment venue.

Cette femme intrépide à l'égal d'un soldat, politique consommé, conseillère aux heures où l'on édifie, esprit où les ressources abondent, aux heures où tout semble perdu, a enfin secoué une indifférence et une apathie séculaires. La postérité acclame maintenant avec douceur son nom :

« Mance, ton nom est immortel » !

Tous le savent et le reconnaissent : Montréal et ses origines ne peuvent s'expliquer sans elle, pas plus qu'ils ne s'expliquent sans La Dauversière, Olier, Maisonneuve, Closse, Le Moyne, Marguerite Bourgeoys, Dollard.

Au seuil de l'Hôtel-Dieu, c'est elle encore qui nous reçoit, tout comme au temps jadis. Son effigie en bronze

² Nous ne croyons pas devoir enlever encore ce beau fleuron à sa couronne. Les documents cités par quelques historiens ne nous paraissent pas assez probants.

rappelle sa tendresse — son habileté aussi — envers les colons blessés, ses amis, presque ses fils. Cette première infirmière militaire de chez nous, beau titre qu'elle mérite avec tant d'autres, sa personnalité si riche, nous touche profondément... Elle devient le lumineux modèle de nos gardes-malades, qui veillent à leur tour, auprès des grands blessés de guerre, là-bas, dans ce là-bas, d'où Jeanne nous était venue. Emouvant retour des choses!

« Mance, ton nom est immortel ! »

Et ton âme si compatissante, aux multiples visages, rayonne de vie, habite vraiment au milieu de nous.

Reçois nos hommages, en cette fin d'année commémorative. Qu'ils montent vers toi comme un pur encens, ou la flamme des lampes qui brûlent devant les saintes gardiennes de la Cité.

LES FONDATRICES CANADIENNES DES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH — 1659

Elles vinrent de France, ces fondatrices au nombre de trois, et prirent possession, à la joie de Jeanne Mance vieillissante, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Et ce fut ainsi qu'une seconde fondation. Elles avaient noms ces moniales: Mères Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé, Marie Maillet. Qui les avait choisies pour remplir une mission où l'héroïsme de l'âme se montrait aussi indispensable que le savoir-faire auprès des malades? Jérôme de la Dauversière, encore et toujours lui, ce fondateur laïque des Hospitalières de Saint-Joseph, ce contemplatif, cet ascète, dont l'existence dans la petite ville de la Flèche, prenait de plus en plus le caractère de la sainteté. Et ces âmes de moniales se révélèrent de la trempe, eurent la même obstination, gardèrent la même indéfectible confiance dans l'oeuvre, que le fondateur lui-même.

Quelle vie fut aussitôt la leur à l'invitation de leur Instituteur! Parties de leur petite ville au milieu d'une

émeute, causée par leur départ qu'on se refusait à croire volontaire; ballottées durant deux mois sur une mer en furie, et affligées à l'intérieur du navire par le fléau de la peste, elles durent subir, à leur débarqué à Québec, cette crucifixion pénible: la contradiction des bons, des âmes les plus saintes qui souhaitaient qu'elles se rembarquassent au plus tôt pour la France. Elles ne vécurent ensuite, une fois installées dans l'hôpital de Jeanne Mance, où leur cloître ne trouvait point d'espace, que pour y souffrir avec quel raffinement, de l'horreur du froid, du tourment de la faim, et de la terreur des Iroquois, supplice qui l'emportait encore sur les deux premiers.

Quelles femmes, quelles saintes elles furent pour persévérer dans de semblables conditions! Elles demeurèrent au poste, sans une plainte, sans un regard en arrière, toujours douces et tendres envers les blessés et les malades, Français et Sauvages, même quand ces derniers étaient des Iroquois attendant à leur vie. Lorsqu'on relit, aujourd'hui le récit de leurs souffrances, de leur martyre, devrais-je dire, lorsqu'on se dit qu'elles n'empêchèrent jamais aucun de leurs travaux, ni ne nuisirent à l'excellence de leurs soins — Mère de Brésolles fut une chimiste, experte à cette époque, rappelons-le — lorsqu'on se remémore les tragiques tableaux quotidiens à l'hôpital, on reconnaît qu'elles aussi firent violence au Ciel, afin que vive l'oeuvre de M. de La Dauversière devenue aussi la leur.

Nous le proclamons bien haut de nos jours: le passé héroïque du premier hôpital de Montréal rayonne toujours autour du cloître des Hospitalières de Saint-Joseph. Nous assistons à leur survie, au maintien de traditions séculaires. Et toujours la science, la bonté et un mysticisme bien-faisant enveloppent l'institut trois fois séculaire. Et nous nous inclinons pour un hommage qui embrasse à la fois les temps héroïques, le passé d'hier et le présent, fidèle dépositaire, espoir de l'avenir.

LES MONTRÉALISTES DE 1659

Par LÉO-PAUL DESROSIERS

Le curieux qui examine les actes notariés d'une époque ressemble un peu au géologue qui étudie une coupe naturelle du sol, les falaises, par exemple. Au second, les strates révèlent l'histoire cosmique des âges. Et le premier lit dans les greffes les faits principaux de l'existence des aïeux; lorsqu'il y pénètre, c'est la vie d'autrefois qui ressucite, toute vivante.

Grâce à la générosité de Monsieur E.-Z. Massicotte, il est facile pour les Montréalais d'aujourd'hui de connaître plus intimement ce que l'on pourrait appeler la texture du passé. Comme échantillon, voici, par exemple, les mois qui s'écoulent durant l'automne 1659 et l'hiver 1660. La guerre iroquoise sévit de nouveau depuis deux ans. La Nouvelle-France est menacée et particulièrement Montréal, avant-garde postée sur la frontière ennemie. Dans quelques semaines, une armée iroquoise se promènera le long du Saint-Laurent et de l'Outaouais; elle ne se dispersera qu'après la mort de Dollard et de ses compagnons. Les chefs de la colonie se demandent même s'ils pourront résister à la nouvelle tempête.

Tout d'abord, ce qui surprend beaucoup durant une pareille époque, les Montréalistes, comme on dit alors, se marient. Ils se rendent en nombre chez le notaire pour la rédaction de leurs contrats de mariage. Et ce qui est plus surprenant encore, ils épousent presque tous des Parisiennes. Ils ne sont pas contents à moins, semble-t-il.

Le 3 octobre, contrat de mariage de Marin Deniau et de Louise-Thérèse Le Breuil; d'Urbain Jeté et de Catherine Charles, de Charenton, près Paris; de Pierre Lorrain et de Françoise du Vivier, du faubourg Saint-Germain.

Le 5 octobre, c'est Mademoiselle Denise Le Maistre, de Paris, qui accepte comme époux André Heurtebise. Un peu plus tard, le 16 octobre, Louis Guerestin promet de prendre comme épouse à la date la plus rapprochée, Elisabeth Camus, de Paris; et le 23 octobre, on passe le contrat de mariage de Daniel Panier et de Marie Polo, de la Rochelle celle-là. Le 29 octobre, un autre Canadien, Adrien Léger, promet le mariage à une autre fille du faubourg Saint-Germain qui se nomme Catherine Lottier. Monsieur Simon Galbrun ne se laisse pas damer le pion par le Montréaliste précédent, et le 3 novembre il promet mariage à dame Françoise du Verger qui, elle aussi, arrive en ligne droite du faubourg Saint-Germain. Le 15 novembre, le 10 janvier 1660, le 22 février, le 5 mars, d'autres accordailles ont lieu dans Ville-Marie. D'où l'on voit que la guerre iroquoise, quelque pénible qu'elle fût, quelque dangereuse qu'elle se montrait pour la population, ne détruisait pas l'espérance d'un avenir meilleur. Aucun désespoir ne régnait dans le fort de Montréal.

Pour prendre une idée nette de ces événements, il faut bien se représenter que les futurs conjoints, leurs parents, leurs amis, se rassemblaient pour le contrat de mariage soit dans un logis, soit dans l'autre, soit même dans la maison « d'honnête fille Marguerite Bourgeoys ». Les personnages les plus éminents de la place se faisaient un devoir d'y assister. On retrouve sur presque tous les contrats la signature de dame Barbe de Coulonges, femme de Louis d'Ailleboust, ancien gouverneur de la colonie; celle de M. d'Ailleboust lui-même. Le gouverneur, M. de Maisonneuve, était présent à quelques-unes de ces fêtes. Lambert Closse, sergent major, était un habitué de ces réunions, de même que Zacharie Dupuis, commandant de la place. Certains documents portent la signature de Jeanne Mance, du curé de la Paroisse, M. Gabriel Souart, ou de M. Gallinier, de Jean Gervaise,

« receveur des dons et amendes de la Paroisse », de Louis Chartier, chirurgien, de Charles Le Moyne. Un contrat porte la signature de Dollard, Elisabeth Moyen, immortalisée dans le roman de Laure Conan, est parfois présente de même que Jacques Le Ber.

Un élan vital puissant animait donc la colonie de Montréal vivant sous la menace iroquoise; elle regardait ferme vers l'avenir. Pas le moindre découragement. Les filles du Roi trouvaient facilement un mari à leur arrivée; et nul doute que ces Parisiennes d'hier n'ont apporté à Montréal leur gaieté, leur grâce, leur force, leur amabilité. On voit bien aussi qu'il n'y a pas de divisions de classes profondes entre les habitants de Montréal; échoués sur les rives de cette île perdue, ils vivaient tous en bonne amitié. Le Gouverneur se mêlait à ses administrés; les administrés se fréquentaient souvent et parlaient des événements du pays et de la patrie qu'ils avaient quittée.

Dans le même temps, la vie économique suivait son cours. On contruisait, on défrichait, on cultivait, on achetait, on vendait. Une bonne partie de cette activité s'enregistrait chez le notaire.

Ainsi le 15 décembre 1659, Pierre de Lugerat assumait l'obligation envers Jeanne Mance « de couvrir le grand bâtiment dudit hôpital avec trois lucarnes qui y sont, et revêtir le bas du dôme jusqu'aux appuis ». Le tout sera revêtu « d'une simple couverture de bardeau ». M. Lugerat devra commencer son travail tout de suite. Les bardeaux devront avoir de 16 à 17 pouces de longueur. Jeanne Mance fournira le bois. M. Lugerat débitera les bardeaux et un homme payé par l'Hôpital l'assistera dans cette tâche. Pour sa peine, Lugerat recevra 500 £ en marchandises de France. Jeanne Mance s'engage encore à fournir un ouvrier à Lugerat pour ensemercer deux arpents de terre; mais le salaire sera débité de la somme de 500 £.

Le 27 mai 1658, l'Hôpital de Ville-Marie avait été l'objet d'un contrat intéressant. M. Gabriel Souart, le curé, avait comparu devant maître Basset, avec Jean Le Marché, maître menuisier. Le second s'était engagé à poser trois planchers aux bâtiments de l'église dudit Ville-Marie: celui du bas à joints carrés et les deux autres embouvetés; il devait raboter auparavant les solives et les lambourdes que ledit curé s'obligeait à faire poser au préalable. M. Le Marché devait terminer cette entreprise à la fin du mois de juillet sous peine de verser une amende de 40 £. Mais au contraire s'il menait à bien son travail, il recevrait la somme de 200 £ moins le salaire d'un ouvrier qui devait l'assister. Ces réparations étaient entreprises à la requête de « damoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'Hôpital dudit Ville-Marie » qui reconnaît par le même acte que le curé lui a prêté les deux cents livres susdits « pour lui faire plaisir »; elle promet en même temps de le rembourser, mais quand elle le voudra bien, « car ainsi a été accordé entre eux ».

Un contrat très intéressant aussi est celui que rédige maître Basset, commis au greffe, le 11 octobre 1658. Par cet acte, Jacques Archambault (habitant de l'île de Montréal) s'engage à creuser un puits au milieu de la cour ou place du fort de Ville-Marie. Le puits devra avoir cinq pieds de diamètre et contenir en tout temps « deux pieds d'eau stable ». M. Archambault garantit qu'il réussira « avant le jour de Sainte-Catherine prochain venant », sinon il devra payer des dommages et intérêts au Gouverneur de Montréal. Le prix de l'ouvrage est de trois cents livres et de dix pots d'eau-de-vie. Le quart de cette somme lui est avancé avant l'ouverture de la terre; mais le Gouverneur devra fournir un cintre en bois de huit pieds, une vingtaine de madriers ou grosses planches pour soutenir le sol, un moulinet et son cordeau; il devra faire apporter sur les lieux la pierre, la chaux et le sable nécessaires pour revêtir le

puits d'une maçonnerie qui s'élèvera à quatre pieds au-dessus du sol. Afin de garantir l'exécution de ce contrat, les parties s'obligent réciproquement sur leurs biens, en présence des sieurs Lambert Closse et Bouchard.

On voit par l'énoncé précédent que les contrats étaient toujours compliqués. Quelques-uns d'entre eux sont des prodiges d'équilibriste. On dirait des prestidigitateurs jouant avec sept ou huit boules à la fois. L'un des plus intéressants sous cet aspect est certainement un bail à terme de la terre de Pierre Gadois à Robert le Cavelier. Pierre Gadois loue sa terre; mais il se réserve un arpent sur lequel est bâtie une maison près de laquelle existe un jardin. Robert le Cavelier lui fournira le fumier nécessaire pour cultiver le jardin. Pierre Gadois livrera un boeuf à la Cavelier. Il logera son locataire dans sa maison. Par contre, le Cavelier fournira la paille pour les animaux que Pierre Gadois gardera. Celui-ci aura encore le droit de mener paître ses bestiaux le long des sentiers et coulées. Quand on arrive au paiement, on tombe dans d'autres complexités. Robert le Cavelier doit fournir tant de cordes de bois de chauffage et tant de boisseaux de blé, etc. En un mot, pour bien comprendre la plupart de ces contrats, il faut les étudier longuement. Il s'agit évidemment de petites gens qui combinent et équilibrent des séries de besoins.

Le numéraire n'existait pratiquement pas à cette époque, ce qui rendait les contrats plus complexes. M. Gabriel Souart, prêtre de Saint-Sulpice et curé de la Paroisse, achète, par exemple, de Lambert Closse cinquante arpents de terre, partie défrichée « partie complantée en grand bois », soit la moitié environ de la concession que le Major a reçue. Le prix est payable en marchandises de France après l'arrivée des navires qui viendront au pays. Ce contrat a un intérêt spécial puisqu'il porte une note du 17 février 1662, signée par la « veuve du défunt Lambert

Closse » indiquant que le paiement a été fait. Faute de payer avec de l'argent, de l'or monnayé, on s'engage à payer avec du blé froment, avec du bois, du travail, des peaux de castor.

Un bon exemple est fourni par un contrat du 11 février 1660 par lequel Jacques Le Ber et Charles Le Moyne se font ériger une grange de charpente de 36 pieds par 21, avec son comble. C'est Godé qui doit apporter le bois sur les lieux, avant les semailles, qui doit lever la charpente, qui doit couvrir l'édifice de bonnes planches. Le prix convenu est de 700 £ qui seront payés en castors et marchandises de France. Godé recevra en outre quinze pots de vin et cinq pots d'eau-de-vie. Le Ber et Le Moyne fourniront un homme à Godé pour lui aider à couvrir et à équarrir trois poutres qui doivent être placées sur la cave du bâtiment.

Le 15 février 1660, c'est-à-dire dans le fort de la guerre iroquoise, François Bailly s'engage à faire « la maçonnerie d'un bâtiment » pour Jacques Testard. L'édifice aura quarante par vingt. Une cheminée doit être construite au milieu. Le tout doit être terminé avant le mois d'août, afin que Monsieur Jacques Testard, sieur de La Forest, puisse en prendre possession.

Le 3 mars, le Gouverneur lui-même, Monsieur de Maisonneuve, apparaît à un contrat. Il annonce qu'il a accordé à Robert Le Cavelier, dit Deslauriers, qui vient d'épouser Adrienne Du Vivier, veuve d'Augustin Hébert, dit Jolicoeur, la permission de défricher une concession faite au défunt, « pour la sûreté publique, afin que les bois ne servissent de retraite aux ennemis », pour aussi « empêcher des continuelles surprises des ennemis ». Mais, en même temps, pendant une page ou deux, le Gouverneur expose la façon dont il a protégé les droits des enfants d'Augustin Hébert,

à qui naturellement serait revenue ladite concession de terre.

D'où l'on voit que non seulement les Montréalistes se marient pendant la guerre iroquoise, mais encore qu'ils construisent, qu'ils réparent, défrichent, cultivent. En un mot, la vie suivait son cours et la colonie française prenait son essor.

Certains actes notariés révèlent d'autres détails de moeurs bien intéressants. Ainsi une demoiselle Magdelaine Fabrecque meurt chez Marguerite Bourgeoys, le 15 novembre 1661. Le notaire dresse l'inventaire du coffre de la défunte. Il y trouve, par exemple, un déshabillé de ratine, un habit de camelot de Hollande noir, un autre de bouracan, une chemisette de serge blanche, une jupe verte, un manchon de peau de chien, etc. Des dames d'aujourd'hui seraient certainement intéressées de lire une énumération des vêtements et des tissus d'autrefois, et d'apprendre exactement comment s'habillaient leurs ancêtres.

Ici et là, on trouve d'autres inventaires non moins révélateurs. Ainsi le 27 novembre 1657 a lieu l'inventaire des meubles de la succession Godé. Chaque famille possédait en ce temps-là de grandes réserves de tissus divers. Aussi trouve-t-on des aunes de serge rouge et bleue, des aunes de toile fine et de toile de chanvre, des onces de fil. Les pièces de vêtement comprennent des justaucorps, des hauts-de-chausses, des pourpoints ; mais aussi des objets de traite, comme des colliers de « porcelaine », des capots, des miroirs, des bagues de laiton. Monsieur Godé possède en ce temps-là deux boeufs de labourage, deux vaches, des charrues garnies et non garnies, des roues non ferrées, des madriers, etc. En un mot, pas une de ces lignes qui ne forme un tableau précis de la vie des ancêtres.

Les premiers Montréalistes étaient gens fort religieux. Aussi, assez souvent, on trouve un contrat où l'un ou l'au-

tre des colons donne des terres ou d'autres objets, soit à la Paroisse, soit aux institutions de charité. Un bon exemple de cette générosité nous est offert le 12 mars 1660. M. Mathurin Jouanneau a convoqué devant notaire Judith Moreau, Catherine Mascé et Marie Maillet, soeurs hospitalières. Il leur cède quinze arpents de terre en bois, trois arpents plus ou moins défrichés, cinq arpents de terre nettoyée et piochée, une grange, tous ses meubles, mais « à la charge qu'il aura sa demeure, nourriture et entretien, sa vie durant, avec les domestiques des dites religieuses ». Il ne demeurera pas oisif dans l'Hôpital, mais il travaillera avec les ouvriers ; et jusqu'à sa mort il rendra de continuels services. Au bas de cette pièce apparaissent les signatures de soeur Moreau, de soeur Mascé, de Maisonneuve, de D'Ailleboust et d'une future victime des Iroquois, le Sulpicien Vignal.

Naturellement la vie de nos ancêtres n'apparaît pas dans toutes ses phases, si l'on ne consulte que les actes notariés de l'époque. Cependant, tels qu'ils se trouvent dans les archives judiciaires, ils forment un tableau singulièrement varié et abondant de la vie économique, de la vie religieuse, des moeurs et même des aventures sentimentales des Montréalistes de l'époque. On y puise certainement des leçons d'énergie dans le danger, de ténacité et d'équilibre. Tel qui signait un contrat aujourd'hui demeurerait le lendemain sur le champ de bataille. Mais les autres, sans être indûment impressionnés, continuaient leur travail avec non moins de résolution.



L'HÔTEL-DIEU ET LA FAMILLE BASSET

Par E.-Z. MASSICOTTE

Le nom Basset est lié à celui de l'Hôtel-Dieu par divers actes de l'état civil, par celui d'une profession religieuse et surtout par un contrat notarié stipulant une donation, sur laquelle nous attirons spécialement l'attention parce qu'il s'y trouve des détails typiques.

Sans appuyer plus qu'il ne le faut, rassemblons ce qui nous paraît soutenir notre assertion liminaire.

A Paris, mourut, un jour, le sieur Jean Basset, maître joueur de luth des pages de Louis XIV. Sa femme, devenue veuve sans grandes ressources, confia un de ses enfants aux Sulpiciens qui partaient s'établir à Montréal en 1657.

Agé de dix-huit ans, Basset fils avait dû aller à l'école. Cependant, il ne connaissant guère l'épellation des mots. Sous la direction de ses protecteurs, il poursuit ses études, améliore son orthographe et sa « calligraphie ». Celle-ci prit bientôt un caractère particulier et devint agréable à l'oeil, plus que celle de la plupart de ses contemporains.

L'assassinat par les Iroquois de Jean de Saint-Père, secrétaire de M. de Maisonneuve (1657), procura au petit scribe une situation inespérée: on le nomma commis au bailliage, puis, dans sa vingt et unième année d'âge, il était promu tabellion et greffier du tribunal seigneurial.

A l'automne de 1659, parvint à Montréal le groupe de colons recrutés en France par Jeanne Mance et Soeur Marguerite Bourgeoys. Dans le nombre se trouvait une parisienne, Jeanne de Vauvilliers, dont le jeune officier de justice voulut faire sa compagne. Elle accepta. Pour sa dot, M. Louis d'Ailleboust de Coulonges, ancien gouverneur

du pays et son épouse, accordèrent à la future, trois cents livres de mobilier et de garde-robe.

Il fut décidé que le contrat de mariage serait dressé le 14 novembre 1659 par le négociant Médéric Bourduceau, spécialement nommé pour l'occasion, vu que le tabellion Basset, seul de son espèce à Ville-Marie, se trouvait obligatoirement « hors fonctions » lorsqu'il s'agissait d'arrêter les termes d'un contrat dont il était l'une des parties.

La passation des conventions pré-nuptiales fut un événement mondain comme on n'en avait guère encore vu. Se trouvèrent présents, outre le curé Gabriel Souart, tout ce que Montréal comptait de grandes dames, de gens nobles, de fonctionnaires, militaires et civils, de bourgeois et de négociants.

Dix jours après, le 24 novembre, le mariage du couple parisien était célébré dans la chapelle de l'*Hôtel-Dieu*.

Lancé dans la vie sous de favorables auspices, Bénigne Basset aurait dû atteindre une belle aisance, car les charges ne lui manquèrent pas. Successivement ou simultanément, il fut greffier, tabellion, notaire royal, arpenteur et sergent de la garnison.

En 1662, il recevait une terre de 30 arpents au nord de la présente rue Ontario, plus un emplacement rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) où il avait fait bâtir maison. Il acquit d'autres immeubles par la suite, à deux endroits rue Saint-Paul. A tout examiner cependant on aperçoit qu'il se contenta de peu.

Dramatiquement, en 1699, le notaire Basset et sa femme quittèrent ce monde, l'épouse le 30 juillet et l'époux le 5 août.¹ Ce double trépas, à six jours d'intervalle, impres-

¹ Bénigne Basset signa la dernière minute de son greffe le 9 juillet 1699, soit un mois environ avant son décès.

sionna tellement la population de Ville-Marie que dans le registre mortuaire il est consigné qu'aux obsèques du notaire Basset assistèrent « tout le clergé et une grande affluence de personnes de l'un et de l'autre sexe ».

Les défunts laissaient alors trois fils, dont nous parlerons plus loin, et deux filles. L'une, Marie, professe à l'*Hôtel-Dieu* depuis 1692, l'autre, Jeanne, qui épousa, en 1728, à 61 ans, Etienne de Miray, sieur de l'Argenterie. Elle ne fut que trois ans en ménage. Le 13 septembre 1731, elle était inhumée dans l'église de l'*Hôtel-Dieu*.

Soeur Marie Basset, la religieuse, aurait dû être entermée dans son institut, mais l'incendie de 1721 obligea les Hospitalières à se réfugier à l'Hospice des Frères Charon, pendant la reconstruction de l'hôpital et c'est là que soeur Marie succomba à la maladie, en 1723, et que ses cendres furent déposées.²

Aucun des fils Basset ne semble avoir eu le souci de succéder à leur père. L'un d'eux, Benoît, né en 1662, s'essaya comme instituteur, vers la trentaine, puis il se livra à l'agriculture. Charles, né en 1664, obtint sa nomination d'arpenteur, à l'âge de 40 ans, mais il paraît avoir professé durant peu de temps. Il mourut en 1723. Gabriel, né en 1670, fut uniquement cultivateur.

Le notaire Bénigne Basset, n'avait ajouté que rarement, à son patronyme, le surnom de sieur des Lauriers, lequel d'ailleurs fut adopté par plusieurs autres colons.

Les fils Basset, malgré leur humilité, leur vie dévote et cloîtrée, n'échappèrent pas à certain amour-propre, à ce désir inné de montrer qu'ils appartenaient à la bourgeoisie

² Marie Basset fut aussi, en religion pré-nommée Angélique ainsi que d'autres. Voir B. R. H. 1933, p. 502 et le récent ouvrage, *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal*, p. 277.

et tous s'accordèrent des noms territoriaux. En cela ils suivaient la mode du temps.

Ainsi, Benoît s'appela parfois « de Lignère » ; nous ne savons pas l'origine de ce surnom. Charles s'appropriâ celui de sa mère, « Vauvilliers », et Gabriel, celui de sa grand'mère paternelle, « Coudreau ».

* * *

Et puisque l'on a fait connaissance avec presque tous les membres de la famille, passons à l'acte important des deux derniers fils Basset, celui de la donation d'un bien-fonds, maintenant acquis à l'histoire.

Le 29 novembre 1730, Benoît Basset et Gabriel Basset, « anciens bourgeois de cette ville, fils de feu honorable homme Bénigne Basset et de Delle Jeanne de Vauvilliers, leur père et mère... désirant vivre en paix et repos le reste de leurs jours, étant d'un âge très avancé, ont décidé de disposer des biens qui leur appartiennent suivant les partages faits entre eux et Jeanne Basset leur soeur... Après délibération entre eux et les Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu, ont décidé d'y vivre et mourir... Pour ce, ont fait donation à ladite Communauté de tous leurs biens et spécialement d'une terre (appelée la Providence), sise près de la Montagne, contenant 150 arpents en superficie : tenant d'un côté à M. Le Marchand de Ligneris, par derrière au bout des terres de la côte S.-Laurent et d'autre côté à Jean Tessier-Lavigne, avec maison, grange et étable de charpente ainsi que verger et dépendance.

« Aussi, un emplacement avec maison de pièces sur pièces, rue S.-Joseph, tenant par derrière à MM. les Seigneurs, d'un côté, au cimetière de la paroisse (site actuel de l'église Notre-Dame).

« Pour ce, la communauté nourrira, alimentera, logera commodément, chauffera, blanchira et entretiendra lesdits Basset de hardes, coiffures et chaussures suivant leur condition, les gardera et soignera tant en santé qu'en maladie dans la chambre qui leur sera fournie, les fera inhumer à leur décès dans leur église... de fournir à chacun d'eux 50 livres par an... les dits Basset auront la liberté de vaquer à leurs occupations comme bon leur semblera... (même de) recevoir dans leur chambre les visites de leurs amis, étant les dites Dames hospitalières bien pénétrées de leur vertu et bonne conduite ». (Adhémar).

* * *

Les donateurs s'éteignirent : Gabriel, en 1732, âgé de 63 ans, et Benoît, en 1737, âgé de 74 ans. Tous deux eurent leur tombeau dans la chapelle de l'*Hôtel-Dieu*.

Un dernier mot. Ne doit-on pas louer les autorités civiles d'avoir attribué à une rue joignant l'avenue des Pins, le nom de celui qui fut le premier notaire royal de Ville-Marie et celui de ses fils qui abandonnèrent une terre sur laquelle s'élève, de nos jours le grand hôpital créé par l'immortelle Jeanne Mance ?





L'HÔTEL-DIEU, vu de l'avenue des Pins.

(Photo André-G. de Tonnancour)

MONTRÉAL AU XVIII^e SIÈCLE*Par* ROBERT DE ROQUEBRUNE

Il y a aux Archives du Canada, à Ottawa, une aquarelle datée de 1784 qui représente une petite ville. Les toits pointus de ses maisons et ses six clochers se dressent au dessus des fortifications. Des mâts de navires à l'ancre dans le port se mêlent aux cheminées et aux pignons. Le grand fleuve, une île plantée d'arbres, les montagnes dans le lointain rappellent un paysage familier. Familier, en effet, car, cette petite ville, c'est Montréal.

James Peachey qui fit cette aquarelle, était un officier de l'armée anglaise tenant garnison à Montréal. Comme peintre, il avait un métier un peu mièvre mais agréable. Il aimait indiquer tous les détails. Aussi ne manque-t-il pas une lucarne aux maisons de Montréal. Et on peut être assuré de la fidélité de la main qui fixa sur le papier cette image de petite cité dormant au soleil, derrière sa ceinture de remparts, au bord du fleuve calme comme un lac. Ce Montréal de 1784, c'était encore la ville qu'avaient connue les traitants de fourrures et les riches marchands, le Montréal militaire et commerçant encore serré dans ses bastions. C'était la ville fortifiée par M. de Ramezay en 1722¹ et la plupart de ses maisons dataient des gouverneurs Boisberthelot de Beaucourt, LeMoyne de Longueil et Rigaud.

Quant à l'aspect de l'île, il n'avait guère changé depuis cinquante ans. L'aquarelle de Peachey donne un aperçu de la campagne autour de Montréal. On voit des jardins, des potagers, des maisons entourées de bâtiments de fermes, des

¹ Le chevalier de Callières avait déjà fortifié Montréal en 1694 et l'intendant de la colonie s'était plaint au ministre que les travaux coûtaient trop cher (Champigny à Pontchartrain, Arch. Paris. C.II.A.13, p. 75-100).

terres labourées. Et dans le coin de droite dévalent les pentes de la montagne où un groupe de chasseurs, avec des chiens, anime le paysage. Sur le fleuve, à la pointe de l'île Sainte-Hélène, un grand voilier s'avance vers le port.

On ne saurait faire une plus exacte et plus vivante description de l'intérieur de Montréal que celle-ci qui est d'un historien très sûr : « A la date de 1740, la ville s'est augmentée de nombreuses maisons et embellie de nombreux hôtels particuliers. L'église Notre-Dame se pare d'un joli portail toscan... Elle était flanquée du vaste édifice du séminaire... Les voyageurs mentionnent aussi l'élégant château de Ramezay, le palais de l'intendant, et surtout le château de Vaudreuil, rue Saint-Paul... Sur les trottoirs de bois circule une population bigarrée et pittoresque : officiers en costumes de couleur sur gilet de velours, l'épée au côté et tricorne brodé d'or sur la perruque à queue; marchands en habits de drap fin et linge de dentelle, avec chapeaux galonnés; gens du peuple aux cheveux noués en couettes, en culottes courtes et gilets de toutes nuances; soldats en uniformes blancs et guêtres jusqu'aux genoux; dames en robes à paniers et cheveux poudrés, avec bonnets de dentelle ou coiffure de rubans à la fontange, et femmes du peuple au mantelet de couleur sur jupon court, avec petites coiffes à jour... Tous ces gens sont fort polis et les hommes ne cessent de donner des coups de chapeaux... Comme les maisons ont des sièges de chaque côté de la porte, la rue s'anime de la présence de ces messieurs et dames qui échangent des visites, échange qui doit se faire dans les vingt-quatre heures. On s'invite beaucoup à dîner et les repas sont somptueux... Dans la soirée, on danse, on entremêle les jeux de hasard et de cartes, parfois on se donne des parties de masques ou l'on joue aux dés avec les dames... ».²

² G. Lanctot : *L'Hist. Française de Ville-Marie*. Revue de l'Université d'Ottawa, 1942.

Dans cette petite ville si élégante, si agréable à habiter, une société mondaine s'était formée, extrêmement formaliste et raffinée mais curieusement exempte du préjugé qui empoisonnait la vie mondaine en France à la même époque : la préjugé nobiliaire. En effet, au Canada la noblesse n'existait pas, il n'y avait pas de privilèges, et les habitants des campagnes comme les bourgeois des villes n'avaient pas à détester et à envier une classe « noble ». Il s'était même opéré dans la colonie un bizarre retournement des choses. Et, alors que des familles notoirement roturières comme les Jarret de Verchères³ et les Raimbault de St-Blin tenaient un haut rang dans l'armée et la magistrature, des gens de la plus incontestable noblesse ancienne comme les La Porte de Saint-Georges et les Bony de la Vergne, y étaient devenus de modestes cultivateurs.⁴

Mais une aristocratie s'était formée en Nouvelle-France, composée des familles d'officiers, de seigneurs et de riches

³ Les Jarret de Verchères étaient si bien roturiers qu'il demandèrent des Lettres de Noblesse en 1672 (Frontenac à Colbert, 2 novembre 1672, Arch. Paris, C.II.A.3, fo. 327 et s.), Lettres qu'ils n'ont d'ailleurs jamais obtenues. Quant aux Raimbault de St-Blin, ils descendaient du menuisier Pierre Raimbault et de Jeanne Saimblin. Les Jarret et les Raimbault reçurent des seigneuries au Canada, mais les seigneuries ne conféraient nullement la noblesse, comme on le croit à tort. Les plus humbles gens pouvaient être « seigneurs », comme Noël Langlois, « charpentier, fils de charpentier et exerçant son métier et seigneur en 1679 », dit Champigny (Arch. C.II.A.5, fo. 30 et s.). Louis XIV octroya des Lettres de noblesse à une douzaine de Canadiens (Giffard, Hertel, Juchereau, Godefroy, Boucher, Aubert, Le Ber, Le Moyne, Denys etc.), mais ne créa jamais une « noblesse » avec privilèges dans la colonie. Sur ce sujet, on a commis beaucoup d'erreurs et écrit beaucoup de sottises par ignorance de l'histoire et des documents.

⁴ Tanguay les appelle La Porte dit Saint-Georges (*Dic. Généalogique*, I.170). Sur cette famille d'ancienne noblesse du Berry, il faut consulter : *Hist. du Berry*, par LaThomassière; Armand de La Porte : *Généalogie de la Maison de La Porte*; Boismarmin : *Le château et la vicomté de Saint-Georges*; *Nova-Francia*, revue d'Hist. du Canada, Paris, vol IV, No 6. — Les Bony de La Vergne sont appelés dans les actes de l'état civil canadien : Bony dit Lavergne et même Lavergne dit Bouy (voir Tanguay : *Dic. Généalogique*, et Couillard Després : *Hist. de la Seigneurie de St-Ours*, p. 62-63). Les Bony de La Vergne sont d'ancienne noblesse du Limousin dont la filiation remonte à 1400 (Woelmont : *La Noblesse française*, I, p. 67).

marchands. Et, notamment, dans la petite ville de Montréal qui comptait 2640 habitants en 1713,⁵ une sélection s'était faite selon une loi qui paraît constante dans toutes les sociétés humaines. Un certain nombre de notables constituaient ce que l'on appelait l'aristocratie montréalaise. On retrouve les noms de ces familles sur de vieux plans de la ville conservés aux Archives du Canada. Ainsi parmi les propriétaires, on peut relever sur des plans de 1672 et de 1685 : Jean de St-Père, Jean Aubuchon, Charly de St-André, Hubert LaCroix, Jacques de LaPorte, Charles d'Ailleboust, Jean Le Ber, Charles LeMoine, La Noue, St-Ours, Migeon,⁶ Pierre Jeannot,⁷ LeGardeur de Repentigny. Sur des plans de 1723 et 1760, on trouve parmi les principaux propriétaires montréalais : Dugué de Sidrac,⁸ René de Couagne, Céloron de Blainville, Thaumur, Alexandre La Source,⁹ Hertel de Rouville et Hertel de Beaubassin, Gédéon de Catalogne,¹⁰ Charles Viger, Fleury d'Eschambault, Antoine Papineau, Denis de Vitré, St-Luc-LaCorne, René Trudel,¹¹ Drouet de Carqueville, Jacques Hervieux, baron de Longueuil, La Valtrie,¹² La Gauchetière, veuve Chaboilliez, Thomas Trottier, Michel Bouthillier, Philippe de Hautmesnil¹³ etc. Ces gens, parfois très riches, avaient constitué

⁵ G. Lanctot, *op. cit.*

⁶ à ¹³ Les Migeon se surnommaient Bransat et La Gauchetière. Ce dernier nom à cause de leur aïeule dont le patronyme était Gaucher. — Jeannot de La Chapelle. Le patronyme de cette famille est devenu Jeannotte. — Dugué de Sidrac de Boisbrillant, ancien officier de Carignan, avait épousé Marie Moyen. — Les Thaumur et les La Source étaient la même famille. Louise Thaumur de La Source fut une des compagnes de la vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises. — La maison de Gédéon de Catalogne est une des dernières du vieux Montréal qui aient résisté aux démolitions. — René Trudel avait épousé Marie Liénard en 1721. Au XIXe siècle, son descendant le Dr Eugène Trudel, dont la mère était une Toutant de Beuregard, cousine du général sudiste américain de ce nom, épousa une Bouthillier, laquelle descendait des Le Moine de Sainte-Hélène et des La Valtrie. Tous ces noms appartiennent à l'histoire de Montréal. — Margane de La Valtrie, ancien officier de Carignan, avait épousé Louise Bissot. Les Bissot de La Rivière et Bissot de Vincennes étaient des trafiquants de pelleteries. — Les Philippe de Hautmesnil étaient seigneurs de Sainte-Thérèse. Philippe était le patronyme de cette famille.

une véritable aristocratie. Et lorsque les officiers de Montcalm arrivèrent à Montréal, ils s'aperçurent qu'on pouvait y vivre « mieux que dans une ville de province en France », disait le galant marquis.

Le voyageur suédois Kalm a dit que les canadiennes étaient fort élégantes.¹⁴ Elles portaient des toilettes à la mode de Paris, avec un léger retard, naturellement. Dès 1667, le marquis de Tracy disait dans un Mémoire au roi que « les toilettes pour les femmes ont une grosse vente au Canada ». ¹⁵ La société de Montréal était connue dans toute la colonie pour sa frivolité, son élégance et ses moeurs faciles.¹⁶

Le chevalier de Lévis s'y plaisait beaucoup. Ses fonctions militaires l'y retenaient. Il avait trouvé à Montréal des maisons fort agréables à fréquenter. Les salons les plus élégants de la ville étaient alors ceux de Madame de St-Ours, de Mme Marin, de Mme Martel, des deux dames de Repentigny et des cinq dames de La Corne, et surtout celui de Mme Pénissault. Cette dernière plaisait beaucoup au brave chevalier.

Elle vivait séparée de son mari, elle était très belle et douée de beaucoup d'esprit.¹⁷ Enfin, elle avait beaucoup d'argent, son époux, Louis Pénissault, commerçant de Montréal, étant associé dans les affaires de l'intendant Bigot. L'abbé Casgrain a dit pudiquement que « Mme Pénissault

¹⁴ « Les vaisseaux ne venant au Canada que tous les douze mois, on considère comme mode, pendant toute l'année, ce que les passagers ont emporté avec eux ». (Kalm : *Voyages dans l'Amérique du Nord*, 1753-63.)

¹⁵ Tracy : Mémoire au Roi sur le commerce (Arch. C.II.2, fo 569-74).

¹⁶ Il y avait eu à Montréal de « gros scandales », notamment le procès intenté à Pierre d'Iberville par Mlle de Belestre en 1686, liaison de Mme de Ramezay avec le chevalier de Callières dénoncée publiquement en 1694 par Mgr de St-Vallier, etc.

¹⁷ Mme Pénissault était née Marguerite Le Moyne de Martigny, fille de Jacques-Alexis Le Moyne et de Marie-Josèphe de Coigne.

attira trop l'attention du chevalier de Lévis qui se laissa captiver par ses charmes ».

En 1757, le régiment de Béarn fut cantonné à Montréal, le régiment de Royal Roussillon à Boucherville, le régiment de La Sarre à l'Île Jésus et celui de Guyenne sur le Richelieu. Les officiers étaient sans cesse à Montréal. On peut croire que jamais la vie mondaine de la petite ville fut plus active que pendant ces hivers de guerre. « M. le chevalier de Lévis a donné un très beau bal aux dames de Montréal, écrivait Montcalm à Bourlamaque le 24 novembre 1756, il leur en donnera encore un mardi. Les commandants des troupes sont invités ». Et dans une autre lettre, le marquis de Montcalm ajoutait : « M. de Lévis s'amuse fort à Montréal. Il y passe sa vie chez Madame Pénissault. Il a été à un grand souper chez Mme Martel. »¹⁸ Mme Pénissault recevait beaucoup en l'honneur de son cher chevalier et sans doute avait-elle besoin de domestiques nombreux car un jour Péan, l'époux de la belle Angélique Desmeloizes, écrivait de Québec à Lévis pour offrir un cuisinier à sa ravissante amie.¹⁹

Ce détail ferait croire que la crise des domestiques sévissait alors à Montréal. Le Père de Charlevoix a fait remarquer que les Canadiens sont un peuple fier et qu'on ne trouve pas facilement des domestiques parmi eux. Aussi, les gens riches possédaient-ils des esclaves noirs. Et, sans

¹⁸ Jean-Grégoire Martel, appelé Martel de St-Antoine, avait fait fortune dans les affaires de l'intendant Bigot. Passé en France en 1760, il fut emprisonné à la Bastille et condamné à cent mille livres de restitution au roi.

¹⁹ « Bien des amitiés, je vous prie, à Mme Pénissault et vous voudrez bien lui dire que j'ai trouvé ici un cuisinier et que si elle n'est pas contente du sien, je lui enverrai celui-ci ». (Péan à Lévis, Québec, 26 octobre 1757. *Lettres de divers particuliers au chev. de Lévis*, pub. par Casgrain, 1895.)

que l'esclavage fût officiel au Canada, beaucoup de gens achetaient des nègres dans les colonies anglaises.²⁰

Peuple fier, certes, et peu « endurant ». Pour la moindre offense, on se battait en duel. Les officiers surtout tiraient facilement leurs épées. Et quand il y avait eu mort d'homme, le survivant prenait la fuite car le duel était interdit depuis les Edits du cardinal de Richelieu et puni de l'échafaud. A Montréal, le duel le plus connu est celui du chevalier d'Argenteuil et de M. de La Mollerie. Ce dernier mourut à l'Hôtel-Dieu, car il avait reçu une blessure mortelle et Argenteuil prit la fuite.²¹

On se battait généralement dans la plaine Sainte-Anne, immense terrain vague en dehors de la ville, à l'ouest (vers la rue Wellington d'aujourd'hui).²²

Dans cette très petite ville qu'était Montréal au XVIII^e siècle, on vivait dans la plus grande abondance. Les maisons étaient entourées de grands jardins. On y élevait même des animaux domestiques comme en pleine campagne. En 1785, deux citoyens, MM. Quintal et de LaBroquerie, se virent intenter un procès par leur voisin M. Viger pour avoir laissé errer leurs cochons dans le quartier.

L'existence y était si heureuse que, à la Conquête, parmi les montréalais qui « quittèrent », comme on disait, et qui s'en allèrent en France, beaucoup revinrent après quelques années. C'est qu'ils s'ennuyaient et considéraient comme un affreux exil de ne plus vivre dans la rue Saint-Paul ou dans la rue Saint-Vincent.

²⁰ Il y eut assez d'esclaves nègres à Montréal au XVIII^e siècle pour nécessiter un cimetière spécial. Ce cimetière des nègres se trouvait au coin des rues St-Pierre et St-Jacques.

²¹ Ce duel eut lieu en 1714. Il s'agit de Jean d'Ailleboust, appelé le chevalier d'Argenteuil, et de Louis-Hector de Malleray de La Mollerie.

²² Au XIX^e siècle, les duels avaient lieu à la montagne, notamment celui de Georges-Etienne Cartier et de Doutre en 1838.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on vit revenir ainsi des officiers qui, par fidélité au roi, avaient été servir en France. Les uns revinrent tout de suite comme le fils du chevalier Benoist qui rentra dès 1763, et La Valtrie qui était de retour en 1765. D'autres revinrent après de longues années de service en France et aux colonies, comme Le Moyne de Longueuil que Louis XV avait fait commandant des officiers canadiens en France, comme LaRoque de Roquebrune, vieil officier couvert de blessures, qui avait servi à la Monongahéla sous Daniel Dumas et en France dans le régiment de Berry, et qui rentra à Montréal à soixante-quinze ans, comme Verneuil de Lorimier, les deux Hertel de Rouville, le chevalier de La Corne et bien d'autres.²³ Ils avaient eu mille difficultés, connu bien des hasards. Quelques-uns avaient été officiers en Corse comme Rouville le Cadet, avaient fait naufrage comme La Corne. Mais au milieu de leurs aventures, ils se souvenaient toujours de Montréal, le regrettaient, voulaient y revenir. Et pourtant, ils n'y étaient pas toujours bien reçus. A Mar-

²³ Jacques Benoist, marié en 1767 à Josette Soumande. Il se noya près de Varennes quelques mois après. Son père, le chevalier Benoist, mourut en France en 1776. — Pierre-Paul Margane de La Valtrie, marié à Angélique La Corne de St-Luc, mort en 1810. — Paul Le Moyne de Longueuil. Lui et son fils Dominique-Emmanuel Le Moyne portèrent le titre de baron de Longueuil qui leur fut contesté par Mme Grant, née Le Moyne, de la branche aînée. Les jurisconsultes de France donnèrent raison à Mme Grant qui devint baronne de Longueuil (*Nova-Francia*, rev. d'Hist. du Canada, Paris, 1929). — Jacques-Clément Sabrevois de Bleury. Il a laissé son nom à une rue de Montréal où se trouvait sa propriété (E.-Z. Massicotte : *Bull. des Recherches Hist.* 1925). Joseph La Roque de Roquebrune, né en 1709, cadet dans les troupes de la colonie en 1755, versé dans le régiment de Berry, mort à Montréal (Contrôle du Régiment de Berry, Paris, Archives du Ministère de la Guerre). — René-Ovide Hertel et son fils J. B. Melchior Hertel de Rouville. Hertel père fut intendant du prince de Condé pendant son séjour en France. A son retour à Montréal, il fut nommé juge par sir Guy Carleton en même temps que Jean-Claude Panet (*Nova-Francia*, Paris, 1926 et 1930). — François-Thomas Verneuil de Lorimier, nommé commandant du fort Shouagetti pendant l'invasion américaine. — Il y avait cinq frères La Corne. Il s'agit ici de La Corne St-Luc. Les autres s'appelaient La Colombière, Dubreuil, Chapt et La Corne l'aîné.

gane de La Valtrie, le gouverneur Murray déclara rudement que « les officiers canadiens qui reviennent de France sont des espions que Louis XV envoie au Canada ».

Ces vieux soldats représentaient un monde qui finissait. Avec eux, l'ancien Canada militaire s'éteignit. L'aristocratie montréalaise, ruinée par la Conquête, disparut lentement. Et la ville dont le capitaine Peachey fit un si charmant tableau en 1784, n'était plus que le tombeau d'une civilisation.

Sur une eau-forte de Robert Pilot (reproduite à la page suivante)

BILLET D'ENVOI

Outremont, le 31 décembre 1938.

Madame la Supérieure,

Voici mon petit cadeau du jour de l'An. J'aime à penser qu'il figurera dans le musée rétrospectif que vous rêvez de fonder.

Cette eau-forte de l'artiste Robert Pilot commence à dater, comme on dit. Les cochers sont partis pour ne plus revenir. Leur départ n'a pas dû vous attrister outre mesure, car leur parler usuel était souvent un peu trop vert pour l'oreille des postulantes.

Mais quelque chose me dit que vos yeux sont maintenant plus souvent offusqués que ne le furent, jadis, vos oreilles.

L'infâme exhibition que des édiles pourtant français et catholiques ont disposée sous vos fenêtres doit vous faire regretter les vieux automédons chiqueurs et... sacreurs.

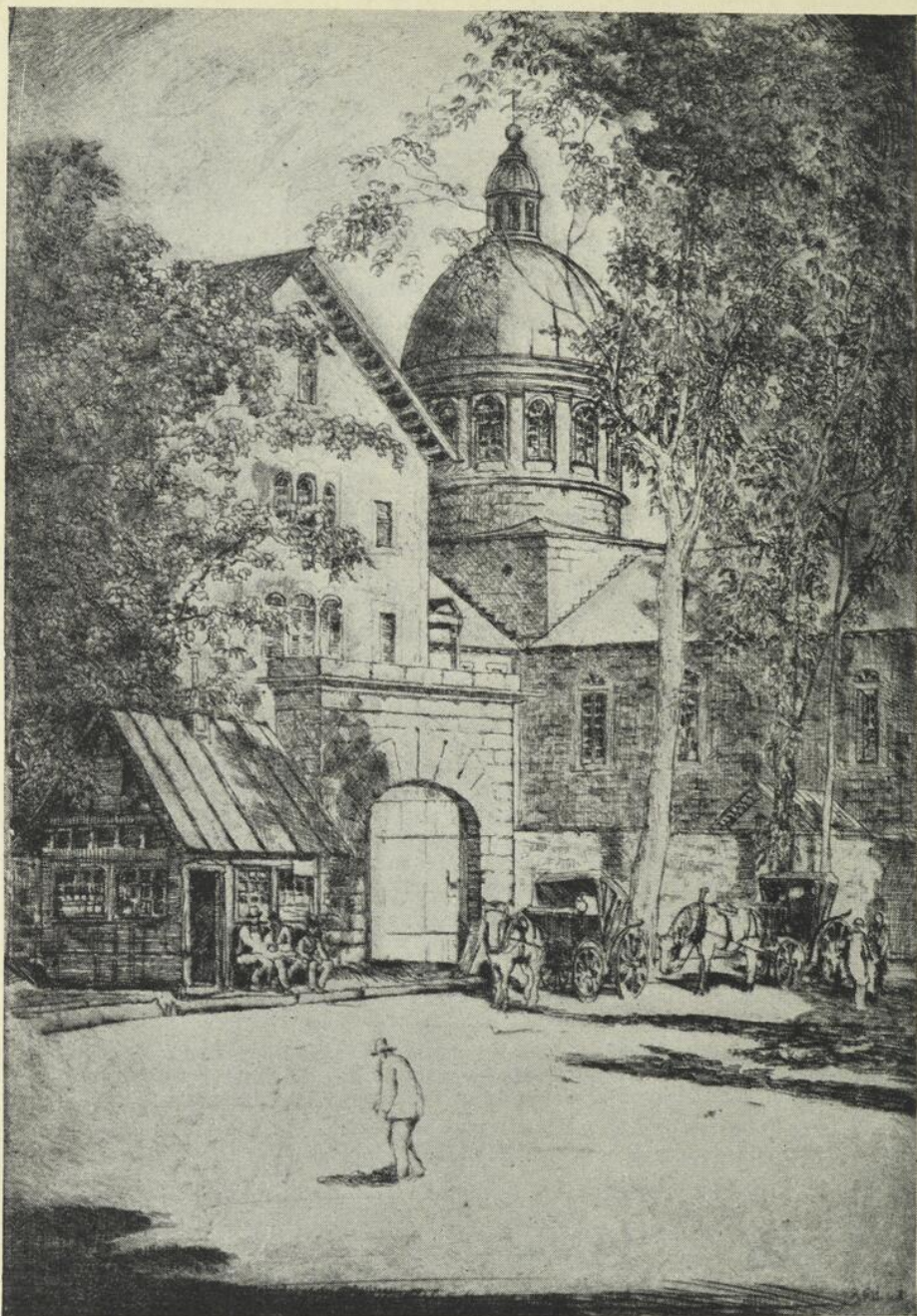
La porte-cochère qui avait si belle allure est maintenant décoronnée « par ordre du Chef des pompiers ». Il vous reste, Dieu merci ! le Cloître, la Chapelle et son Dôme, tous intacts.

Puissiez-vous jouir longtemps encore de ces choses que votre vœu de pauvreté ne vous défend pas de chérir !

Léo-E. PARISEAU

Bonne et heureuse année !

Docteur et Mme Léo Pariseau,
le 31 décembre 1938.



L'HÔTEL-DIEU EN 1920, eau-forte de ROBERT PILOT

(Photo André-G. de Tonnancour)

MONTRÉAL AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE ¹

Par JEAN BRUCHÉSI

A cette époque (1812), la population de Montréal n'était pas loin d'atteindre les 20,000 âmes, l'élément français conservant toujours une légère avance sur les britanniques. Mais bientôt, à la faveur de l'immigration, ceux-ci égaliseraient d'abord, puis finiraient par dépasser le nombre des citoyens d'origine française dont la majorité ne serait manifeste et définitive qu'aux environs de 1867. En attendant, cette population française donnait à la ville une physionomie attachante qui lui est restée en propre. Paisible et satisfaite de peu, répugnant de prime abord aux innovations, aussi prompt à se dresser contre quiconque avait seulement l'air de menacer sa langue, ses croyances ou ses coutumes, que sensible au moindre témoignage de sympathie ou de bienveillance, et d'une jovialité qui lui faisait pardonner une certaine rouerie, elle justifiait vraiment John Lambert de voir en elle une « société plus amicale et plus agréable que nulle part ailleurs ». Pour se distraire, elle avait encore, parfois, comme les Montréalistes du siècle précédent, le spectacle que lui offrait, sur la place publique, l'appareil sévère d'une justice toujours aussi implacable, en un temps où le moindre vol méritait à son auteur le fouet, le pilori ou la marque au fer rouge. Mais des plaisirs plus relevés et plus en harmonie avec cette « douceur artistique » que soulignait le même Lambert, lui étaient heureusement offerts d'une semaine à l'autre; le théâtre, par exemple, comme la chose se produisit dès 1774, et, en 1789, avec le « Théâtre de Société » qui compta, parmi

¹ N. de la R. — Empêché par ses occupations de collaborer avec nous, M. Jean Bruchési nous a autorisés à reproduire ici quelques pages de son beau livre « De Ville-Marie à Montréal », l'Arbre, 1942.

ses promoteurs, le poète Joseph Quesnel et le portraitiste Louis Dulongpré, ou mieux encore, à partir de 1825, avec le célèbre « Théâtre Royal ».

En septembre, quand arrivaient les huîtres, on allait souper à bord des goélettes. L'hiver, on dansait, on échangeait des visites, surtout à l'époque du Premier de l'An. Pendant trois jours, comme le relate, entre autres, un officier anglais, du nom de Thomas Anburey, dont l'étonnement fut vif, une maîtresse de maison, à Montréal, était embrassée par la plus grande partie des hommes de la ville. Mais le baiser se donnait à la française, c'est-à-dire sur la joue ! Il semble bien, toutefois, qu'en ce temps-là du moins, le principal amusement de la saison d'hiver, pour ceux qui en avaient le moyen, était de courir sur la glace en traîneau. Les Montréalais du meilleur monde se rendaient même ainsi jusqu'à la Pointe-aux-Trembles — soit une distance de neuf milles — où une plantureuse Hollandaise tint longtemps une auberge, célèbre par ses saucisses et son Porter, sauf pour ceux qui préféraient la bière Molson.

Dans l'ensemble, et aux yeux de ceux qui le voyaient une première fois, le Montréal d'il y a cent ans offrait un caractère plutôt européen. Le feu — trois gros incendies au moins entre 1760 et 1840 — et le pic des démolisseurs avaient sans doute littéralement rasé les plus vieux quartiers. Et l'on avait rebâti sans plan, sans goût souvent, comme la ville elle-même avait cessé de grandir, de s'étendre au delà des anciennes fortifications, sans aucun souci des principes élémentaires de l'urbanisme. N'empêche que maint voyageur découvrait à Montréal un petit air qui lui rappelait telle ou telle ville de la campagne anglaise, ou n'hésitait pas à soutenir, comme Anburey, qu'il y avait « peu d'endroits au monde où un officier en retraite, de revenus modestes, pût mener une vie plus agréable ». Au sur-

plus, — sans doute avaient-ils tort de nouveau — tous s'accordaient à dire que le climat était moins rigoureux à Montréal qu'à Québec, et que la propreté y était mieux observée que dans la capitale. Il s'en fallait pourtant que l'hygiène eût fait des progrès sensibles aux environs de 1830. L'eau continuait d'être distribuée au tonneau, de porte en porte, et le système de canalisation, tout récent encore, n'offrait rien que de très rudimentaire, avec ses tuyaux de bois. Bien des années passeraient avant que le bois soit remplacé par le plomb, et celui-ci par le cuivre. Quant à l'aqueduc, il faudrait attendre 1845. Les rues elles-mêmes, toujours étroites, sombres et sales, à l'exception de la rue Notre-Dame et de sa rivale, la rue Saint-Jacques — où s'alignaient les plus élégantes demeures et les plus imposants édifices publics — commençaient à peine d'être pavées de blocs de bois ou de pierre. Elles le seraient encore, en 1856, lorsqu'un certain John Shaw affirmait sans rire qu'il n'avait vu, nulle part au monde, de plus beaux pavés. Une heureuse innovation permettait en tout cas aux citoyens de Montréal de sortir désormais le soir et la nuit, sans risquer de se casser une jambe ou le cou : l'éclairage au gaz, dont le premier essai pratique eut lieu en 1815 et préluda à la disparition graduelle des lampes à l'huile.

Si les Montréalais eurent fréquemment à souffrir des ravages du feu, d'autres calamités non moins funestes mirent périodiquement leur courage à de rudes épreuves. Le Saint-Laurent ne roulait pas toujours des eaux paisibles. Au début de l'hiver ou, plus souvent à la fonte des neiges, il lui arrivait de céder à un caprice irrésistible et de chercher hors de son lit l'apaisement de forces soudainement accrues. Une première inondation avait déjà menacé Ville-Marie, l'année même de sa fondation. D'autres suivirent jusqu'en 1886, causant chaque fois des dommages considérables.

Avec les années toutefois, et le progrès aidant, il devint possible de circonscrire les méfaits du feu et de l'eau. La tâche était et reste moins facile, lorsqu'il s'agit de lutter contre la peur, les épidémies ou les émeutes populaires. Imaginons un peu ce que dut être l'état d'âme des Montréalais, en 1789, lorsque la terre se mit à trembler violemment, ou plus encore celui des Montréalais de 1819 lorsqu'un dimanche de septembre, en plein jour, de gros nuages multicolores couvrirent complètement le ciel, au-dessus de la ville. Si encore les nuages avaient conservé ces tons de fêté! Mais ils ne tardèrent pas à devenir gris, puis noirs, et, qui plus est, le phénomène se renouvela chaque jour de la semaine suivante, au point qu'il fut impossible de voir à plus de dix pas devant soi. De là — surtout lorsqu'une espèce de boue liquide se mit à tomber — à conclure que le plus terrible des cataclysmes menaçait Montréal et ses habitants: rien que de très naturel. Le Mont-Royal n'était-il pas un ancien volcan? Mal éteint, il venait de se rallumer... La semaine s'écoula dans l'angoisse et l'attente de la catastrophe; puis le ciel retrouva soudainement sa sérénité, et les Montréalais, le calme des beaux jours.

Si « l'année de la grande noirceur » fait époque dans l'histoire de notre ville, parmi les événements tragico-comiques, celles qui virent éclater les épidémies de choléra, de typhus, de variole et, plus près de nous, de grippe espagnole, ont bel et bien laissé les plus tristes souvenirs. L'épidémie de choléra asiatique notamment, fit, en 1832 et en 1934, de tels ravages dans les rangs de la population et des émigrés irlandais, soupçonnés d'avoir apporté le microbe, qu'on en parlait encore avec émotion un demi-siècle plus tard.

LE TRÉSOR DE L'HÔTEL-DIEU (SIMPLES NOTES)

Par GÉRARD MORISSET,

directeur de l'Inventaire des oeuvres d'art.

Il existe une qualité domestique que les Canadiens français, comme nation, possédaient naguère à un haut degré et qu'ils ont perdue d'une façon presque subite : l'attachement aux choses d'autrefois.

On nous a si souvent dit que nous étions arriérés ! Ma foi ! le moyen le plus *facile* de ne pas paraître arriéré, c'est de laisser tomber le vieux pour acquérir du neuf ; c'est de faire peau neuve. Ainsi avons-nous dilapidé notre patrimoine, avec une insouciance digne d'un autre objet . . .

En revanche, l'attachement aux choses du passé est devenu le privilège presque exclusif, je ne dis pas des collectionneurs, cela va de soi, mais des communautés religieuses. Sauf exception, on y conserve son bien, qu'on le connaisse ou non, qu'on en goûte ou non la qualité. C'est une tradition qui s'ajoute aux autres ; la mode n'y a point de part, ni la vanité, ni le caprice. Et voilà pourquoi l'on trouve dans les couvents des oeuvres d'art admirables, pieusement conservées par des mains attentives.

* * *

Chacun sait que l'Hôtel-Dieu a été durement éprouvé par le feu, en moins de quarante ans. Une première fois, en 1695, il a perdu de précieuses reliques, en plus de tous les papiers de sa fondatrice, Jeanne Mance ; en 1721, nouveau sinistre presque aussi désastreux que le premier ; en 1734, un incendie ravage encore l'Hôtel-Dieu.

Pourtant, tout n'a pas péri dans ces sinistres. Un grand *ostensoir* de l'Ecole française du XVII^e siècle, une *Madone*



Fig. 1. *Madone et enfant Jésus*, statuette en bois sculpté, exécutée vers 1705 par Charles CHABOILLEZ.

(Photo. de l'Inventaire des oeuvres d'art)

en bois sculpté de l'artisan montréalais Charles Chaboillez et un grand *plateau* d'argent (il a plus de quinze pouces de diamètre), façonné en 1730 par l'orfèvre parisien Charles Girard, sont sortis indemnes du brasier.

Après 1734, le patrimoine artistique de l'Hôtel-Dieu s'accroît normalement d'année en année. Toutefois, il est difficile d'en suivre l'évolution dans les livres de comptes de la communauté, car bien des pièces proviennent de la générosité de bienfaiteurs anonymes. C'est ce qui se passe notamment pendant les vingt années qui précèdent le *Traité de Paris*. Entre 1740 et 1760, l'Hôtel-Dieu s'enrichit d'un grand nombre de pièces d'argenterie de premier ordre : un *calice* d'Ignace-François Delzenne (vers 1750), des *cuillers* et des *fourchettes* de Jacques Pagé dit Quercy, un grand *plateau* en argent de l'orfèvre parisien Paul Soulaïne, une *piscine* de formes agréables poinçonnée IG, encore un *plateau* en argent façonné à Paris entre 1755 et 1760 par Germain Chayé...

Vers les années 1770-1790, les dons sont moins fréquents et, dans les livres de comptes, les entrées d'achat sont moins imprécises. En 1777, les Hospitalières commandent au sculpteur Philippe Liébert un *tabernacle* en bois sculpté, dédié à saint Joseph ; il existe encore dans le caveau de la communauté, mais en quel état ! Il est orné de quelques médaillons composés d'outils de charpentier. Un peu plus tard, c'est le sculpteur François Filiau qui exerce son art dans la chapelle de la maison. Vers 1800, c'est Louis Quévillon qui, apparemment, termine les ouvrages de Filiau et sculpte les deux *portes* de style rocaille qui conduisent de la sacristie à l'église.

En argenterie, la tâche est plus facile, en raison même des poinçons qui permettent d'identifier les oeuvres d'art. Palin-Dabonville façonne, vers 1765, les marmites et les casseroles de cuivre rouge qui servent à l'apothicairerie.



Fig. 2. *Calice* en argent massif, martelé et ciselé vers 1750 par Ignace-François DELZENNE.

(Photo. de l'Inventaire des oeuvres d'art)

Un peu plus tard, Michael Arnoldi est l'orfèvre attiré de la communauté. En un style un peu dur, il martèle vers 1790 la *lampe du sanctuaire*, l'*encensoir*, la grande *aiguière* qui sert aux visites de l'évêque et trois *bénitiers* de cuivre argenté.

Le successeur d'Arnoldi est son ancien associé, Robert Cruickshank; jusqu'à sa mort, survenue en 1808, il façonne pour l'Hôtel-Dieu un assez grand nombre de *cuillers*, de *fourchettes*, de *louches* et de *pincettes*.

Entre Cruickshank et Robert Hendery, c'est-à-dire entre les années 1810 et 1840, les Hospitalières achètent leur argenterie chez les orfèvres de Montréal — peu importe leur origine —, car on retrouve leurs poinçons sur bien des pièces domestiques de l'Hôtel-Dieu: Pierre Gauvreau, Narcisse Roy, Cheney, Dwight et Savage, Pierre Huguet et son frère Louis, John Lumsden, Christian Grothé, Pierre Bohlé, Solomon Marion...

L'époque 1840-1855 appartient à deux excellents orfèvres, Robert Hendery et Paul Morand. Le premier est représenté à l'Hôtel-Dieu par un *calice* (1844), un *reliquaire* d'argent, un *plateau à burettes* et des pièces d'argenterie domestique; Morand, par deux *plateaux à burettes* de facture très soignée.

Si les livres de comptes et les poinçons des orfèvres nous renseignent sur l'argenterie de l'Hôtel-Dieu, il s'en faut de beaucoup que nous ayons des précisions analogues sur les sculptures et les peintures que possèdent les Hospitalières.

A l'égard de la sculpture, j'ai déjà signalé une *Madone* de Chaboillez, qui doit dater des environs de 1705, un *tabernacle* de Philippe Liébert et des ouvrages de François Filiau et de Quévillon. Je pourrais encore signaler le *chandelier pascal* qui me paraît être l'oeuvre d'Antoine Cirier;

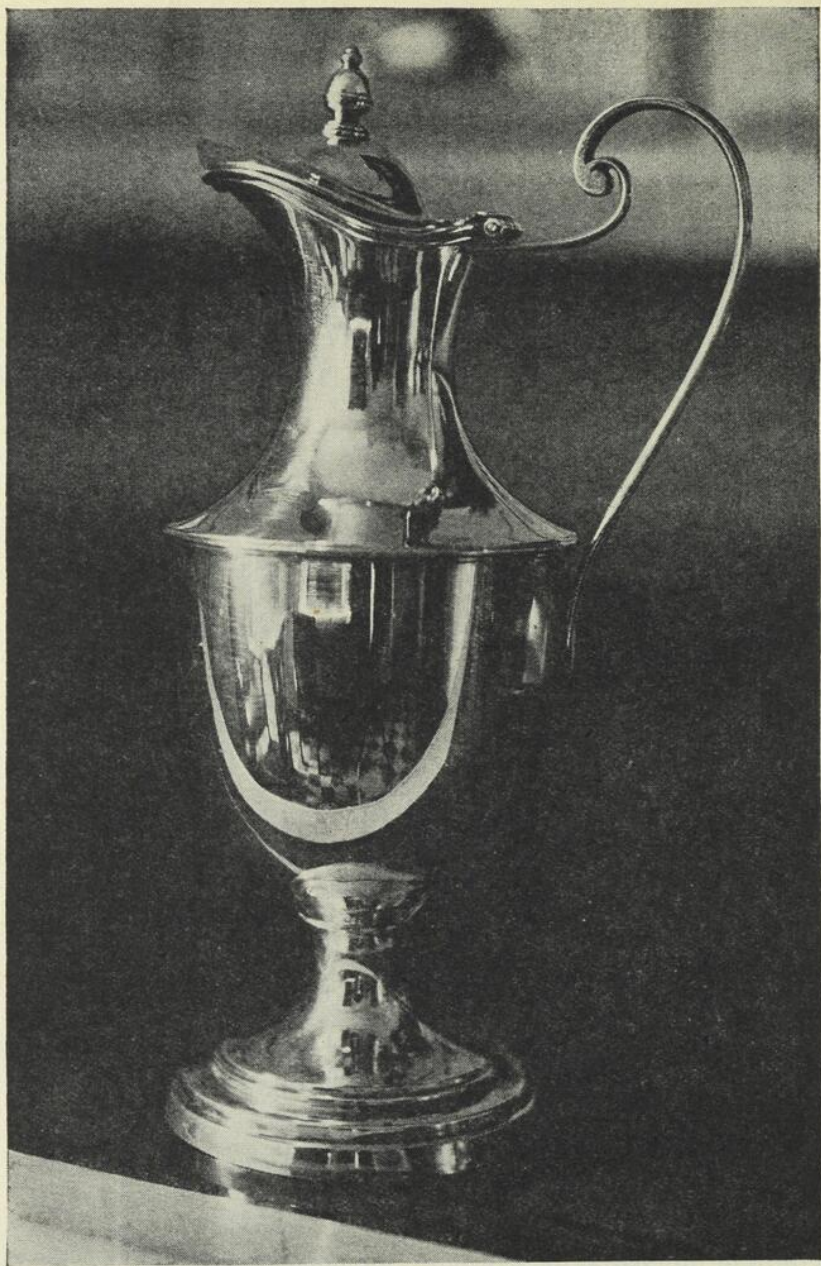


Fig. 3. *Aiguière* en argent massif, martelée vers 1790 par Michael ARNOLDI et terminée beaucoup plus tard par Jean-Marie GROTHÉ.
(Photo. de l'Inventaire des oeuvres d'art)

un *saint Joseph* et une *Madone* de l'École française, un petit *autel* de l'atelier de Liébert et quelques statuette en bois sculpté, dont il est impossible d'identifier les auteurs. L'une de ces statues, une *Madone* en bois de pin au naturel, a une expression énigmatique; de ses traits se dégage une ironique indifférence. Une autre, représentant *la Vierge et l'Enfant*, a une expression dédaigneuse; elle est, paraît-il, l'oeuvre d'un « Indien reconnaissant qui avait été traité à l'Hôpital ».

Nous n'en savons guère davantage à l'égard des sculpteurs qui ont participé à l'ornementation de la chapelle de la rue Saint-Paul (elle a été démolie en 1860) et de la chapelle actuelle. Dans les livres de comptes, aucun nom de sculpteur; aucun indice. Même à l'égard du charmant buffet d'orgue qui coiffe si agréablement la tribune, nous ne savons presque rien: il a été construit en 1863, pendant que l'organier Louis Mitchel façonnait les jeux et les sommiers de l'instrument...

A l'Hôtel-Dieu, les peintures ne sont pas nombreuses: une vingtaine tout au plus, sans compter les décorations picturales de la chapelle.

Le portrait de *Mme de Bullion* a disparu dans l'incendie de 1695. Celui de *Jeanne Mance*, s'il a jamais existé, a probablement subi le même sort. Peut-être d'autres toiles, peintures religieuses ou portraits, ont-elles péri dans les sinistres de 1721 et de 1734. Chose certaine, dans les comptes de la communauté, il n'est fait mention d'aucun tableau.

Les deux plus anciennes peintures de l'Hôtel-Dieu — elles datent de la fin du XVII^e siècle — sont un *Louis XIV à cheval* et un *saint Louis tenant la couronne d'épines*; ce sont des dons récents. Il faut en dire autant d'une *Assomption* dans le style de Jouvenet, qui ne manque pas de charme.

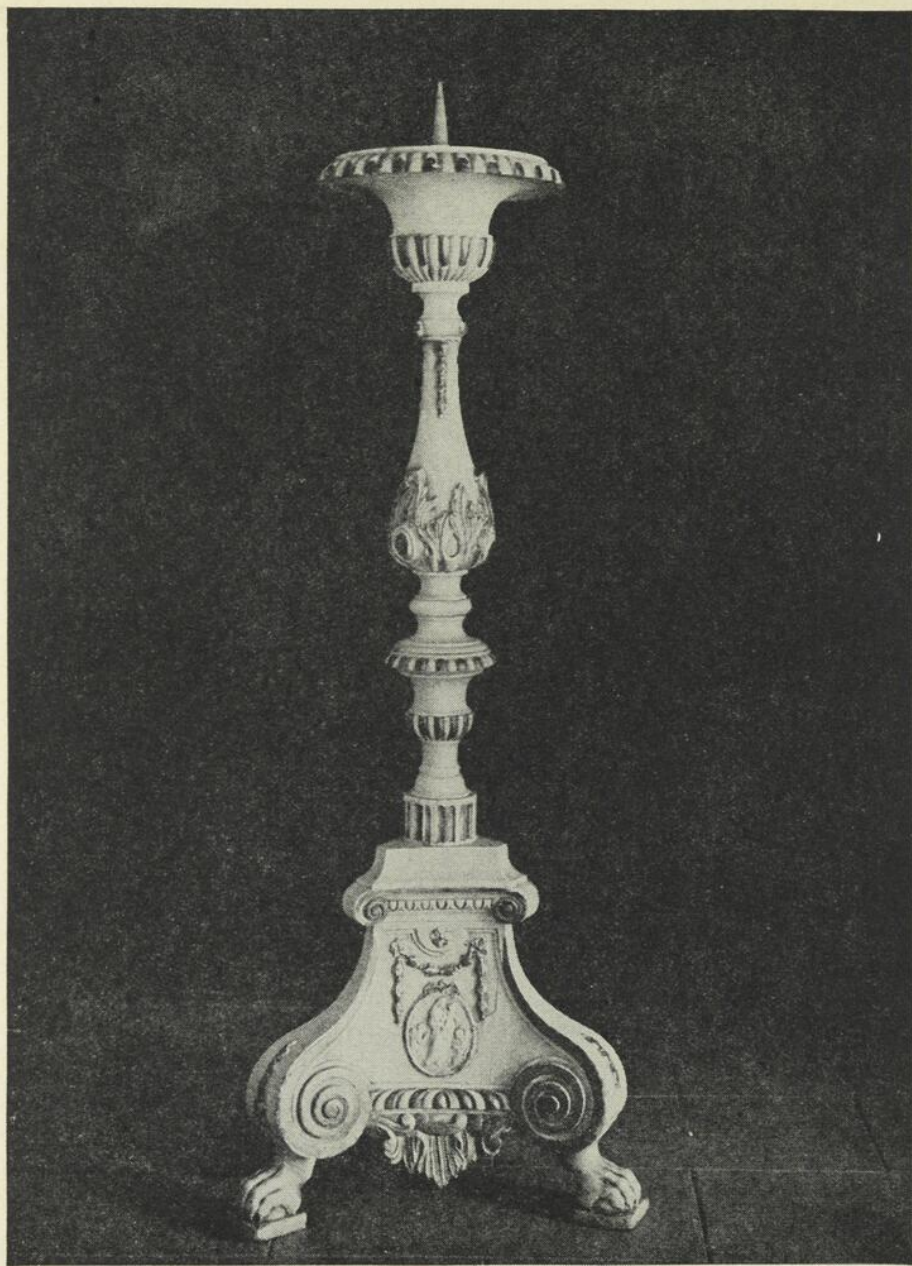


Fig. 4. *Chandelier pascal* en bois sculpté, peint en blanc et orné de lisérés d'or.
Oeuvre probable d'Antoine CIRIER, vers 1775.

(Photo. de l'Inventaire des oeuvres d'art)

Il reste des témoignages de la décoration de l'ancienne chapelle. Ce sont d'abord deux moyennes toiles de l'Ecole canadienne du milieu du XVIIIe siècle: *la Vierge et l'Enfant* et *la Légende de saint Augustin et l'ange*; puis trois grandes peintures de Louis Dulongpré: *la Mort de saint François-Xavier*, *saint Augustin* et *le Christ au jardin des Oliviers*: enfin une grande composition qui représente *la sainte Famille*. De ces six peintures, la dernière seule offre un certain intérêt artistique et historique. C'est une oeuvre française dont la facture et le coloris se rapprochent de ceux de Lagrènee, peintre de la fin du XVIIIe siècle. Sa composition n'a rien de vraiment original, mais son réalisme est plaisant. Je parlais tout à l'heure d'intérêt historique: c'est, en effet, cette composition qui a déterminé la vocation religieuse d'une hospitalière du dernier siècle, Fanny Allen.¹

A l'époque de 1860, la mode est aux peintres étrangers. L'Anglais Hawksett, à qui l'archiviste Faribault a fait peindre, en 1849, *l'Arrivée de Jacques Cartier à Québec*, produit en 1863 un portrait réaliste de *Mgr Bourget*. L'année suivante, le peintre bavarois Heldt offre ses services aux Hospitalières pour orner de sujets bibliques la coupole de la chapelle, que Victor Bourgeau, l'architecte, vient d'élever; il obtient l'entreprise; on ne peut pas dire que ce soit une réussite...

Je me permets de signaler encore, mais sans y attacher trop d'importance, trois autres peintures: un portrait assez naïf de *l'abbé Rocque*, sulpicien, par Roy-Audy (1836), une *Véronique* lourdement peinte par un artiste nommé Lavergne et un portrait de *monseigneur Bruchési*, par Szoldatics.

¹ Cf. BROSSEAU, *Saint-Jean-de-Québec*. 1938. Pp. 207 et 208.

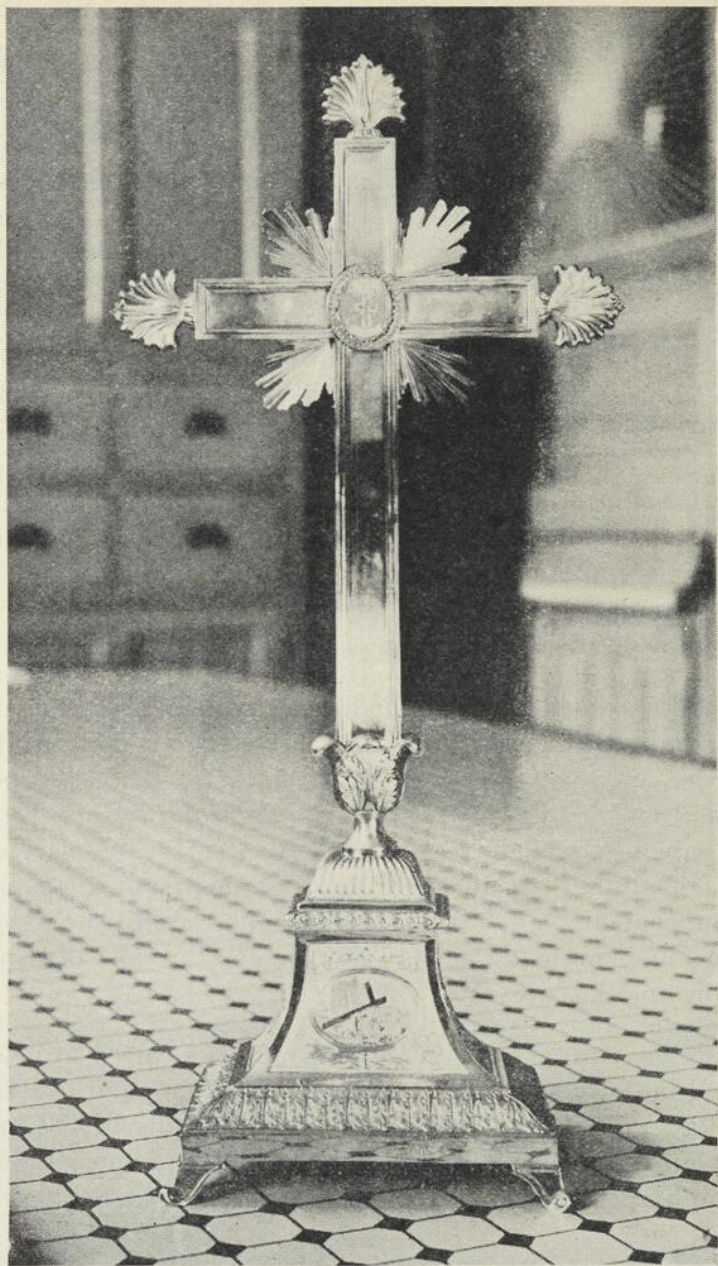


Fig. 5. *Reliquaire en argent massif, ciselé vers 1845 par Robert HENDERY.*

(Photo. de l'Inventaire des oeuvres d'art)

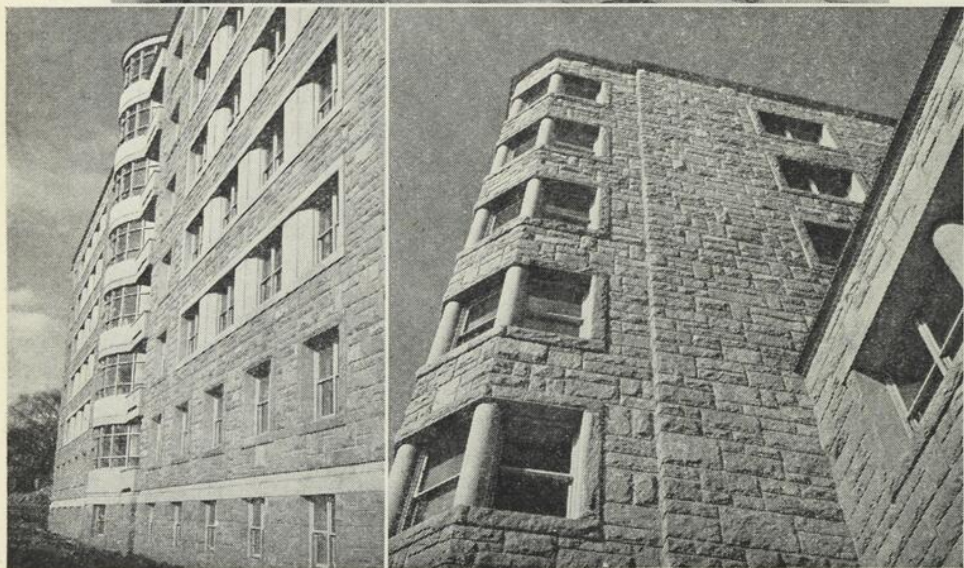
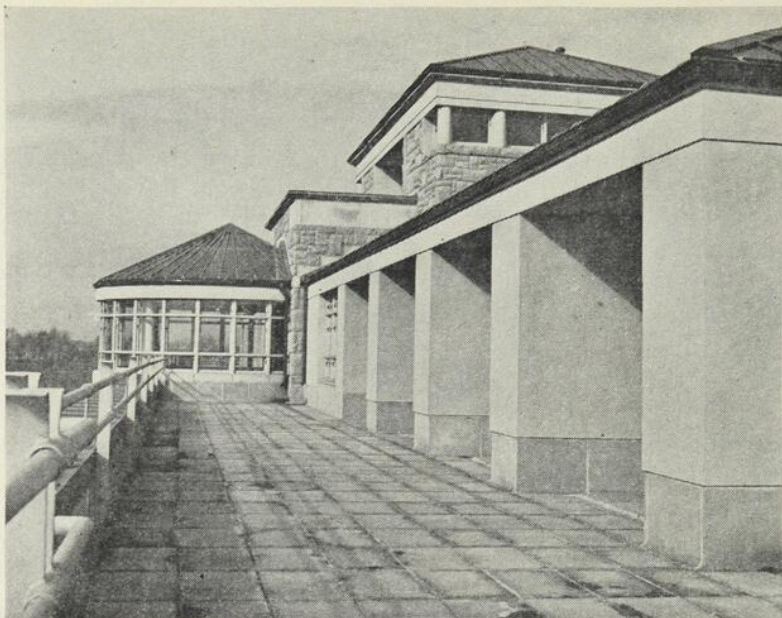
En somme, les belles oeuvres d'art de l'Hôtel-Dieu sont des pièces d'argenterie — des ouvrages de cet art subtil et souvent méconnu, qui ne s'impose vraiment au goût bourgeois qu'aux époques de brillante civilisation.

On comprend qu'en la France de Louis XV, on ait pu produire les admirables plateaux en argent que j'ai signalés.

En Nouvelle-France, la civilisation commence vraiment à briller aux environs de 1740, atteint son point d'épanouissement vers 1790 et, cinquante ans plus tard, commence à s'acheminer vers le déclin. L'argenterie de l'Hôtel-Dieu reflète cette courbe de notre goût collectif. Les pièces les plus anciennes, celles des deux Pagé et de Paradis, sont encore empreintes d'archaïsme. Avec le grand *calice* d'Ignace-François Delzenne, d'une si noble simplicité, on sent que l'orfèvrerie canadienne se dégage de l'imitation et prend son essor; on pressent la fantaisie de Ranvoyzé et la distinction de Laurent Amyot. Ces deux orfèvres ne sont pas représentés à l'Hôtel-Dieu; à leur place, on trouve Michael Arnoldi et Robert Cruickshank, flanqués des petits maîtres de leur temps. Leurs qualités sont différentes de celles de Ranvoyzé et d'Amyot, mais elles sont presque aussi solides.

Et la *lampe* de l'Hôtel-Dieu, et surtout l'*aiguière* que je reproduis ci-contre, si elles ne possèdent pas l'élégance française des ouvrages des orfèvres du cru, appartiennent tout de même à la plus belle époque de notre orfèvrerie et brillent au premier rang de nos chefs-d'oeuvre.

Enfin, avec Robert Hendery et les Bohlé, l'orfèvrerie montréalaise produit, avant de s'éteindre, ses derniers beaux ouvrages.



LE PAVILLON JÉROME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE

En haut : solarium extérieur; au fond, rotonde supérieure. En bas, à gauche :
 façade ouest; à droite: perspective de l'angle sud-ouest.

(Photo André-G. de Tonnancour)

HOMMAGE AUX RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU ¹

Par L'HONORABLE HENRI GROULX,
Ministre de la Santé de la province de Québec

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec cette délicatesse qui caractérise chacune de leurs pensées, ont bien voulu, au terme de ces journées mémorables, associer le Gouvernement de la Province de Québec à cette éclatante démonstration et lui permettre d'apporter son humble témoignage de reconnaissance à leur institution trois fois séculaire.

On m'invite aujourd'hui à devenir l'un des participants à ce concours, où la charité et l'éloquence religieuse et profane ne font qu'un seul tout pour vanter les mérites de l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu. Au nom de mes Collègues du Conseil Exécutif et de l'Assemblée Législative et avec toute la solennité que puisse conférer à mes paroles la conscience irréductible que nos sentiments sont partagés par plus de trois millions de compatriotes canadiens, je voudrais clamer, tout haut, l'émotion et la gratitude qui étreignent nos coeurs, devant ces trois siècles de luttes ardues pour le triomphe de la foi et de la charité.

Il est un fait singulier qui ne manque point, à l'occasion, de piquer la curiosité des amateurs de la grande et de la petite histoire. Il existe, en effet, une corrélation frappante entre les événements du présent et les épisodes du passé. Pour me servir des termes mêmes d'un historien distingué, « l'histoire, c'est ce qu'il y a de plus vivant ; le passé, c'est ce qu'il y a de plus présent. Les doctrines qu'ont prêchées nos pères, les monuments qu'ils ont élevés, le

¹ Allocution prononcée le 16 mai 1942 lors des fêtes du tricentenaire.

visage humain qu'ils ont donné à la patrie, l'ensemble des hérédités que nous tenons d'eux, tout cela agit en nous, sur notre intelligence, notre sensibilité, nos sens, commande souvent à notre insu, le plus grand nombre de nos réflexes et de nos gestes. »¹

Transportée dans le domaine des événements que nous commémorons à l'heure présente, cette constatation est d'un réalisme saisissant. Pour s'expliquer le travail des Religieuses Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1942, et les belles qualités qui président au succès de leurs entreprises, il suffit de revenir trois siècles en arrière. L'esprit de Jeanne Mance, les premières impulsions communiquées à l'Oeuvre par Jérôme Le Royer de la Dauversière et les nobles aspirations des premières fondatrices règlent encore chacun des battements du coeur débordant de charité de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

En vérité, la Communauté des Soeurs Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu a rendu aux générations présentes et à celles qui nous ont précédés des services dont il serait difficile d'estimer le nombre et la portée. L'étendue de son pouvoir d'action et de son rayonnement vont au delà des bornes de ce que peut concevoir notre imagination. Comme membres d'une société religieuse et comme infirmières, elles ont su se plier avec une patience et une perfection admirables aux exigences de leur état de vie et de leur profession. « La vie de l'infirmière, a dit le docteur René Biot, est marquée d'un signe spécial, celui du dévouement. Ce n'est plus à elle qu'elle appartient, ce n'est plus guère à sa famille, mais à ses malades. Comme les missionnaires qui partent au loin, elle a, elle aussi, un rôle à remplir, si vaste, si important, si beau, qu'il mérite qu'elle y voue sa vie. »

¹ Abbé Lionel Groulx — L'Histoire gardienne des traditions vivantes.

Mais, les Soeurs de l'Hôtel-Dieu ont fait plus qu'apporter du dévouement pour le relèvement physique des malades et des pauvres qu'elles ont soulagés. Leur vie a porté et continue à porter l'empreinte de l'héroïsme et de l'apostolat.

A l'instar de ces femmes énergiques qui sur les champs de bataille, les hôpitaux de l'arrière ou dans la vie privée ont donné généreusement leurs soins à ceux qui les requéraient, elles se sont ri du danger pour suivre fidèlement la voie qui leur avait été indiquée par leurs devancières.

Cette magnanimité, propre aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu, elle s'est manifestée, certes, au tout début de la colonie alors qu'une Marie Maillet, une Judith de Brésoles et une Catherine Macé faisaient l'édification de leur entourage en demeurant fermes et inébranlables devant le péril qui les menaçait. Nous en voyons de nos jours le prolongement, dans le souci qu'elles mettent à cultiver et à conserver les qualités sans lesquelles elles ne pourraient exercer avec satisfaction la charge qu'elles ont délibérément choisie. Si l'humanité souffrante mérite, en effet, notre compassion, on ne peut pas dire, cependant, qu'elle paie toujours de reconnaissance. Et, pour jouer le rôle humble et caché, très fréquemment méconnu, de l'Hospitalière il faut posséder à un très haut degré le renoncement de soi-même qui fait les héros.

A travers l'histoire, ces âmes d'élite nous ont donné de multiples exemples de courage et se sont montrées de braves soldats de première ligne. Modèles vivants de l'abnégation totale, de cette abnégation qui va jusqu'à l'ignorance complète du péril, de tous les périls, il n'est que juste qu'elles voient consacrer une fois de plus la reconnaissance officielle de leurs hauts faits. Certaines considérations d'ordre intime interdisent souvent de beaux rêves de gloire

et de dévouement qu'il faut refouler au plus profond de soi-même. En langage chrétien, c'est servir selon le plan de la Providence. Les désirs secrets doivent s'incliner devant les desseins du Très-Haut. Comment ne pas louer le zèle, le sacrifice volontaire et la tâche sublime de toutes celles qui se dépensent dans cette maison pour le bien-être physique et moral de leurs semblables quand l'on sait qu'elles ont tout abandonné, un foyer heureux, des parents aimés pour accepter une vie dénuée de tout confort et sujette aux pires épreuves !

Je disais, également, que le travail de l'Hospitalière est tout vibrant d'apostolat. Son assistance morale, son support énergique relèvent en maintes occasions le malade et produisent chez lui un effet salutaire que le meilleur remède ne saurait lui donner. Le médecin a besoin de son tact et de sa discrétion pour vaincre la maladie. Médecin du corps, il s'efface, au moment voulu, devant l'Hospitalière qui, à ses talents d'infirmière habile et renseignée joint la faculté si précieuse de provoquer la confiance des malheureux qu'elle entoure de ses soins. Une parole de sympathie, un conseil judicieusement donné, un sourire même amènent facilement l'entretien qui soulage et la consolation qui adoucit certaines blessures particulièrement douloureuses dans l'isolement momentané d'une chambre de malade. La souffrance morale, plus intense que la douleur physique, attend beaucoup de l'intuition féminine, naturellement généreuse, de l'Hospitalière.

Son Excellence Mgr. Gauthier, en des paroles bien émouvantes, a donné une définition très juste du rôle de l'Hospitalière. « C'est, en toute saison et à toutes les époques un métier sublime que le sien, disait-il. Se détourner de l'amour humain pour s'attacher à la douleur des autres, quitter la vie qui pourrait rester facile et saine, et s'enfermer dans un hôpital, en respirer l'odeur âcre et l'air

vicié, choisir les travaux et les soins les plus répugnants; garder l'égal et surnaturel dévouement qui fait que l'inconnu qui souffre devient tout de suite un frère, qui fait mettre quelque chose d'attendri dans le regard que l'on pose sur la douleur, dans les mains dont on la touche, dans les paroles dont on la console; se dire que l'on y est pour toujours, sans autre horizon que celui d'une salle de malades, sans autre distraction que celle de leurs plaintes monotones et que de cette faction que l'on monte au lit de la souffrance, la mort seule relèvera — oui, en vérité, c'est une tâche sublime, l'une des merveilles de la grâce, et l'une des plus héroïques réalités de la terre !²

* * *

Et nous, témoins de ce spectacle sans pareil de la charité exercée sous toutes ces formes, sommes-nous jusqu'ici demeurés impassibles ? Je ne puis, pour ma part, dissimuler le plaisir que me procure la manifestation de ce jour. Je sais que l'Hôtel-Dieu doit avant tout son développement au travail acharné et intelligent de la communauté qui en a la direction. Je sais, d'autre part, que l'oeuvre sagement exécutée a su d'elle-même se gagner la sympathie de Nosseigneurs les évêques et archevêques de Montréal et l'appui généreux d'autres sociétés religieuses, en particulier la Compagnie de Saint-Sulpice.

Je ne suis pas sans ignorer, non plus, que le public, en maintes circonstances, a tenu à lui manifester son intérêt. Je connais trop, enfin, les sentiments qui animent nos gouvernants pour croire un seul instant qu'ils n'ont pas tenté, dans le passé, avec les quelques moyens à leur disposition, de coopérer avec cette institution pour assurer son progrès. Le mot de Disraeli est toujours vrai : « Le

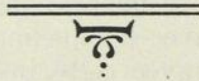
² Les fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909. — Abbé Elie Auclair.

souci de la santé publique est le premier devoir de l'homme d'Etat ».

Pas plus qu'il n'est question dans un monde civilisé de refuser un peu de bonheur aux malheureux et le réconfort aux faibles, le Gouvernement ne saurait reléguer dans l'oubli ces admirables communautés religieuses de charité qui lui ont rendu des services inestimables. L'Hôtel-Dieu de Montréal peut compter sur le concours de la collectivité pour l'avancement de la mission qu'il s'est donnée de soulager l'humanité dans une de ses infirmités les plus cruelles : la maladie. « La valeur spirituelle d'une race, je le disais en une autre circonstance, va de pair avec sa valeur physique. Il appartient à l'Etat de travailler à ces deux réalisations. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, du reste, nous visons à faire notre devoir et tout notre devoir. »

Les individus, les familles, la société, les pays ne font qu'un lorsqu'il s'agit de l'amélioration de la santé publique et ils ne peuvent se passer des institutions qui sont en mesure de leur procurer les moyens nécessaires pour atteindre cette fin.

Je souhaite, pour l'intérêt de ma Province et de mes concitoyens, que la Communauté des Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu continue d'occuper pour des siècles à venir cette position de premier ordre que lui ont mérité, à juste titre, parmi nos hôpitaux, ses nobles états de service et son passé glorieux !



LES ANCIENS DE L'HÔTEL-DIEU...

Note de la rédaction. — L'histoire contemporaine de l'Hôtel-Dieu devait faire l'objet d'un article substantiel de ce numéro. Celui qui en avait assumé la tâche a été empêché par des raisons majeures de rédiger sa copie. Un heureux concours de circonstances a voulu cependant qu'il prît connaissance d'une longue lettre que notre distingué confrère de Lachenaie adressait, au début de l'année scolaire, à son neveu, étudiant en médecine. Coïncidence heureuse, le thème de l'épître est presque celui de l'article proposé; aussi la Rédaction du Journal de l'Hôtel-Dieu, bien qu'elle considère le genre épistolaire comme désuet et un peu suranné, a-t-elle cru bon de reproduire ici, à la place d'un travail de forte documentation historique, cet aperçu de la vie à l'Hôtel-Dieu au tournant du siècle. Cet éloge spontané d'un de nos bons amis de l'extérieur nous touche profondément; la Rédaction, pour ne pas blesser la modestie des médecins actuels de l'Hôtel-Dieu, a enlevé du texte original tout ce qui les concerne et n'a retenu que ce qui a trait aux disparus.

Lachenaie, 3 octobre 1942.

Mon cher Pascal,

J'avais un peu peur que tu ne tiennes pas la promesse que tu m'avais faite, le matin de ton départ pour Montréal, de m'écrire longuement tes premières impressions cliniques. Tu sais que les loisirs ne font pas défaut à ton vieil oncle et qu'il a tout le temps de te lire. Si le coeur ne va pas trop bien et m'oblige à d'extrêmes ménagements, à restreindre au minimum mes activités professionnelles, l'esprit est toujours vif et dispos. Depuis deux semaines, je

dois garder la maison et ne puis donc répondre à aucun appel; seuls les bonhommes de mon âge se risquent à venir me consulter au bureau. La fidélité de ces braves gens me flatte, leur constance m'honore; mais leur nombre est restreint et j'ai tout plein d'instantes pour méditer.

Ta lettre a réveillé de nombreux souvenirs dont je meurs de t'entretenir, quitte à t'ennuyer; saurais-je vraiment t'intéresser? J'ai senti, maintes fois, au cours de nos conversations, combien peu lourd pesait à ton attention le rappel de mon passé; j'ai vu que tu ne goûtais pas, comme je l'aurais aimé, la saveur de mes anecdotes vécues. Malgré cela, ce qui est malheureusement bien de mon âge, je ne peux m'empêcher de reprendre toujours les mêmes thèmes et dans ma candeur, j'ai parfois l'espoir de créer chez toi un peu d'intérêt.

Je me souviens, avec peine, du mouvement presque imperceptible d'impatience que tu as manifesté, lors de la dernière visite de Boulanger, quand nous te prenions à témoin de nos aventures d'étudiants. Je comprends que tu aies pu mal goûter les histoires de vols de cadavres; elles étaient jadis aussi variées, dites avec verve et écoutées religieusement, que s'il s'agissait d'une partie de chasse ou de pêche. Nos aînés cherchaient à nous en imposer en prétendant avoir participé à ces expéditions macabres; nous admirions leur audace; elle était toute verbale, car il y a belle lurette que les laboratoires d'anatomie pratique obtiennent d'une manière légitime les sujets nécessaires. Ces aventures étaient monnaie courante, quand j'avais ton âge; elles te semblent dignes tout au moins de la pré-histoire.¹

¹ Note de la rédaction. — Certains de nos jeunes lecteurs peuvent croire à une fantaisie de notre correspondant; ces vols ont bien existé. Témoin, ce récit d'une personne digne de foi, le doyen J. P. Rottot: « Nous avons un problème très difficile à résoudre: la loi nous obli-

... A la faveur du hasard, ton groupe commence donc, me dis-tu, ses cliniques par l'Hôtel-Dieu. Ainsi que je te l'ai dit souvent, c'est là que j'ai fait mes premiers armes : saignées, ventouses scarifiées, cathétérismes, cataplasmes. C'est là que j'ai mis en pratique les notions de petite chirurgie prises dans mon manuel de Jamain. C'est à l'Hôtel-Dieu que j'ai confié, pendant un demi-siècle de pratique, le plus gros de mes malades; ta tante Euphémie, qui y a séjourné et est revenue enchantée, peut te le dire. Je savais pour l'avoir lu dans le Journal de l'Hôtel-Dieu qu'une addition importante devait être faite à l'immeuble principal. Je ne croyais pas cependant que le nouveau Pavillon eût une telle ampleur et je suis content que tu m'aies fait profiter de ta curiosité, qui aiguise la mienne à un tel point que je projette d'y faire un séjour; prétexte tout indiqué: mon insuffisance cardiaque.

Lorsque, pour la première fois, je franchis le seuil de l'Hôtel-Dieu, le haut mur de pierre qui entourait la cour d'honneur, mur percé de deux portes, l'une large et haute pour laisser passer les équipages, l'autre petite et basse à l'usage des piétons, me fit l'impression d'une enceinte fortifiée. L'entrée principale de la maison était ce qu'elle est encore et le grand escalier, que tu connais, était déjà en place; au lieu d'occuper presque le centre de l'aile droite

geait d'étudier l'anatomie; les hôpitaux et les autres institutions publiques refusaient de nous fournir les sujets nécessaires et la loi nous défendait de nous en procurer ailleurs. Nous étions entre Charybde et Scylla. Mais comme de deux maux, il faut choisir le moindre, nous mimes la loi de côté et nous nous procurâmes les sujets dont nous avions besoin en faisant des excursions dans les campagnes. Nous allions déterrer les cadavres dans les cimetières, la nuit, souvent à une température de vingt degrés au-dessous de zéro. Malgré les fatigues et les dangers auxquels nous nous exposions, on entreprenait les excursions avec entrain; on y mettait de la vanité. Quand les succès couronnaient nos efforts, nous étions acclamés par nos confrères; on avait conquis un titre de gloire». J. P. Rottot. *La science médicale à Montréal depuis 50 ans jusqu'à nos jours*, Revue Médicale du Canada, vol. 6, page 342, 10 décembre 1902.



LES ANCIENS DE L'HÔTEL-DIEU

De gauche à droite, rangée du haut : Henri Merrill, Jean-Philippe Rottot, J. J. Guerin ;
rangée du milieu : J.-A. Brunelle, Sir William Hingston, Louis-Edouard Des-
jardins ; rangée du bas : Louis-Daniel Mignault, Eugène Latreille, H. Hervieux.

(Photos Dupras Colas : 1, 2, 4, 6, 9 ; studio Albert Dumas : 3, 7, 8 ; Notman : 5)

comme maintenant, il était tout au bout proximal de l'édifice.² La disposition intérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu est sensiblement ce qu'elle était à l'époque; il n'y avait alors que trois grandes salles publiques et un nombre restreint de chambres privées.³

La salle Saint-Joseph était réservée aux hommes de langue française, la salle saint-Patrice à ceux de langue anglaise et la salle Sainte-Vierge aux femmes. Aucune règle ne présidait au classement des malades dans les salles; il n'y avait pas une section de médecine et une section de chirurgie. Ceux qui soignaient agissaient d'ailleurs tantôt comme médecins, tantôt comme chirurgiens.⁴ Une seule spécialité était reconnue : l'ophtalmologie.⁵

Chose qui te paraîtra un peu étrange, le personnel médical à l'époque était relativement restreint pour un hôpital de 240 lits; une douzaine de médecins tout au plus et ainsi que cela se passe maintenant, ceux qui donnaient leurs soins aux malades dispensaient leur enseignement aux étudiants. Il leur était facile de faire l'un et l'autre sans grand dérangement, puisque l'École de Médecine se dressait, avenue des Pins, face à l'hôpital.⁶

² N.D.L.R. — L'aile qui abrite les services radiologiques, les bureaux, St-Ignace, Ste-Elisabeth et Ste-Marguerite a été érigée en 1902.

³ N.D.L.R. — De sa fondation jusqu'à 1871, l'hôpital ne recevait que des indigents; on n'y hospitalisait que très exceptionnellement des gens de condition aisée et pour des raisons d'ordre chirurgical seulement. On ouvrit en 1871 deux chambres privées pour les hommes et en 1876 trois autres pour les femmes.

⁴ N.D.L.R. — Le registre de la salle d'opérations commence en 1867 avec 10 interventions faites durant l'année par les Docteurs Beaubien, Munro et Hingston. En 1868, le docteur Rottot opère un cas de tumeur cervicale et en 1872, il fait une amputation de cuisse.

⁵ N.D.L.R. — Le docteur Edouard Desjardins fut le premier médecin montréalais de langue française à se consacrer exclusivement à l'oculistique; il fonda le dispensaire ophtalmique en 1873.

⁶ N.D.L.R. — Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu prêtèrent le 28 septembre 1872 à la Corporation de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, la somme nécessaire pour construire leur immeuble vis-à-vis l'Hôtel-Dieu.

Le problème du transport ne se posait donc pas pour nous comme pour vous. Nous n'avions que la chaussée à traverser pour aller de l'amphithéâtre universitaire aux salles de cliniques. Nous arrivions souvent à l'hôpital avant les patrons, afin de pouvoir mieux étudier certains cas et surtout pour saisir l'occasion de donner aux patients leurs traitements, car il n'y avait pas abondance d'internes, ni d'infirmiers.⁷ Nous faisons les cathétérismes, nous donnions les lavements, appliquions les sangsues, prenions les températures et c'est à qui ferait les saignées ou les pansements. Nous n'avions pas, bien entendu, les facilités de travail que vous avez actuellement, ni un grand esprit scientifique, mais nous aimions notre métier. Les médecins arrivaient vers midi et se rendaient à la pharmacie, où se trouvait le vestiaire et où les attendaient les Soeurs pharmaciennes. Celles-ci étaient nommées pour accompagner les chefs de service qu'elles suivaient durant toute la visite; elles portaient le cahier d'ordonnances, un stéthoscope et une serviette pour l'auscultation.

... Tu me dis que votre lieu de rassemblement est à la salle St-Joseph et que vous y attendez patiemment celui qui doit vous donner la clinique. La Maison a des traditions bien établies et les respecte, puisqu'il en était de même de mon temps. L'heure de la visite arrivée, le patron s'amenait majestueux, très digne, toujours en redingote ou en Prince Albert, suivi de la soeur pharmacienne.

Ils avaient grand air, les patrons d'alors, portant tous la barbe ou les favoris; c'eût été un fier scandale, si l'un de nous eût échappé un: Allo, doc..., semblable à celui que tu as servi, l'autre jour, à mon collègue de Saint-François. Nos maîtres commandaient le respect et leur attitude, sans

⁷ N.D.L.R. — Le premier interne de l'Hôtel-Dieu fut le docteur Georges Beaudry qui entra en fonctions le 2 août 1873.

LORAVINE

Décongestif

Veineux

•
Sédatif

Nervin

La LORAVINE renferme, dans une solution glycéro-alcoolique, des éléments végétaux naturels vaso-constricteurs et sédatifs considérés comme base classique du traitement des affections du système veineux.

De plus, à ces éléments est ajouté un sel métallique dont l'action décongestive se manifeste d'une façon constante et efficace.

FORMULE

Alcoolature de Marron d'Inde — Teinture d'Hydrastis
Teinture d'Hamamelis — Alcoolature d'Anémone — Extrait
de Valériane — Chlorure de Magnésium.

INDICATIONS

Les résultats obtenus ont établi d'une façon très nette l'efficacité de la LORAVINE dans les cas de :

**VARICES - PHLÉBITES - HÉMORROÏDES ET
AFFECTIONS NERVEUSES CONCOMITANTES**

Fabricants et Concessionnaires au Canada

ROUGIER FRÈRES

350, RUE LE MOYNE

- MONTREAL

NADEAU

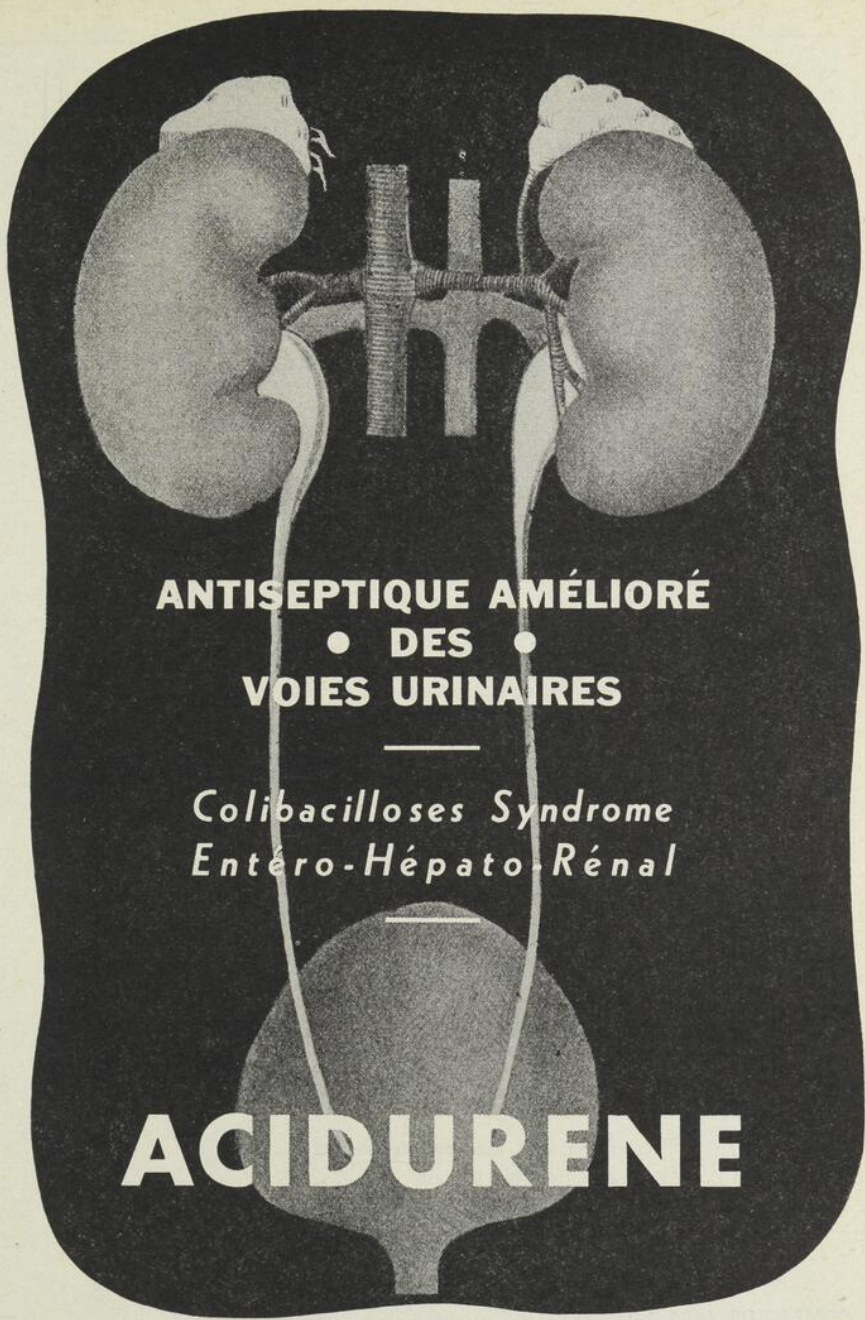
HUILE DE FOIE DE MORUE 3000



LABORATOIRE NADEAU LIMITÉE

100 OUEST, RUE ST-PAUL

MONTRÉAL



ANTISEPTIQUE AMÉLIORÉ
• **DES** •
VOIES URINAIRES

Colibacilloses Syndrome
Entéro-Hépto-Rénal

ACIDURENE

Littérature et échantillon sur demande

ANGLO-FRENCH DRUG CIE.,

MONTREAL

3 gouttes dans chaque narine . . .

et le coryza disparaît

PRIVINE "CIBA"

Solution à 1:1000 de chlorhydrate de 2-(naphthyl-1'-méthyl)-imidazoline

GOUTTES NASALES

Au nombre des importants travaux de chimie-pharmacologie de l'année 1940 se rangent la synthèse du 2-(naphthyl-1'-méthyl)-imidazoline, réalisée dans les Laboratoires "Ciba", et son classement comme puissant vaso-constricteur et décongestionnant des muqueuses nasales et pharyngiennes. Déjà plus active que l'éphédrine, l'épinéphrine se voit à son tour surpassée par la Privine, quatre fois plus efficace et d'une durée d'action trois fois plus longue.

L'observation clinique prouve que la Privine, qui assure non seulement l'ischémie, mais encore la décongestion des muqueuses, des fosses nasales principalement, convient parfaitement au traitement des affections nasopharyngiennes sous toutes leurs formes. Quelques instants après l'instillation de 3 gouttes de Privine dans les narines, la céphalée et la sensation de lourdeur de la tête disparaissent, tandis que la respiration nasale devient libre. Le nasillement des enrhumés et le larmolement cessent, la voix retrouve son timbre normal, l'odorat est récupéré. La Privine rend aussi d'excellents services au dentiste, à l'oculiste et comme complément aux anesthésiques.

DOSE

3 gouttes dans chaque narine, 1 à 3 fois par jour.

PRÉSENTATION

Flacon de ½ once, avec compte-gouttes.

Flacon de 4 onces.

Littérature et échantillons sur demande.

COMPAGNIE CIBA LIMITÉE

MONTRÉAL



Voici les raisons de vous dire

"Essayez

S-M-A"



▶ Les médecins constateront que S.M.A.* n'est pas une "formule de pis-aller". C'est une formule de lait complet pour les nourrissons privés de lait humain.

▶ Le gras du lait de vache est remplacé par le gras unique S.M.A. pour une digestion facile et une nutrition adéquate. Il se compare physiquement, cliniquement et biologiquement avec le gras du lait humain.

▶ Les hydrates de carbone dans S.M.A. et dans le lait humain sont identiques.

▶ A l'exception de la vitamine C, les vitamines essentielles à la croissance normale et à un parfait développement, (B₁, D et A) sont contenues en proportions adéquates dans S.M.A. prêts à servir...

▶ De plus, le fer (si difficile à procurer au nourrisson nourri au biberon) est contenu dans S.M.A. Une fois préparée, chaque pinte fournit 10 mg. de fer et de citrate d'ammonium.

* * *

Les excellents résultats chez des centaines de milliers de nourrissons, n'est-ce pas une raison suffisante qui explique le choix de S.M.A. par un nombre toujours croissant de médecins.

Essayez S.M.A. Les résultats feront connaître la véritable histoire d'une façon plus adéquate que des mots et des photographies.

* S-M-A, nom déposé de S.M.A. — Division Biochimique pour cette variété de nourriture préparée spécialement pour l'alimentation du nourrisson — préparé avec du lait de vaches soumises à l'épreuve de la tuberculine, dont le gras est remplacé par des graisses animales et végétales, en plus d'huile de foie de morue titrée biologi-

quement; avec addition de lactose et de chlorure de potassium; le tout formant une nourriture antirachitique. Lorsque dilué selon les instructions, il est essentiellement comparable au lait humain quant au pourcentage de carbone et de cendre et quant aux constantes chimiques du gras et de ses propriétés physiques.

S.M.A.—Biochemical Division—John Wyeth & Brother (Canada) Limited
WALKERVILLE, ONTARIO

"Be Forte"

VITAMINE "B" COMPLEXE SURACTIVÉE

Indications:

MAUVAISE ABSORPTION

Colite, Maladies coeliaques, Dysenterie, Maladie de coeur avancée.

RESTRICTIONS DIÉTÉTIQUES

Ulcères gastriques, Colite, Diabète (sucré), Alcoolisme chronique, Caprices alimentaires, Anorexie nerveuse, Maladie de coeur, Néphrite, Vieillesse.

EXIGENCES EXTRAORDINAIRES

Hyperthyroïdie, Infections aiguës, Préopératoire, Postopératoire, Grossesse et lactation, Maladies débilitantes, i.e.,
tuberculose
asthme chronique, etc.

Il y a, évidemment, des cas qui peuvent faire partie de ces différents groupes combinés.

"Be Forte"

C. T. No 360 "FROSST"

Vitamine B ₁ (chlorhydrate de thiamine)	1100 unités int. (3.3 mg)
Vitamine B ₂ (riboflavine)	400 unités S.-B. (1 mg)
Niacinamide (nicotinamide)	10 mg.
Pantothénate de calcium	500 microgrammes
Vitamine B ₆ (pyridoxine)	250 microgrammes

Concentré renfermant tous les facteurs de la v. B complexe communément trouvés dans la levure de bière (rapport: unités S.-B. de B₂ par g) 200 mg.

DOSE : 1 à 3 comprimés par jour

PRÉSENTATION : Bouteilles de 30 et 100 comprimés

"Be Forte" avec C "Be Forte" avec D

C. T. No 361 "FROSST"

Sa formule est celle du BeForte, outre: Vitamine C — 500 unités int. Contre les affections qui exigent un complément de vitamine C.

C. T. No 362 "FROSST"

Sa formule est celle du BeForte, outre: Vitamine D — 500 unités int. Contre les affections qui exigent la normalisation de la calcémie.

Frosst

Charles E. Frosst & Co.

MONTREAL, CANADA

À qualité et prix égaux ou meilleurs, prescrivez les produits canadiens.

**iodaseptine
cortial**

TUBERCULOSE
PULMONAIRE CHRONIQUE

ADENOPATHIES
DE L'ENFANCE

RHUMATISMES
CHRONIQUES

SUPPRESSION DE LA DOULEUR
NI IODISME NI INTOLERANCE

LABORATOIRES
CORTIAL
15 B^{is} PASTEUR
PARIS (XV^e)

RHUMATISMES
AIGUS

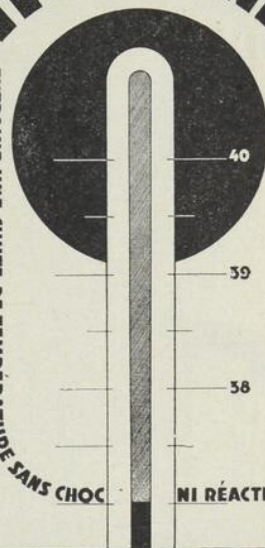
iodaseptine
salicylée UNIT

L'ACTION DE L'IODE A L'EFFET SALICYLÉ

DANS TOUTES LES GRANDES INFECTIONS AIGUES LA..

SEPTICEMINE

ENTRAINE UNE CHUTE DE TEMPERATURE SANS CHOC



LABORATOIRES CORTIAL . 15 BOUL' PASTEUR . PARIS

SOLUCAMPBRE

O
L
U
C
A
M
P
H
R
E

SOLUCAMPBRE

DELALANDE

Camphre en Solution aqueuse

Même Posologie, mêmes indications que

l'Huile Camphrée, sans aucun de ses inconvénients. — 3 fois plus actif

2 Formes : SOLUCAMPBRE SIMPLE
SOLUCAMPBRE SPARTEINE

MILLET ROUX & CIE, LIMITÉE

1215 RUE ST-DENIS

MONTREAL

Appareil à Rayons-X *Westinghouse*



• L'appareil démonté est composé des pièces telles que montrées dans la photographie de côté, lesquelles sont faciles de manipulation.

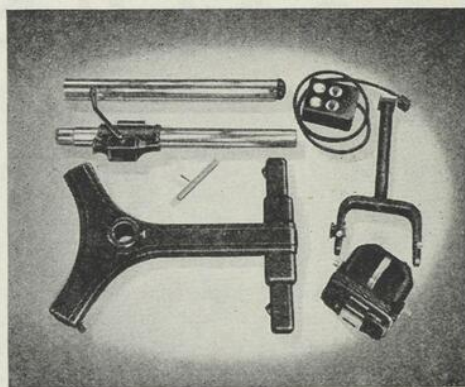
Le montage ou démontage se fait des plus rapidement.

PORTATIF MODÈLE 'C'

CAPACITÉ : 15 MA. à 75 KVC

3 MA. à 84 KVC

• Lorsqu'assemblé il travaille comme une unité mobile au dessus ou sous un lit. La tête est mobile sur joint universel permettant toutes les angulations désirées. C'est l'appareil qui s'adapte au patient et non le patient à l'appareil. Hauteur totale 74 pouces. Portée radiographique complète.



Littérature et renseignements sur demande

Casgrain & Charbonneau Limitée

Département des Rayons-X
MONTRÉAL

LES LABORATOIRES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

En 1886, le gouvernement de la province de Québec instituait un Conseil d'Hygiène et, en 1894, créait une division d'expériences scientifiques et d'analyses bactériologiques. Ce fut le premier laboratoire d'état à faire gratuitement le diagnostic de la fièvre typhoïde par le procédé d'agglutination (réaction de Widal), avec du sang desséché. Cette innovation fut rapidement adoptée dans le monde entier.

Jusqu'en 1910, le travail de ce service se limite annuellement à quelques centaines d'examen, mais cette année-là il fut complètement réorganisé. A mesure que la diffusion des notions d'hygiène se faisait dans notre province, les différentes branches du département prenaient de l'extension. Les médecins, les municipalités et la population en général acquièrent l'habitude d'utiliser les laboratoires pour résoudre les problèmes d'hygiène. L'augmentation considérable des échantillons soumis à l'analyse durant ces dernières années le démontre d'une façon évidente.

L'établissement actuel occupe le quatrième et le cinquième étage de l'édifice du gouvernement, 89 est, rue Notre-Dame, à Montréal. Au cinquième étage sont situées les salles où se font la préparation des nécessaires; on y trouve aussi la salle de stérilisation de la verrerie, la préparation des nécessaires; on y trouve aussi la salle des animaux de laboratoire, la salle d'expédition des nécessaires et de réception des échantillons par la poste ou par messageries. Au quatrième étage sont situés les bureaux de l'administration et les pièces où se font les travaux d'analyse. Voilà ce que la province met à la disposition des médecins.

Toutes les analyses sont gratuites pour les particuliers, les médecins et les municipalités. Il est inutile d'ajouter que les employés sont tenus au secret le plus rigoureux. Le personnel des laboratoires est à la disposition de tous. Médecins, officiers sanitaires et profanes sont toujours admis et peuvent visiter les différentes salles avec facilité. Tous sont invités à profiter des avantages qu'offrent les laboratoires, qu'il s'agisse d'analyses bactériologiques, sérologiques ou de chimie et de contrôle sanitaire. C'est une institution destinée au public, fondée dans le but d'améliorer les conditions sanitaires de la province et de servir la population.

●

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

HON. HENRI GROULX
ministre

JEAN GRÉGOIRE, M.D.
sous-ministre

6

RÉPONSES

Comprimés

Concentré

Injectable

Composé

Liquide

Granulés

BÉMINAL

VITAMINES

B



Cher Docteur:

La série des produits renfermant le complexe vitaminique B sous l'étiquette Ayerst - le groupe "Béminal" - présente six réponses au problème que pose l'institution d'une thérapie par ces vitamines.

Dans les carences prononcées, on conseille les Comprimés "Béminal" ou le "Béminal" Concentré par voie buccale et le "Béminal" Injectable par voie parentérale.

Dans les déficiences bénignes, règle générale, le "Béminal" Composé, le "Béminal" Liquide ou les Granulés "Béminal", per os, donnent de bons résultats.

Cette diversité de formes et de teneurs facilite la mise en oeuvre du traitement individuel.

AYERST, MCKENNA & HARRISON LIMITÉE
Montréal, Canada

Les Vitamines seules ne suffisent pas.

Elles sont plus utiles associées à des sels minéraux.

BETAGEN

contient la Vitamine B. associée aux glycerophosphates alcalins, à la lécithine et l'avenine, et est une combinaison heureuse qui par l'action synergique de ses éléments constituants en fait un médicament précieux comme...

COMPOSITION

Chaque once contient:
500 U. I. de Vitamine B₁
Chlorure de Thiamine
1 mgm. Riboflavine
avec les autres facteurs de la
Vitamine B Complexe,
B₂, B₄, B₅ et B₆
Lécithine d'oeufs 1/16 gr.
Avenine 1/30
Glycerophosphates
de Sodium 8 grs.
de Calcium 4 grs.
de Potassium 4 grs.
de Strychnine 1/60 gr.

Tonique et Aliment Nervin

RECOMMANDÉ

Pertes d'Énergie et d'appétit - Anémie
Neurasthénie - Troubles Gastro-intestinaux
et dans les cas où le système nerveux
est affaibli.

MODE D'EMPLOI

Adultes: Une cuillerée à dessert quatre fois par jour, de préférence avant les repas et le coucher. Enfants: Selon l'âge, de ½ cuillerée à thé à une cuillerée à dessert.

PAVERAL

*reste toujours le médicament de choix pour le traitement scientifique
de la*

COQUELUCHE

Le PAVERAL est journellement prescrit avec succès
pour les cas de coqueluche et des toux coqueluchoïdes.

Ne cause ni intolérance, ni complication.

Littérature sur demande.

Agents : LA CIE CANADA DRUG

PHARMACIENS EN GROS

857, rue Saint-Maurice, - - - Montréal

● **Pour tout appareil à rayons X**

RADIODIAGNOSTIC

RADIOTHÉRAPIE

● **Pour tout matériel radio-photographique**

FILMS

PRODUITS CHIMIQUES

● **Pour tout instrument électro-médical**

DIATHERMIE À ONDES LONGUES OU
À ONDES COURTES

RAYONS ULTRA-VIOLETS

RAYONS INFRA-ROUGES

COURANTS GALVANIQUES ET FARADIQUES

● **Pour appareils électro-cardiographiques**

SANBORN

**CONSOLIDATED X-RAY COMPANY
LIMITED**

313 Dominion Square Building

MONTREAL

HARBOUR 3717

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Salaires et Conditions de Travail

Loi de la convention collec-
tive

Loi du Salaire minimum

Cédules des justes salaires
pour les travaux du gouver-
nement.

Loi relative à la limitation
des heures de travail

Service de conciliation et
d'arbitrage

Loi du repos hebdomadaire

Sécurité

Loi des établissements in-
dustriels et commerciaux

Loi des édifices publics

Loi des électriciens et des
installations électriques

Loi des paratonnerres

Loi des mécaniciens de ma-
chines fixes

Loi des appareils sous pres-
sion.

Loi des mécaniciens en
tuyauterie

Prévoyance sociale

Loi des accidents du travail

Service de placement provin-
cial

Loi des pensions de vieillesse
de Québec

Loi des pensions aux aveu-
gles de Québec

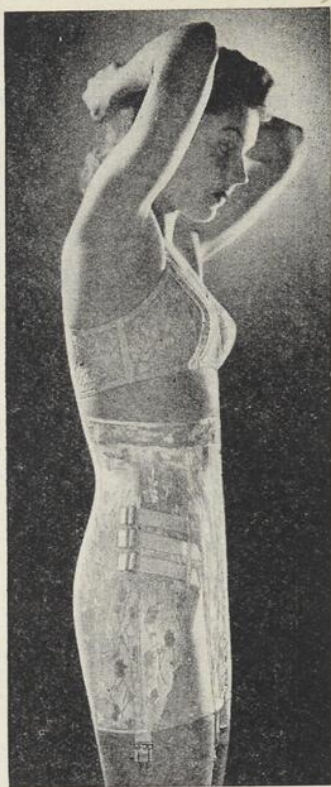
Loi de l'assistance aux mères
nécessiteuses

Honorable EDGAR ROCHETTE, C.R.,
Ministre

J.-O'CONNELL MAHER,
Secrétaire

GÉRARD TREMBLAY,
Sous-ministre

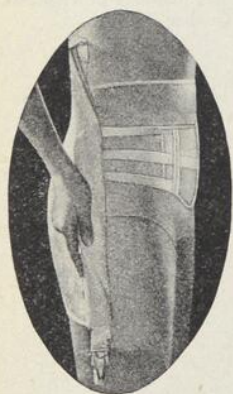
▼
 La tension
 du support
 est entière-
 ment mise
 sur la cein-
 ture pel-
 vienne,
 non pas
 sur l'épine
 dorsale. ▶



Ce que vos patientes
 obtiennent dans un
 support Spencer dessi-
 né individuellement.

•

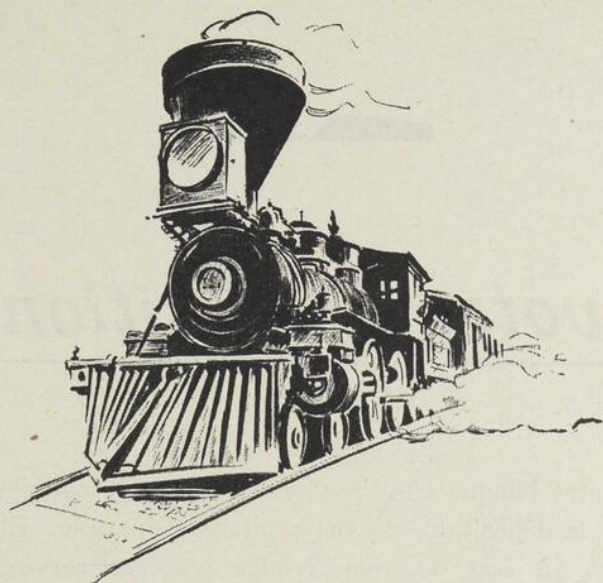
Tous les supports
 Spencer sont extrê-
 mement légers, flexi-
 bles, durables et ils
 se lavent facilement.
 Comme les caracté-
 ristiques de support
 et d'amélioration du
 maintien sont incor-
 porées dans un cor-
 set *élégant*, la pa-
 tiente n'a pas la dé-
 pense d'acheter un
 corset de toilette et
 un support. Les
 Spencer sont les vête-
 ments de fond les
 plus économiques
 qu'une patiente puis-
 se se procurer.



◀ Le support abdominal
 soutient l'abdomen
 par en dessous, le poussant
 par en haut et vers le
 dos. Il n'y a pas de
 compression de haut en
 bas.

CONSULTEZ LES CORSETIÈRES SPENCER D'EXPÉRIENCE :

Madame JACQUELINE TREMBLAY		Mlle LYDIA BOULERICE	
2184, rue Desjardins	CL. 1524	4068, rue Berri	FR. 3151
Madame LAURETTE GÉLINAS		Madame SIMONE ROULEAU	
5616, rue Orléans	CL. 1014	1272 est, rue DeMontigny	FR. 6787
Madame JEANNETTE DUBOIS		Madame LAURA LAVALLÉE	
1570 est, rue Craig	FR. 0987	6348, rue Bordeaux	CA. 2236
Madame LOUISA MAINVILLE		Madame RHÉA DUPRÉ	
2294, blvd Pie IX	CL. 3261	1597, rue Maisonneuve	CH. 1734




TEMPORA MUTANTUR...

Nous changeons aussi au rythme de notre temps et la science enrichit sans cesse le trésor de nos connaissances. Fruit de longs travaux le Pantopon fut présenté voici trente ans au Corps Médical des grands pays du monde. Sa forme parfaite d'opium total, constant, injectable, lui assura un succès qui grandit d'année en année et l'impose dans toutes les indications de la morphine et de ses dérivés. Grâce à la synergie de ses composants alcaloïdiques, il provoque moins

de nausées, agit comme anti-spasmodique sur la musculature lisse et épargne le centre respiratoire. Il n'y a guère d'hôpital sur ce continent où il ne soit souvent employé. Dose courante: une ampoule ou un comprimé hypodermique de Pantopon à 1/3 grain (0.02 gm), remplace 1/4 grain de sulfate de morphine.

HOFFMANN - LA ROCHE LIMITÉE
MONTRÉAL



À votre disposition

Votre banque n'est pas seulement votre caissière et la dépositaire de vos capitaux d'épargne. Elle est en état de vous rendre d'autres services. Vos occupations et vos préoccupations d'ordre professionnel ne vous laissent guère le loisir de vous documenter au jour le jour sur les questions d'affaires. Vous n'en êtes pas moins tenu, à l'occasion, de résoudre certains problèmes financiers qui mettent en jeu vos intérêts. Recourez donc avec confiance au gérant de votre banque dont les avis désintéressés vous seront souvent utiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

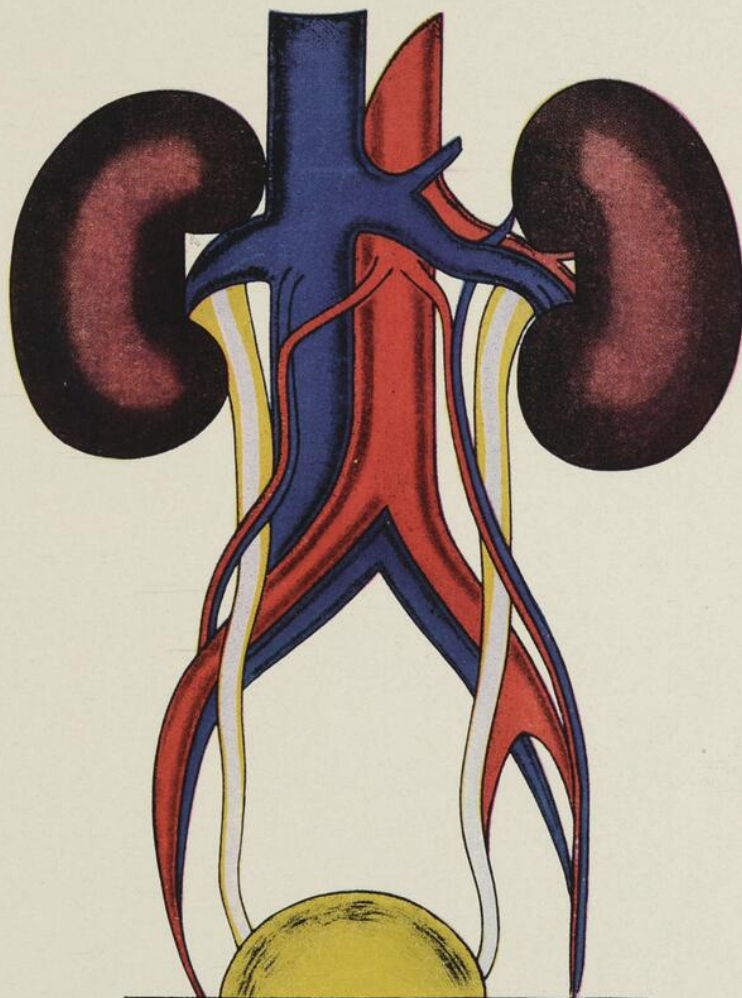
534 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

ACTIF, PLUS DE \$170,000,000

PHEZINE

Antiseptique Urinaire Essentiellement Nouveau



Bactéricide non toxique indiqué dans la
Pyélo-néphrite, Pyélite, Pyurie, les Colibacillooses.

DE 6 À 12 COMPRIMÉS PAR JOUR.

Conditionné en flacons de 100 comprimés.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE.

LABORATOIRES DES BERGERS-BISMOL

388 ouest, rue St-Paul
MONTREAL — CANADA



Tous les facteurs NATURELS

Les auteurs s'accordent à dire que . . .

"LA DÉFICIENCE D'UN FACTEUR DU COMPLEXE B est toujours accompagnée d'une DÉFICIENCE GÉNÉRALE des 12 FACTEURS connus."

(Vit. Ther. ds Gen. Prac. Gordon & Sevringhaus, 1941.)

Vu la grande importance biologique d'un groupe de facteurs contenu dans le COMPLEXE NATUREL, la VITAMINE B NATURELLE TOTALE (**B-ToTum**) doit être préférée aux produits de synthèse.

"Nous devons nous méfier des produits synthétiques ajoutés aux concentrés naturels parce qu'une VITAMINE PARTICULIÈRE est ainsi administrée hors de toute proportion avec les autres facteurs."

(C. Elvehjem ds "Nutrition", 1941.)

Conditionné en flacons de 100 comprimés.

B-ToTum est offert exclusivement à la profession Médicale.

B-ToTum est un COMPLEXE B NATUREL TOTAL. Chaque facteur garde sa proportion existante dans la nature. Il est stable, facile à prendre et relativement peu coûteux au patient.

Littératures et échantillons sur demande.

LABORATOIRES DES BERGERS-BISMOL

MONTREAL — CANADA

être gourmée, ni hautaine, éloignait toute familiarité. Mais ils étaient bons cependant et compatissants; ils interrogeaient leur malades sérieusement, d'une voix grave et sans se hâter; ils s'intéressaient à l'histoire de chacun, ne les bousculant pas, ni ne les heurtant de front, quand ils étaient peu dociles. Ils agissaient en bons pères de famille et ils étaient pour leurs élèves dévoués et amènes. Leurs noms: D'Orsonnens, Coderre, Chartrand, Mignault, Guerin. Ceux-là se confinaient à la seule pratique interne; mais il en était d'autres, non moins sympathiques qui avaient une orientation thérapeutique chirurgicale.⁸ Ils nous impressionnaient plus encore. C'étaient Sir William Hingston, Brunelle, Merrill, Desjardins.

Je trouve très amusantes tes observations sur le protocole opératoire. Elles cadrent si peu avec les formalités à la mode, quand j'étais stagiaire. A cette époque, l'asepsie était encore inconnue et l'on opérait suivant la méthode antiseptique. Ne crois pas cependant qu'il ne se faisait pas de travail.⁹

C'était toute une histoire que de préparer la malade que l'on destinait à une ovariectomie. On en parlait longtemps à l'avance et c'était un grand spectacle qu'il ne fallait pas manquer. L'opération était si grave, que deux Soeurs étaient chargées de prendre soin de l'opérée pendant 8 jours et ne la laissaient pas d'une minute, interdisant pendant cette période toute visite. Au bout de ce temps, la

⁸ N.D.L.R. — La première salle d'opérations était logée à l'étage de St-Ignace. En 1887, la salle fut transférée au troisième étage, dans l'aile dite de la chapelle. Selon les Annales: « Au 3e et dernier étage se trouve la magnifique salle d'opérations que les visiteurs ne peuvent se lasser d'admirer. L'amphithéâtre peut contenir 200 étudiants. Il y avait à côté une chambre spéciale pour les opérées d'ovariectomie. » L'inauguration eut lieu le 13 décembre 1887.

⁹ N.D.L.R. — Le registre des opérations se lit comme suit : en 1885, 106 opérations; en 1886, 146; en 1887, 254; en 1888, 226; et en 1891, 337 opérations.



De gauche à droite, en haut : Amédée Marien, William James Derome ;
au centre : Théodule Bruneau, Edmond Dubé ; en bas : Albert
Lassalle, Ernest Bousquet.

(Photos Albert Dumas 1, 3, 4, 5, 6).

malade quittait la chambre spéciale et réintégrait le lit qu'elle occupait antérieurement à Ste-Vierge. Les suites post-opératoires n'étaient pas toujours simples et les complications se rencontraient fréquemment. L'ovariotomie terminée, c'était liesse dans l'hôpital et un vin d'honneur était versé à la pharmacie.

... C'est à ton tour de trouver amusantes mes descriptions; mais je te prie de croire que nous n'avions pas le coeur à rire pendant ces interventions qui exigeaient un gros personnel. Il est un souvenir qui me revient et c'est une de tes réflexions qui m'y a amené. Il s'agissait d'une amputation; le chirurgien ne sachant à un moment donné, ayant besoin de ses deux mains, où déposer son bistouri, ouvrit la bouche et le maintint en équilibre entre ses dents. On discuta longtemps s'il y eut faute, car la plaie avait été aspergée d'huile phéniquée.¹⁰

... N'importe ! avec les moyens dont ils disposaient, mes maîtres avaient des résultats surprenants. Leur réputation s'étendait même à l'étranger, car bon nombre d'entre eux, qui avaient étudié en Europe, y retournaient régulièrement et participaient aux Congrès Internationaux. Si j'ai gardé d'eux un excellent souvenir, je n'ai pas oublié non plus ceux de ma génération, qui mieux doué que moi et un peu plus fortunés, ont pu aller également compléter leurs études à Paris et sont revenus, pleins de science, enthousiastes, apôtres des méthodes modernes.

Mais je m'attarde et cherche à retenir ton intérêt plus que de raison; ta tante, qui trouve que je prolonge indûment mes veilles, m'a deux fois déjà annoncé qu'il était

¹⁰ N.D.L.R. — Une note de lecture, de la même veine: « La cause du tétanos paraît avoir été un courant d'air provenant d'une fenêtre ouverte qui aurait frappé directement la patiente ». Note extraite de l'Union Médicale du Canada, vol. XIX, 1890, page 12.

près de minuit et que c'était bien laid pour un médecin de ne pas suivre les ordonnances. Je ne veux pas te laisser cependant sans te dire que mes contemporains de l'Hôtel-Dieu ont fait leur marque. Les Marien, Hervieux, Baril, Cléroux, Dubé, Bruneau, Derome, Falardeau, Latreille, Lassalle, Bousquet, Larocque, même s'il en est parmi eux qui aient été mes cadets, ont tous réussi admirablement. Les chirurgiens ont brillé, au premier plan, grâce à la technique listérienne; leur habileté très grande et leur sens clinique ont permis des réalisations opératoires jusqu'à eux inatteintes. Les médecins ont été parmi les meilleurs et les plus actifs de ce début de siècle; les spécialistes ont gagné l'estime et l'admiration des praticiens et leur renom s'est étendu aux quatre coins de la province.

...Tu as sans doute raison de vanter les talents de tes professeurs, leur éloquence, leur savoir, leur dévouement à votre endroit. Il me paraît impossible toutefois qu'ils puissent faire oublier ceux qui ont, à mon humble avis, fait le nom de l'Hôtel-Dieu, à savoir mes Maîtres, leurs prédécesseurs et mes contemporains. Vous, les jeunes, avez le tort de ne pas croire aux générations qui vous ont tracé la voie et cependant sans eux..., toi, tout au moins, tu n'aurais pas un oncle qui reste fidèle à ses vieilles attaches hospitalières et qui t'aime bien,

J.-Prime.

Pour copie conforme,
Edouard Desjardins.

*Une heure avec le Dr E.-P. Chagnon ...*LES MÉDECINS DE L'HÔTEL-DIEU ET LA
LITTÉRATURE MÉDICALE CANADIENNE*Par* PAUL DUMAS

Les ouvrages médicaux écrits par des médecins canadiens de langue française sont peu nombreux. Pour expliquer cette pénurie, l'on serait tenté d'invoquer encore une fois l'excuse traditionnelle à nos insuffisances intellectuelles, à savoir, notre jeunesse — une jeunesse qui compte déjà trois cents printemps — les traverses qui ont marqué notre histoire, nos difficultés matérielles, etc. Avouons-le sans ambages ni complaisance, nous avons longtemps souffert d'indifférence culturelle. Il y a quelques années à peine, les médecins auteurs étaient mal vus de leurs confrères inféconds qui les traitaient par dérision de « publieux ».

L'essor prodigieux de la littérature médicale américaine a modifié cette manière de voir. Sollicités de plus en plus par cette lumière qui leur vient du sud, nos médecins s'adonnent maintenant davantage et sans remords à cette douce et très utile manie d'écrire.

Si peu considérable soit-elle, il existe quand même une littérature médicale canadienne d'expression française. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient intéressés de retracer avec nous les quelques douzaines de volumes et de brochures qui la composent et d'y rechercher les écrits de nos aînés de l'Hôtel-Dieu.

Pour guider notre curiosité maladroite nous sommes allés demander l'assistance d'un expert en la matière, le Docteur E.-P. Chagnon. Comme l'écrivait naguère Léo

Pariseau, le docteur Chagnon est « le plus acharné de nos collectionneurs de *Canadiana* médicaux ». Depuis plus de trente ans, il a amassé volumes, brochures, revues, journaux, prospectus, etc., concernant la pratique et l'enseignement de la médecine au Canada. Touché de notre ferveur de néophyte, il nous a accueilli avec une courtoisie charmante dans sa demeure dont les belles boiseries et les pièces spacieuses nous rappellent avec mélancolie le temps où la rue de l'Esplanade connaissait la même faveur qu'Outremont ou Westmount de nos jours. Le docteur Chagnon s'est soumis de bonne grâce à nos questions et nous a généreusement fait voir ses trésors et ses notes.

A part les observations de Michel Sarrazin sur le castor et le rat musqué que Réaumur remania et publia sous son nom à Amsterdam au XVIII^e siècle, il semble que le premier ouvrage publié par un médecin canadien soit celui de François Blanchet, « les Recherches sur la médecine ou l'application de la chirurgie à la médecine, à New York, de l'imprimerie de Parisot, MDCCC ». Vient ensuite « *The French practice of medicine* » de Xavier Tessier, traduction d'un ouvrage d'un docteur Bégin, publiée en 1829, à New-York également. Ce Xavier Tessier avait fondé en 1826 le premier périodique médical canadien, « *Le Journal Médical du Canada* », publication bilingue qui eut quatre livraisons en 1826 et trois en 1827.¹ Tout comme Blanchet, Tessier était de Québec. Nous relevons en feuilletant sa revue le nom de Guillaume Vallée, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui y publia une dissertation sur le cancer de l'utérus. Dans la « *Medical Gazette* » qui paraît en 1844, nous notons les noms d'autres médecins de l'Hôtel-Dieu, Monro, Bibaud, etc. J.-A. Bibaud, « professeur d'anatomie à l'École de Médecine et de chirurgie de Montréal (U. V. C.), médecin de

¹ Voir Léo Pariseau — « Le centenaire du Journal médical du Canada », Un. Méd. du Can., 1926.

l'Hôtel-Dieu, consultant des dispensaires et de la maternité Sainte Pélagie », éditée en 1874 la plus éphémère de nos revues : « *La Gazette Médicale des Hôpitaux et d'Hygiène* » (sic) qui ne parut qu'une fois. D'ailleurs, comme le signalait le professeur Oscar Mercier l'an dernier, les médecins de l'Hôtel-Dieu participent à toutes les manifestations médicales de l'époque et en particulier à la direction des journaux scientifiques. En 1872, J. P. Rottot fonde l'*Union Médicale*; en 1879, Th. E. D'Odet d'Orsonnens publie l'*Abeille Médicale* qui vivra jusqu'en 1882; en février 1887, J. M. Beausoleil fonde *La Gazette Médicale de Montréal* qui disparaîtra en décembre 1892. Mentionnons encore le météorique *Anti-Vaccinateur* de J. C. Coderre qui s'effondrera après trois livraisons en 1884. William-James Deroime, travailleur infatigable et modeste, assumera tour à tour les postes de secrétaire de la rédaction à *La Revue Médicale du Canada* — fondée à Lévis, en 1897, par le docteur Boulanger de cette ville, et transportée en 1899 à Montréal où elle décédera en 1904 — et au *Journal de Médecine et de chirurgie* (1906-1916) où figurent également Eug. Saint-Jacques et L.-E. Fortier. Nous retrouvons encore un des nôtres, et non des moindres, Léo Pariseau, dans la revue d'Henri Lasnier, *Les Rayons-X* qui paraît huit fois en 1910 et 1911. Quant au *Journal de l'Hôtel-Dieu*, il appartient à l'histoire vivante.

En dehors des journaux médicaux, les médecins de l'Hôtel-Dieu ont publié quelques ouvrages et plusieurs brochures. Avec la bienveillante assistance du docteur Chagnon et d'Edouard Desjardins, nous en avons dressé une liste rapide et sûrement incomplète que l'on trouvera plus bas. Nous avons cru bon d'y faire entrer aussi quelques écrits ou mémoires d'envergure tels que ceux de L.-D. Mignault, Léo Pariseau, Pierre Masson, etc. Signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs les ouvrages de Sir Wil-



Sir WILLIAM HINGSTON PRATIQUANT UNE INTERVENTION CHIRURGICALE.
Tableau de J.-C. FRANCHÈRE. Musée de l'Hôtel-Dieu.

(Photo André-G. de Tonnancour)

liam H. Hingston, notre premier grand écrivain médical, dont le « Climate of Canada » est d'une lecture fort savoureuse après 50 ans en plus d'être rédigé dans une langue d'honnête homme. L'on remarquera que Sir William Hingston a écrit sur la vaccination à plusieurs reprises. A ce propos, le docteur Chagnon nous rappelle, avec un brin de malice, que Sir William s'était sans doute préoccupé de la vaccination à la suite d'une épidémie de variole qui s'était déclarée dans son service où un varioleux était apparemment passé inaperçu. Cette mésaventure n'aura pas empêché Sir William Hingston de contribuer hautement au renom scientifique de l'Hôtel-Dieu et d'occuper un rang éminent dans l'histoire de la médecine canadienne.

Bibliographie sommaire des ouvrages écrits par les médecins de l'Hôtel-Dieu

BARBEAU, Antonio :

La place d'une technique eugénique en biologie humaine. Montréal, 1934.

L'hygiène mentale (en coll.). Montréal, 1931.

L'hygiène mentale et l'éducation (en coll.). Ottawa, éd. du Lévrier, 1940.

Le maître et l'élève (en collab.). Ottawa, éd. du Lévrier, 1942.

Sous les Platanes de Cos. Montréal, Bernard Valiquette, 1942.

Neuro-chirurgie militaire de W. Penfield (traduction en collaboration avec Paul Dumas). Ottawa, 1942.

Le freudisme (en préparation). Des tranches importantes de cet ouvrage ont paru dans la *Revue Trimestrielle*, la *Revue Dominicaine* et l'*Ecole Canadienne*.

BARIL, Georges-H. :

Les deux nomenclatures chimiques. Montréal, 1920.

Les industries de la province de Québec. Dans l'*Encycl. de la Jeun.*, v. 10, 1923.

La chimie des hormones. Montréal, 1941.

BOLTÉ, René :

Les faisceaux tenseurs des aponévroses. (th. d'agr.). Montréal, 1942 (*J. de l'H.-D.*).

BOURQUE, Jean-Paul :

De l'intérêt de l'examen en station debout dans le diagnostic urologique. Lille, Soc. d'impr. et d'éd. du Nord, 1936.

BRUNEAU, Théodule :

Leçons de pathologie interne (en coll. avec Latreille, Kennedy et Lebel). Montréal, Albert Morel, s.d.

DANDURAND, René :

La diététique (avec l'assistance de Paul Larivière, Omer Manseau, Oscar Mercier, Gaspard Morin et Paul Poirier). Montréal, 1937.

Le diabète (en coll. avec J.-Roméo Pépin et R. Dussault). Numéro spécial du *J. de l'H.-D.*, v. 8, 6, 1939.

DESJARDINS, Louis-Edouard :

Les études classiques et l'enseignement de la médecine.

Ecole de médecine et de chirurgie (discours d'ouverture). Montréal, imprimerie de l'Institut des Sourds-Muets, 1888.

DESJARDINS, Edouard :

Les complications cardio-vasculaires dans les anévrysmes artérioveineux traumatiques. Paris, Arnette, 1926.

Initiation au devoir. Leçons de déontologie pratique. Montréal, Déom, 1933.

DUBÉ, Jos.-Ed. :

De la grossesse et de l'accouchement chez les primipares. Paris, G. Steinheil, 1897.

Institut Bruchési — Dispensaire antituberculeux à Montréal. Montréal, 1911.

La situation hospitalière à Montréal. Montréal, 1928.

DUMAS, Paul :

La méthode Ogino-Knaus (en coll. avec le R. P. Chaput, s.j.). Montréal, 1935.

Voir Barbeau, Neurochirurgie militaire.

DUSSAULT, Roland :

Voir Dandurand, le Diabète, la Diététique.

FORTIER, L.-E. :

Matière médicale. Montréal, 1920.

Formulaire de l'Hôtel-Dieu. 1921.

HINGSTON, Sir William :

The Medical Institutions of Paris. Montréal, The Medical Chronical Office, 1855.

Medical Evidence in the Wellington Street Murder case. Montréal, 1860.

Myotomy and Tenotomy in certain joint diseases and their sequelae. Montréal, 1871.

Remarks on Vaccination. Montréal, Louis Perrault, 1876.

Remarques sur la vaccination. Ibid, 1876.

The Climate of Canada and its relation to Life and Health. Montréal, Dawson Brothers, 1884.

Remarks on Vaccination. Montréal, Perrault, 1885.

Remarques sur la vaccination. Ibid., 1885.

Note-Book for cases of ovarian and other abdominal tumors. Montréal, Dawson Brothers, 1887.

JUTRAS, Albert :

Contribution à l'étude de l'influence des modalités radiothérapeutiques dans le traitement des sarcomes lymphoïdes du pharynx. Thèse de l'U. de Paris, Paris, 1933.

LAROCQUE, Charles :

Notions sur l'anesthésie. Montréal, Morel, s.d.

Chapitre sur l'anesthésie dans: Rhéaume, Technique chirurgicale, chapitre II, p. 25. Paris, Masson, 1932.

LARIVIÈRE, Paul :

Voir Dandurand, Diététique.

LASSALLE, Albert :

Leçons d'ophtalmologie et d'otorhinologie. Montréal, Morel, s.d.

LATREILLE, Eugène :

Contribution à l'étude des modifications de la surrénale au cours des maladies toxi-infectieuses chroniques dans leurs rapports avec les lésions du foie, des reins, du corps thyroïde et de l'hypophyse. Paris, Rousset, 1908.

Leçons de pathologie interne (en coll. avec Bruneau, Kennedy et Lebel). Montréal, Morel, s.d.

Notes pratiques. Recueil de faits anatomo-cliniques, Montréal, 1914.

LEBEL, Hyacinthe :

Voir Latreille, Pathologie interne.

Leçons de pathologie générale. Montréal, s.d.

LESPÉRANCE, Henri :

Pédiatrie. Montréal, s.d.

MANSEAU, Omer :

Voir Dandurand, Diététique.

MASSON, Damien :

Les accidents vésicaux de l'appendicite. Reims, 1898.

MASSON, Pierre :

Les tumeurs. Paris, Maloine, 1923. (Tome XXVII du traité de Pathologie Médicale de Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneaux.)

Les glomus cutanés de l'homme. Bull. Soc. Fr. Derm., no 7, 1935, pp. 1174-1245.

Les glomus néuro-vasculaires. Paris, Hermann et Cie, 1937.

Tumeurs encapsulées et bénignes des nerfs. No 3, vol. 1, Rev. Can. de Biol., 1942.

MERCIER, Oscar :

Syndrome douloureux du côlon proximal. Paris, Legrand, 1924.

Séméiologie urinaire. Paris, Legrand, 1925.

Voir Dandurand : La Diététique.

MIGNAULT, L.-D. :

Histoire de l'École de Médecine et de chirurgie de Montréal. Un. Méd., vol. 55, oct. 1926.

MOUSSEAU, J.-Alfred :

A propos d'un cas de syphilis gastrique à forme linitique avec évolution régressive. Paris, Legrand, 1926.

PARISEAU, Léo-E. :

Traductions: Mastoids, de Law. — The Pathological Gall-bladder, de A. George. — Digestive disturbances in infants and children, de Léon Le Wald. (Publiées en 1925, 1922, 1923 dans *Annals of Roentgenology*).

- Pour visiter avec profit l'exposition des vieux livres de médecine. C.-R. du XI^{ème} congr. de l'A.M.L.F.A.N., 1926.
- L'histoire générale et médicale de l'électricité racontée par mes vieux livres. Ibid. (XI^e congr.), 1930.
- L'histoire médicale du castor. Ibid. (XII^e congr.), 1933.
- The Story of Electricity told by one hundred old books. Int. Congr. of Rad., 1933.
- Les miettes médicales et gastronomiques de l'histoire du Canada. *J. de l'H.-D.*, t. 1, 1-2-3-4-5-6; t. 2, 1-2; t. 3, 1, 1932-1934.
- Le catalogue de cent objets divers tirés du trésor et des archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal. *J. de l'H.-D.*, t. 3, 3.
- En marge du récit de la grosse maladie du capitaine Cartier. C.-R. du XIII^e Congr. de l'A.M.L.F.A.N., 1934; *J. de l'H.-D.*, t. 3, 4.
- Canadian medicine and biology during the French Regime, in H M. Tory, a History of Science in Canada (écr. en coll.). Toronto, Ryerson Press, 1940.
- Consulter aussi la table des matières du Journal de l'Hôtel-Dieu, p. 516 du présent numéro.
- PÉPIN, J.-Roméo :**
- Syndromes pancréatiques aigus (en coll. avec A. Lesage, R. Boucher, J. Lesage). Rapp. du XXIII^e Congr. Fr. de médecine T. 1. Paris, Masson, 1934.
- Voir Dandurand, Le Diabète.
- POIRIER, Paul :**
- Voir Dandurand, Diététique.
- RHÉAUME, Pierre-Z. :**
- Technique chirurgicale — Estomac et duodénum. Paris, Masson, 1932.
- RIOPELLE, Joseph-Luc :**
- Sur les proliférations nerveuses de la vésicule biliaire (neuromatoses vésiculaires). *J. de l'H.-D.*, t. II, 1.
- SAINT-JACQUES, Eug. :**
- Histoire de la médecine. Montréal, Beauchemin, 1935.
- SAINT-PIERRE, Alexandre :**
- Anatomie et physiologie. Montréal, s.d.

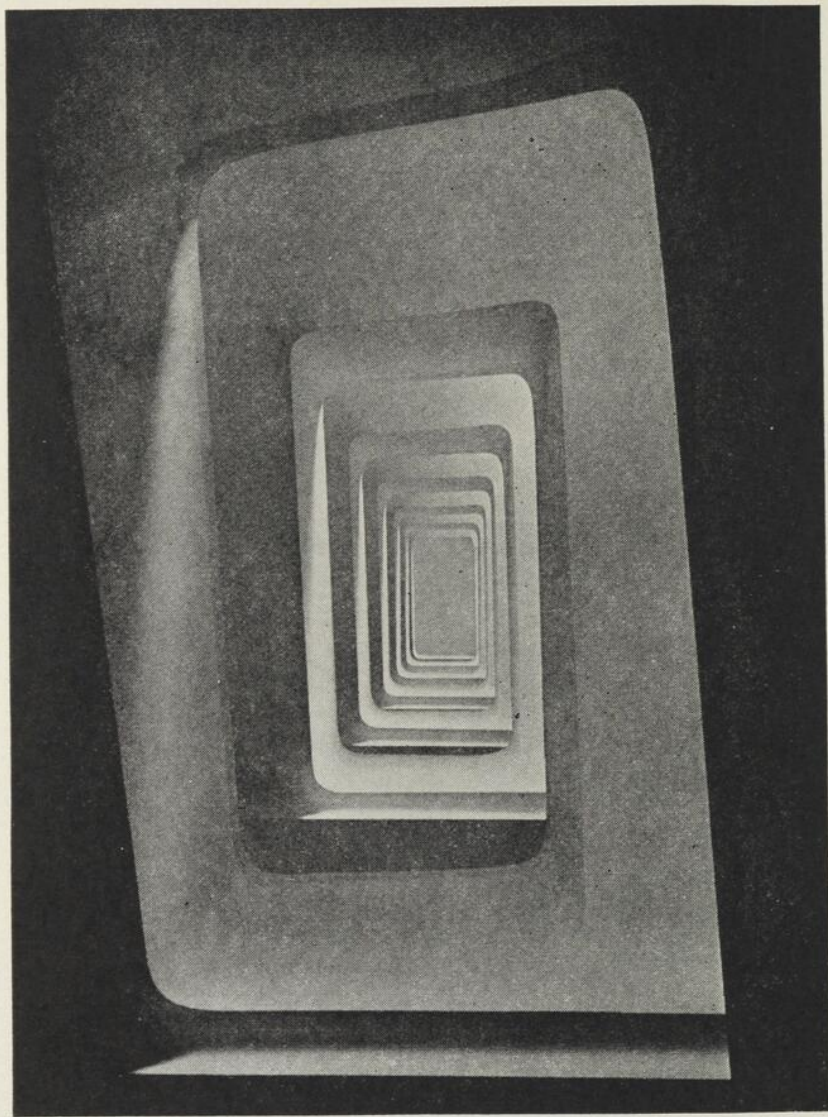


PAVILLON JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE
rotonde centrale avec vue du Mont-Royal.

(Photo André-G. de Tonnancour)

CÉLÉBRATION DU TRICENTENAIRE DE L'HÔTEL-DIEU

- 19 octobre 1941 — Ouverture de l'année jubilaire par S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti.
- 6 novembre 1941 — Bénédiction de la pierre angulaire du pavillon Jérôme-Le Royer-de-La Dauversière par S. E. Mgr Joseph Charbonneau.
- Allocutions par Mgr l'Archevêque de Montréal, Rév. Mère Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu, Hon. Henri Groulx, ministre de la Santé, prof. Oscar Mercier, président du comité exécutif de l'Hôtel-Dieu, Dr Albert Jutras, président du bureau médical.
- Avril 1942 — Publication de « L'HÔTEL-DIEU, premier hôpital de Montréal » par Soeur Mondoux, r. h.
- 26 avril — Matinée-causerie par les Amis de St-François.
- Conférence : « Le R. Père Charles Rapine, récollet » par le R. P. Damase Laberge, o.f.m.
- Sketch historique de Mlle Marie-Claire Daveluy.
- 14-15-16 mai — Triduum d'action de grâces.
- Premier jour*: Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr J. C. Chaumont. Sermon : « L'Hôtel-Dieu et ses trois siècles de charité » par M. Henri Garrouteigt, p.s.s.
- Salut du T. S. Sacrement célébré par S. E. Mgr Emile Yelle, p.s.s. Sermon : « L'Eucharistie et son rayonnement sur notre histoire » par le R. P. R. Saint-Cyr, s.s.s.
- Concert par MM Paul Doyon et Gabriel Cusson.
- Deuxième jour*: Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Georges Courchesne. Sermon : « La Vierge Marie dans la fondation de Montréal » par le révérend Père L. Chagnon, s.j.
- Salut du T. S. Sacrement célébré par S. E. Mgr L. Whelan.
- Conférence : « Aux temps héroïques de Ville-Marie »



PAVILLON JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE
(perspective montante d'un des escaliers)

(Photo André-G. de Tonnancour)

par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec.

Troisième jour : Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Joseph Charbonneau. Sermon : « Saint Joseph, patron de l'Hôtel-Dieu », par Mgr Paul-Emile Léger, P. D.

Dévoilement et bénédiction d'une plaque commémorative à la mémoire de Jeanne Mance.

Séance historique sous la présidence de S. H. Adhémar Raynault.

Conférence : « Jérôme Le Royer de la Dauversière » par Mgr Philippe Perrier, P.A.

Sketch de Mlle Marie-Claire Daveluy : « Jérôme Le Royer et le Père Etienne, récollet ».

Allocutions : M. Emile (Lépine, p.s.s., aumônier de l'Hôtel-Dieu, Hon. Henri Groulx, prof. Donald Hingston, prof. Oscar Mercier.

Salut du T. S. Sacrement présidé par S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti.

Démonstration au monument Jeanne Mance.

17 mai — Messe célébrée par S. E. le Délégué Apostolique.

18 mai — Visite de S. Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve.

Remise d'une attestation de reconnaissance de la ville, document présenté à l'Hôtel-Dieu, par S. H. le Maire de Montréal.

21-22 juin — Assemblée spéciale des Hôpitaux catholiques du Canada et des E.-U. tenue à Montréal à l'occasion du III^e centenaire de l'Hôtel-Dieu.

Messe pontificale à Notre-Dame. Dévoilement et bénédiction d'un bas-relief à la mémoire de Jeanne Mance. Séances au collège de Montréal et au Jardin Botanique. Remise de parchemins et d'albums contenant plus de 400 messages de félicitations des hôpitaux du continent.

Orateurs au collège de Montréal : R. P. A.-M. Schwitalla, s.j., Mgr O. Mairault, R. P. Léon Pouliot, s.j., M. V. Lévesque, représentant le maire de Montréal, M. Ballantyne, rédacteur du Canadian Register. R. Soeur Lacroix, s.g.m. et Rév. Mère Margaret, R. H., de Toronto, Rév. Mère Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu.

Sketchs historiques de Mlle Marie-Claire Daveluy.

Au Jardin Botanique, étude de la « Défense civile ».

Conférenciers : M. l'abbé McCowell, de Hamilton, Colonel Ls Petitlec, Dr J. Manion, M. R.-M. Kneifl, secrétaire de l'Association des H. C., R. Soeur Dorais, s.g.m., R. Père Emile Bouvier, s.j., Dr C.-O. Trainor, R. Soeur Mary Kathleen, M. l'abbé O'Reilly, R. P. A. M. Schwitalla, M. l'abbé V. Germain, Dr R. Power.

Conférence : « Jeanne Mance, modèle de l'infirmière », par Mgr Philippe Perrier

Résolution présentée pour demander d'ouvrir le procès de béatification de Jeanne Mance. Appuyée par le R. P. Schwitalla.

Démonstration au monument Jeanne Mance à l'Hôtel-Dieu.

Salut du T. S. Sacrement et réception au pavillon des gardes-malades.

25 juin — Visite des gardes-malades de l'Association des Infirmières Canadiennes en congrès à Montréal. Réception de plus de six cents des congressistes au pavillon des gardes-malades.

16 septembre — Congrès des Médecins de langue française à Montréal. Réception des congressistes à l'Hôtel-Dieu.

19 octobre — Clôture des fêtes jubilaires par S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti. Don d'un calice à l'Hôtel-Dieu, fac-similé du calice offert par le Saint-Père à l'Eglise de Montréal, en mai.

NOTES BRÈVES SUR L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Chronologie sommaire

- 1642 — Jeanne Mance participe à la fondation de Montréal avec Paul de Chomedey de Maisonneuve et y fonde l'Hôtel-Dieu. L'instigateur de ce double projet fut Jérôme Le Royer de La Dauversière.
- 1645 — Erection de l'hôpital, bâtiment de pierre protégé par une enceinte fortifiée; ce premier hôpital était sis à l'angle actuel de la rue Saint-Sulpice et de la rue Saint-Paul. L'Hôtel-Dieu restera à cet endroit jusqu'en 1860.
- 1659 — Arrivée au Canada des trois premières soeurs, de Brésolles, Macé et Maillet.
- 1673 — Mort de Jeanne Mance.
- 1695 — Premier incendie de l'Hôtel-Dieu.
- 1697-1750 — Rédaction des Mémoires de Soeur Morin, première recrue canadienne de l'ordre des Hospitalières de St-Joseph.
- 1721 — Nouvel incendie.
- 1734 — Troisième incendie.
- 1760 — Capitulation de Montréal. L'Hôtel-Dieu recueille les soldats blessés des armées anglaise et française.
- 1816 et 1847 — Epidémie de typhus.
- 1825 — L'hôpital qui jusque-là ne comptait que 32 lits est rebâti et contient 50 lits.
- 1832, 1834, 1847 — Epidémie de choléra.
- 1842 — Aménagement de deux nouvelles salles.
- 1843 — Fondation de l'école de médecine et de chirurgie. On y donne un enseignement bilingue. Jusque-là, l'enseignement de la médecine ne se faisait qu'en anglais, à l'université McGill, fondée en 1822. En 1850, l'école de médecine passe sous le contrôle des médecins canadiens-français et, grâce à l'intervention du

Dr Pierre Monro, les religieuses de l'Hôtel-Dieu ouvrent leurs salles aux étudiants pour les leçons cliniques. En 1872, elles contribueront largement à la construction du nouveau local de l'École, avenue des Pins, face à l'Hôtel-Dieu.

1860 — Déménagement de l'Hôtel-Dieu sur son site actuel. L'hôpital construit alors compte 240 lits. Ce terrain dit « terre de la Providence », au Mont Ste-Famille, leur avait été légué en 1730 par les frères Basset.

1941-1942 — Edification du pavillon Jérôme le Royer de La Dauversière.

(Notes rédigées d'après Léo Pariseau: Le catalogue du trésor historique de l'Hôtel-Dieu. J. de l'H.-D., t. III, no 3; Soeur Mondoux: L'Hôtel-Dieu, Montréal, 1942; L.-D. Mignault: Histoire de l'École de Médecine et de chirurgie de Montréal. Un. Méd., vol. 55, pp. 598-675; Oscar Mercier: L'Hôtel-Dieu et les médecins à Montréal, J. de l'H.-D., t. 10, no 6.)

NOMBRE DES MALADES ACCUEILLIS À L'HÔTEL-DIEU (de 1760 à 1941)

De 1760 à 1809 : ¹	Hommes	12,237,	Femmes	8,707,	total	20,944
De 1810 à 1859 :	“	30,545,	“	30,632,	“	61,277
De 1860 à 1909 :	“	61,277,	“	59,837,	“	121,114
De 1909 à 1941 :	“	64,751,	“	82,122,	“	146,873
De 1760 à 1941 :	350,208

Ces malades, de toutes confessions, se recrutent principalement parmi la population du pays et sont pour la plupart d'origine française, anglaise, irlandaise, écossaise et indienne. En raison des guerres et de l'immigration, ils comprennent aussi des Allemands, des Italiens, des Belges, des Suisses, des Américains, des Polonais, des Autrichiens, des Hollandais, des Finlandais, des Russes, des Roumains, des Suédois, des Tchèques, des Yougoslaves, des Danois, des Grecs, des Galates, des Hongrois, des Chinois, un Japonais, des Turcs, des Africains, des Lithuaniens, des Norvégiens, des Espagnols, des Australiens, des Ukrainiens, des Mexicains, un Brésilien, un Hindou, un Luxembourgeois, un Guadeloupien, un Libanais, un Haïtien, raccourci ethnographique surprenant pour une cité haut perchée comme la nôtre près du Septentrion.

¹ Les chiffres donnés ici pour la période 1760-1860 sont approximatifs, plusieurs registres ayant été détruits.

L'HÔTEL-DIEU EN 1942

Abrite 387 lits. Avec l'achèvement du pavillon Jérôme Le Royer de la Dauversière — qui comptera 125 chambres privées et permettra d'aménager de nouvelles salles dites semi-privées dans l'hôpital actuel — ce nombre atteindra près de 600 lits.

Comporte les services suivants : médecine, chirurgie, neurologie et endocrinologie, dermato-syphiligraphie, urologie, ophtalmologie, otorhino-laryngologie, anesthésie, radiologie et physiothérapie, anatomie pathologique, chimie biologique et bactériologie, ainsi que des consultations externes en : médecine, chirurgie, gynécologie, urologie, dermato-syphiligraphie, neurologie et psychiâtrie, phtisiologie, cardiologie, nutrition et rhumatologie, hématologie, endocrinologie, oro-rhino-laryngologie, ophtalmologie et allergie.

L'hôpital est également pourvu d'une cuisine diététique.

PERSONNEL MÉDICAL DE L'HÔTEL-DIEU

en décembre 1942

Médecins honoraires

Louis-Edouard Fortier
E.-J.-C. Kennedy
Damien Masson

J.-Pierre Roux
Alexandre Saint-Pierre
Charles St-Pierre

Consultants

Jules Archambault
E.-G. Asselin
Georges Badeaux
G.-H. Baril
Ubaldo Bessette
Adrien Brunet
Armand Derome
Joseph Gravel
E.-P. Grenier
Guy Hamel

Lionel Lamy
Emile Legrand
Henri Lespérance
Albini Paquette
Léo-E. Pariseau
P.-A. Robichaud
Roland Roux
Eug. Saint-Jacques
Hector Sanche
Edouard Tétrault

Service de médecine

J.-Roméo Pépin
Hyacinthe Lebel
J.-H. Legendre

J.-Alfred Mousseau
Romuald Gatien
Réginald Savoie

Charles Nadeau
 Fernand Dazé
 J.-E. Paquet
 Gérard Morin
 Gérard Poupart
 Gérard Casgrain

Rodrigue Lefebvre
 Omer Manseau
 René Dandurand
 Roland Dussault
 Roland Lamarre

En congé

Paul Choquette
 Gérard Garon
 Paul-Emile Bourgeau

Paul Robert
 Paul Letendre
 Gaston Bellemare

Service de chirurgie

Donald Hingston
 Louis-Paul Sénécal
 Edouard Desjardins
 Georges-E. Cartier
 Gérard St-Onge

Armand Paré
 Paul Marchildon
 Charles Lefrançois
 Pierre Meunier

En congé

Ernest Trottier

Jacques Bruneau

Neurologie, psychiâtrie et endocrinologie

Antonio Barbeau
 Paul Dumas (endocr.)
 Jean-Léon Desrochers

Aleide Pilon
 R. P. Noël Mailloux O. P.
 (psychol. clin.)

En congé

Paul Larivière

Fernand Charest

Ophthalmologie et oto-rhino-laryngologie

L. de G. Joubert
 Hervé Legrand
 L.-J. Tessier
 Roland Pellerin
 François Henry
 Jacques Badeaux

François Badeaux
 Charles Mathieu
 Hector Dubuc
 Roland Lapointe
 Lucien Perron

En congé

Charles-Auguste Berthiaume

Urologie

Oscar Mercier
 Jean-Paul Legault

Jean-Paul Bourque

Dermato-syphiligraphie

Paul Poirier

Roland Blais

Anesthésie

Roméo Rochette

Almanzor Marsolais

J.-Eugène Barbeau

Gaston Dupuis

Maurice Lègaré

Léon Longtin

René Lebeau

Radiologie et physiothérapie

Albert Jutras

Charles Langlois

Anatomie-pathologique

Pierre Masson

Joseph-Luc Riopelle

Chimie physiologique et bactériologie

Pierre-Paul Gauthier

Gaston Gosselin

En congé

Jean Chartier

Odontologie

J.-Alcide Thibaudeau

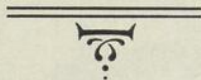
E. Pelletier

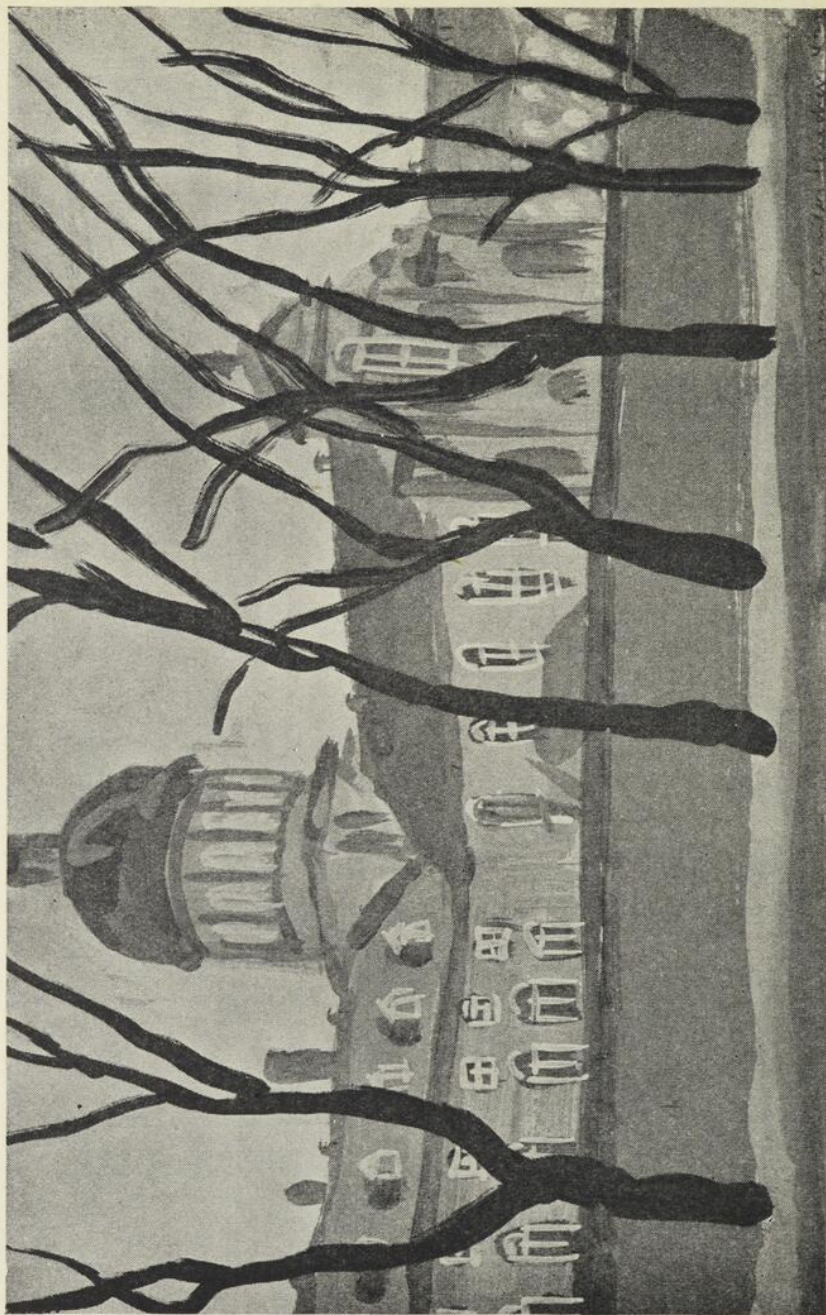
O. Mageau

Opticiens optométristes

Emile Carrière

Adrien Sénécal





L'HÔTEL-DIEU (gouache de JEAN-CHARLES FAUCHER)

(App. au prof. Antonio Barbeau)

(Photo André-G. de Tonnancour)

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU JOURNAL DE L'HÔTEL-DIEU

Trois cents années d'existence. Trois changements de locaux. Renouvellement du personnel religieux et médical douze à quinze fois. Hormis les fondateurs et les fondatrices, pas de figures vraiment transcendantes. Une multitude d'individus, de talents variés, prodiguent leur science, leur charité, leurs souffrances... et s'en vont... Et c'est avec ces pierres anonymes, que selon les plans des architectes lointains, se bâtit la sublime histoire de notre Hôtel-Dieu...

De même — si parva licet componere magnis — Notre Journal a vécu dix années. Fondé en 1932 par quatre médecins courageux, dont les noms resteront indéfiniment inscrits à la page frontispice, il a connu des heures glorieuses et des moments de lassitude... A la direction et à la rédaction, la première équipe fut relayée par une deuxième que bientôt une troisième remplacera. La vie continue à travers les individus qui passent...

De l'histoire intime du Journal, je ne veux rien dire. Je tairai les noms... même de celui qui, presque seul, a écrit tels numéros, de celui-là dont le travail obscur et ardu n'en fut pas moins essentiel. Eux, comme nous, ont accepté dans une atmosphère indécise et parfois ingrate, de servir sans souci de gloire et de fortune. Parce qu'il s'agit d'une oeuvre de l'Hôtel-Dieu. Une belle oeuvre sûrement...

Nous avons, par noms d'auteurs, dressé la liste des publications contenues dans les dix premiers tomes de notre Journal. Elle parle par elle-même. Écoutons-là un peu.

Les écrits sont un critère assez sûr de la productivité scientifique d'un médecin. Pas le seul, puisque les soins aux malades, l'enseignement clinique et universitaire, les recherches personnelles en sont d'autres, aussi précieux. Aucun cependant n'est exclusif. Et pour leur part, les publications constituent indiscutablement un reflet de l'activité d'un cerveau. On juge l'arbre à ses fruits...

La liste ci-jointe prouve que le Journal de l'Hôtel-Dieu est bien la chose de tous les médecins de notre maison. Presque tous y ont peu ou prou, publié. C'est eux que le Journal a servis dans leurs intérêts hospitaliers et universitaires, dans leur réputation qu'il a répandue, chaque deux mois, auprès de deux milles confrères. Comme c'est aussi la réputation de l'Hôtel-Dieu... qu'il a portée à travers la province et au delà.

Celui-là aurait du mouvement médical contemporain, particulièrement du mouvement médical canadien-français, une idée assez fidèle qui prendrait le temps de relire les 60 numéros du Journal de l'Hôtel-Dieu publiés pendant les dix dernières années. Les sujets traités offrent une diversité extraordinaire. Peu de spécialités qui n'y soient richement représentées. Peu de genres : recherches personnelles, mises au point de questions d'actualité, constatations cliniques ou thérapeutiques, discussions de problèmes physiopathologiques, historiques, artistiques, littéraires, voire gastronomiques, qui n'aient reçu sa belle part. Pourrait-on, après cela, affirmer sans mentir, que le Journal de l'Hôtel-Dieu n'avait pas sa raison d'être et de vivre...

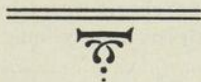
En tous cas, grâce à la fidélité de ses annonceurs qu'il tient à remercier, le Journal de l'Hôtel-Dieu a rempli le programme que lui traçaient ses fondateurs. A la première page du premier numéro, on peut lire : « Le Journal entend se consacrer à la « défense et illustration » d'une maison

qui a grandement mérité et dont les mérites ne sont pas assez reconnus. La défense se fera par l'illustration. L'on retrouvera de tout dans ses pages : de la médecine, des travaux de recherche pure et même des histoires tout court ! »

Dans le passé vraiment l'illustration fit la défense, l'illustration qui reste dans ces pages jaunissantes, tel un document. Mais qu'est-il désormais besoin de défense ! C'est à l'attaque qu'à l'avenir nous nous porterons. A l'attaque des mêmes obstacles pour le triomphe des mêmes causes . . .

Dans la mesure de ses moyens, le Journal de l'Hôtel-Dieu, qui déjà possède une tradition, se doit de servir la maison qui l'a vu naître, et par ce fait même, l'Université de Montréal et la médecine canadienne-française.

Antonio BARBEAU.



INDEX CUMULATIF PAR NOMS D'AUTEURS ¹
des articles parus dans le Journal de l'Hôtel-Dieu
de 1932 à 1942

A

	Année	No	Page
ALLARD, r.h., R. Soeur :			
Au Congrès des infirmières, Paris-Bruxelles	1933	4	205
L'oeuvre de Jeanne Mance. Discours	1941	6	371

B

BADEAUX, FRANÇOIS :

Kystes pigmentés congénitaux de l'iris	1932	3	169
Etude biomicroscopique d'une cataracte zonulaire	1933	5	288
Redressement du sol ciliaire dans le trichiasis tra- chomateux suivant la technique de Cuénod et Nataf	1933	6	362
Radiothérapie du zona ophtalmique et de l'herpès cornéen	1935	3	138
Réflexions sur les kystes dermoïdes de l'orbite ..	1935	6	333
Un cas d'iridodialyse traumatique opéré et guéri ..	1936	5	241
Kératite bulleuse secondaire à une iritis... traitée et guérie par le « Cinnozyl »	1937	5	245
Deux cas de tuberculose chorio-rétinienne traités avec succès par l'antigène méthylique de Nègre et Boquet	1939	2	87
Un cas d'hémorragies récidivantes de la rétine des sujets jeunes	1940	3	137
Détachement rétinien familial spontané idiopathique	1940	3	162
Les troubles oculaires d'origine parathyroïdienne	1941	2	98

BADEAUX, GEORGES :

Le docteur Albert Lasalle	1932	1	59
Paul-Ernest Bousquet	1937	4	181

¹ Bibliographie préparée par Mlle Denise Richard, g.m.e. et diplômée en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

	Année	No	Page
BARBEAU, ANTONIO :			
Remote results in the treatment of essential epilepsy with cobra venom	1940	2	114
Encéphalopathie hypertensive — métastases méningées d'un épithélioma bronchique primitif ..	1940	5	261
Un cas d'aphonie rebelle traité par la scopochloralose	1940	6	347
Considérations neurologiques sur les traumatismes crâniens	1941	1	1
Edgar Langlois	1941	1	71
L'électrocardiogramme dans la paralysie périodique héréditaire	1941	3	199
BARBEAU, J.-EUGÈNE :			
A propos des bruits de la base du coeur	1939	1	22
BARIL, GEORGES :			
Laboratoire et examen clinique du malade	1932	1	3
Recherche du glucose dans l'urine	1932	5	287
Le traitement des intoxications cyanurée et oxycarbonée par le bleu de méthylène	1933	5	294
Sémiologie de la typhoïde. Relations du laboratoire et de la clinique	1934	2	91
Alfred-Napoléon Rivet	1934	2	143
Les eaux minérales	1937	5	258
Hormones et tests biologiques	1940	1	1
Les hormones ou chimie des glandes endocrines ..	1941	5	297
BELLEMARE, GASTON :			
Le dosage de la phosphatase. Son rôle dans le diagnostic et le pronostic des atteintes osseuses et hépatiques	1941	2	147
Aspects médicaux des cholécystites	1941	4	231
BERNARD, c.s.v., ANTOINE :			
Sur un livre neuf : « Initiation au Devoir » par Edouard Desjardins	1932	6	371
BESSETTE, J.-UBALD :			
Considérations sur l'aspect clinique des néphrites aiguës	1933	3	157
Lympho-granulomatose maligne à forme médiastinale	1938	5	306

	Année	No	Page
BOLTÉ, RENÉ :			
Sur la présence de nodules ganglionnaires intercalés sur le trajet des lymphatiques des muscles du dos de l'homme	1937	1	5
Anomalies de l'artère hépatique	1938	5	309
Pollicisation du premier métacarpien	1938	6	359
Les anévroses des membres	1940	6	354
Anatomie des parathyroïdes	1941	2	73
BOURGAULT, EDMOND :			
Méthode de traitement sanglant des fractures ..	1935	1	15
Traitement des phlébites par anesthésies temporaires de la chaîne sympathique lombaire ..	1935	4	212
Une conception nouvelle du mode d'action de la transfusion sanguine dans les maladies infectieuses	1936	4	200
Anesthésie ou chirurgie ?	1938	5	318
La Chirurgie des colons. (Correspondance) ..	1941	1	64
BOURGEAU, PAUL-E.:			
Contribution à la thérapeutique anti-asthmatique	1935	3	194
A propos d'un cas d'intoxication médicamenteuse	1938	6	374
BOURQUE, JEAN-PAUL :			
Un cas d'adénome du rein	1938	1	15
Un cas rare de cancer du testicule	1939	4	209
Etude des statistiques du Service d'Urologie. Année 1938	1939	4	253
BOUSQUET, PAUL-ERNEST :			
Georges Bédard	1933	3	137
BRUNEAU, THÉODULE :			
Le professeur James J. Guérin	1932	5	265
BRUNET, ADRIEN :			
Le traitement des intoxications cyanurée et oxy-carbonée par le bleu de méthylène	1933	5	294
L'épigastralgie	1934	2	122
En marge de deux cas de fièvre ondulante ..	1935	2	113
La constipation	1937	3	169

	Année	No	Page
DAZÉ, FERNAND :			
Un cas de hernie diaphragmatique	1937	2	89
A propos de deux cas d'asthme saisonnier guéris par l'autohémothérapie	1937	3	145
Un cas de psychose toxi-infectieuse guéri par l'ab- cès de fixation	1938	5	273
Un cas de cholécystite chronique avec troubles ner- veux fonctionnels	1939	3	146
Le traitement de la leucorrhée à colibacilles	1939	3	176
 DEROME, ARMAND :			
Sur un cas de tuberculose miliaire	1932	5	302
 DEROME, WILLIAM-J :			
Epithélioma adamantin kystique et à globes épi- dermiques du maxillaire inférieur	1932	6	333
 DESJARDINS, ÉDOUARD :			
Les anévrysmes artério-veineux traumatiques ..	1932	4	219
En marge de quelques cas d'angiome hyperplasique des doigts	1933	2	99
Diverticulite appendiculaire	1933	3	164
Berdino Dumas	1933	5	337
Les Médecins au Canada français, par le docteur Joseph Gauvreau. (Appréciation)	1933	6	388
Le traitement des brûlures par l'acide tannique ..	1934	6	410
A propos d'un cas d'ulcère duodéal perforé	1935	2	124
En marge de trois cas de péritonite tuberculeuse	1935	5	284
L'iléus biliaire	1937	3	153
La Diététique. Hôtel-Dieu de Montréal. (Apprécia- tion)	1937	3	175
Les diverticules du duodénum, par Jacques Miala- ret. (Appréciation)	1937	6	333
Les complications post-opératoires précoces	1938	5	321
Les ruptures spontanées de l'oesophage	1940	2	82
Le traitement des plaies des parties molles	1941	1	52
 DESROCHERS, JEAN-LÉON :			
L'électrencéphalographie dans les tumeurs céré- brales et l'épilepsie. (Résumé d'une conférence du Dr H. Jasper)	1941	4	286

	Année	No	Page
DUBÉ, J.-EDMOND :			
Au fil de ma clinique	1932	1	32
La néphrite chronique	1933	1	18
L'emploi de la digitale et sa tolérance	1933	4	218
Louis de Lotbinière Harwood	1934	2	138
Pollakiurie névropathique	1934	6	393
Les variations de la tension artérielle au cours de la néphrite chronique	1935	1	1
Epithélioma latent de l'oesophage. Métastases ..	1935	3	170
Le professeur Amédée Marien (1866-1936)	1936	3	121
DUBUC, HECTOR :			
Un cas d'adamantinome liquide dentifère	1938	6	377
Dermoïde du limbe	1940	3	160
DUMAS, BERDINO :			
La ligature et section des canaux déférents et l'orchi-épididymite de la prostatectomie	1932	2	96
Un chancre mou traité par la teinture de métaphen	1933	1	48
DUMAS, PAUL :			
Voyage-éclair en Canada	1933	6	341
Les alternances physiologiques de fertilité et de stérilité chez la femme... La méthode Ogino- Knaus	1934	5	289
A propos de deux cas d'asthme saisonnier guéris par l'autohémothérapie	1937	3	145
Un cas de psychose toxi-infectieuse guéri par l'ab- cès de fixation	1938	5	273
Le traitement de la leucorrhée à colibacilles	1939	3	176
Un cas d'aphonie rebelle traité par la scopochloro- lose	1940	6	347
L'électro-diagnostic de l'avenir. (Résumé d'une causerie du Professeur Henri Laugier)	1941	1	67
Le rôle physiologique des glandes parathyroïdes ..	1941	2	79
La classification des épilepsies. (Résumé d'une conférence du Professeur Wilder Penfield) ..	1941	3	208
La réaction d'alarme. (Résumé d'une conférence du Professeur Hans Selye)	1941	3	216
La Revue canadienne de Biologie	1941	6	425
Visite anticipée à l'exposition des chefs-d'oeuvre de la peinture	1941	6	429

	Année	No	Page
DUSSAULT, ROLAND :			
Elimination fractionnée de l'urobiligène et de l'urobiline chez les cirrhotiques	1938	3	137
Le diabète. (Numéro spécial)	1939	6	365
Quelques aspects de la thérapeutique actuelle par les sulfamidés	1940	6	347
Aspects médicaux des cholécystites	1941	4	231

G

GARON, GÉRARD :

Considérations radio-cliniques sur les diverticules du duodénum	1938	6	380
--	------	---	-----

GATIEN, ROMUALD :

La néphrite chronique	1933	1	18
La colibacillose aiguë septicémique	1937	6	301
Diagnostic et localisation pré-opératoires d'un iléus biliaire	1938	4	205

GAUTHIER, PIERRE-PAUL :

Diagnostic des leucémies	1932	2	87
Du danger des azotémies normales avec symptômes de néphrites	1933	1	13
De quelques causes d'échec dans le traitement bactériologique des colibacilloses urinaires	1933	5	307
Vaccins et sérums	1935	3	178
Cytologie sanguine et mastoïdite	1936	5	270
Etudes comparative de trois masques chirurgicaux	1937	4	218
La colibacillose. Son diagnostic bactériologique	1937	6	310
Notes préliminaires sur les avantages de la transfusion du sang placentaire	1938	4	251
Deux cas de tuberculose chorio-rétinienne traités avec succès par l'antigène méthylique de Nègre et Boquet	1939	2	87
Le nouveau service d'électro-radiologie. Discours	1939	2	125
Diagnostic précoce de la grossesse. Réaction de Ascheim-Zondek	1940	1	23
De la contamination de l'eau potable par le siphonage des eaux d'égout	1940	2	109
L'exploration fonctionnelle du foie	1941	3	189
Le tubage duodéal	1941	4	242

	Année	No	Page
JUTRAS, ALBERT :			
Cancer ulcérimforme de l'estomac. Difficultés diagnostiques	1938	3	173
Considérations sur le radiodiagnostic	1938	5	287
Diagnostic et localisation pré-opératoires d'un iléus biliaire	1938	4	205
Considérations radio-cliniques sur les diverticules du duodénum	1938	6	380
Le nouveau service d'électro-radiologie	1939	2	125
Les progrès scientifiques dans nos hôpitaux	1939	5	314
La radiothérapie de l'hypophyse dans le diabète	1939	6	439
L'ulcère peptique gastro-jéjunal	1940	1	27
La muco-radiographie de l'estomac	1940	2	69
Les gastrites. Critique du radiodiagnostic en regard de la clinique et de la gastroscopie	1940	4	219
Ce qu'il faut penser de l'exploration radiologique des voies digestives par le praticien	1940	5	287
Le diverticule de Meckel. Revue clinique et radiologique à propos de trois observations	1940	6	313
Radiodiagnostic des ostéopathies parathyroïdiennes	1941	2	105
Radiothérapie et dysparathyroïdie	1941	2	143
Le radiodiagnostic de l'ulcère de l'estomac	1941	3	167
Fanny Allen — Ethan Allen's daughter, by Sister Helen Morrissey, R.H.S.J. (Appréciation)	1941	3	220
Un mot de présentation. Allocution	1941	6	367

K

KENNEDY, E.-C.-J. :

Georges-Etienne Beauchamp	1939	5	306
-----------------------------------	------	---	-----

L

LAPOINTE, ROLAND :

Décollement rétinien familial spontané idiopathique	1940	3	162
---	------	---	-----

LANGENBAHN, CARL :

Conduite à tenir dans le traitement des petites hydronéphroses unilatérales	1937	2	78
---	------	---	----

	Année	No	Page
LAQUERRIÈRE, ALBERT :			
A propos des mesures des courants de haute fréquence dans les applications médicales	1933	5	273
LARIVIÈRE, PAUL :			
Système explicatif d'un délirant dans un cas de psychose hallucinatoire chronique	1933	3	175
Manuel de technique psychométrique, par le docteur Gaston L. de Bellefeuille. (Appréciation)	1933	6	382
L'état mental des parkinsoniens post-encéphaliti-ques	1934	2	99
Myopathie. Type juvénile de Erb	1934	5	330
Evolution depuis 16 ans de deux cas d'encéphalite épidémique	1935	2	76
Syndrome neuro-anémique. Polynévrite neuro-anémique avec mélancolie	1935	4	228
LAUGIER, HENRI :			
La formation du médecin	1941	4	268
LAURENDEAU, EDMOND :			
Remote results in the treatment of essential epi-lespy with cobra venom	1940	2	114
LEBEAU, RENÉ :			
Syndrome humoral et tissulaire post-opératoire par MM. J. Bottin et J. Conradt. (Appréciation)	1937	1	44
Notions élémentaires sur l'anesthésie générale ..	1939	2	100
Notes sur le cyclopropane	1940	1	43
Etude de la prothrombine, de la vitamine K et des sels biliaires	1940	4	251
LEFEBVRE, RODRIGUE :			
Un cas d'anomalie artérielle	1935	6	344
Tachycardie paroxystique suivie d'asystolie. Trai-tement par la quinidine	1938	5	296
La thrombose coronarienne et ses symptômes .. .	1939	2	113
Les indications de l'électrocardiogramme	1940	5	275
L'électrocardiogramme dans la paralysie hérédi-taire	1941	3	199

	Année	No	Page
LEFRANÇOIS, CHARLES :			
L'ulcère gastrique gastro-jéjunal	1940	1	27
A propos d'un cas d'endométriase du côlon sig- moïde	1941	1	40
Le traitement chirurgical des cholécystites	1941	4	259
LÉGARÉ, MAURICE :			
En marge de l'anesthésie dans l'amygdalectomie chez l'enfant	1938	6	366
LEGAULT, JEAN-PAUL :			
Néphrite chronique toxique. Urémie avec convul- sions toniques	1935	1	38
Epithélioma latent de l'oesophage. Métastases vis- cérales	1935	3	170
Hypernéphrome sans manifestations urinaires ..	1936	1	51
A propos d'un cas de calculs de la prostate ..	1936	5	263
En marge du diagnostic des calculs de l'uretère ..	1937	2	92
La colibacillose. Symptomatologie et diagnostic ..	1937	6	305
Un cas de cancer de la prostate sans troubles uri- naires	1938	5	313
La dilatation kystique de l'uretère	1939	4	233
Etude des statistiques du service d'urologie. Année 1938	1939	4	253
Un médicament nouveau des infections à anaéro- bies, en urologie : le peroxyde de zinc	1940	5	281
LEGENDRE, J.-HENRI :			
L'infection cutanée, ses modalités pathogéniques et son traitement	1933	2	91
La constipation, ses causes, ses formes cliniques et son traitement	1933	5	331
Le traitement de la tuberculose par l'antigène mé- thylique	1935	4	258
Les formes occultes de la maladie de Paget	1938	6	337
LEGRAND, ÉMILE :			
La pyréthérapie dans certaines formes cliniques de syphilis nerveuse	1934	1	18
		5	349
Traumatisme et maladie de Basedow	1938	4	221
Plaies atones des extrémités inférieures	1939	1	3

	Année	No	Page
LEGRAND, HERVÉ :			
Kératite interstitielle et infection dentaire	1935	2	102
Laryngite et cancer du larynx	1936	4	229
Contribution au diagnostic de glaucome aigu ..	1937	4	204
Sur la tombe du Professeur Paul-Ernest Bousquet	1937	5	291
Rééducation respiratoire	1938	6	370
	1939	1	21
LEMIEUX, J.-E. :			
Un cas de cholécystite chronique avec troubles ner- veux fonctionnels	1939	3	146
LÉOPARD, DOCTEUR (pseudonyme) :			
Au sujet d'un barbier qui se croit médecin	1935	1	66
Un beau geste de la Rédaction	1935	3	137
L'avorton de Roentgen	1935	3	197
Pour vous, gourmets	1935	5	329
LESPÉRANCE, HENRI :			
L'endocardite maligne à forme lente	1932	3	162
LONGTIN, LÉON :			
Le pour et le contre de la rachianesthésie	1936	5	256
L'anesthésie au cyclo-propane présente-t-elle un champ opératoire plus sanglant ?	1938	1	56
		2	135
Est-ce un méfait de la rachianesthésie ?	1938	4	259
Nécessité et moyens de dépister les insuffisances hépatiques avant l'anesthésie	1939	3	161
Concernant le choix des médicaments en préanes- thésie	1939	5	327
Qui doit choisir l'anesthésique ?	1940	1	60

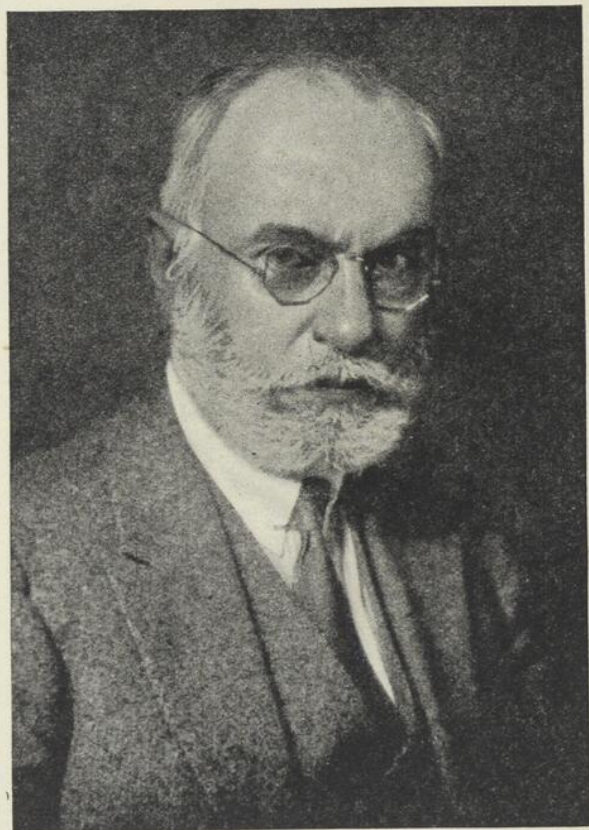
M

MAILLOUX, R. P. NOËL, O.P. :			
La psychologie clinique	1941	6	385
MANSEAU, OMER :			
Le régime du tuberculeux pulmonaire	1936	4	206
Les symptômes de la tuberculose pulmonaire au début	1938	2	120

	Année	No	Page
MARCHILDON, PAUL :			
La transfusion sanguine et l'emploi du sang pur	1932	4	237
Contribution à l'étude de la pancréatite	1933	3	149
MARSOLAIS, A :			
Considérations sur l'avertine	1939	3	183
MASSON, PIERRE :			
Quelques acquisitions récentes sur la circulation périphérique. Les glomus ou anastomoses arté- rio-veineuses	1934	2	73
MATHIEU, CHARLES :			
La bronchoscopie	1933	1	34
Quelques cas de corps étrangers des voies digestives et aériennes supérieures	1934	5	335
Considérations sur un cas de corps étranger intra- bronchique : Clou à double pointe	1935	4	249
Un cas de sarcome mélanique du corps ciliaire ..	1937	2	61
Considérations sur un cas de mastoïdite compli- quée d'abcès cérébral	1937	5	277
Trois cas de tumeur bénigne du larynx	1938	4	216
Plastique palpébrale	1940	3	156
MERCIER, OSCAR :			
Le cathétérisme des uretères utilisé comme agent thérapeutique	1932	1	40
Y a-t-il une limite d'âge à la prostatectomie ? ..	1932	3	137
Principes élémentaires concernant le soin des ma- lades, par Une Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. (Appréciation)	1932	3	202
Les urétrites d'origine rénale	1932	4	213
Les calculs de l'uretère	1932	5	309
A propos de deux cas d'hémangiome de la vessie	1933	1	41
Etude séméiologique des grosses prostatites .. .	1933	3	140
Un cas de cancer de l'urètre chez la femme, guéri par la curiethérapie	1933	4	241
Etude séméiologique des cystites	1933	5	298
Etude séméiologique des gros reins	1933	6	373
Du traitement de l'hypertrophie musculaire du col vésical par la résection endo-urétrale	1934	2	113
L'infection urinaire	1934	3	167

	Année	No	Page
La pollakiurie	1934	6	401
Une technique personnelle pour la cure de l'épis- padias féminin	1935	2	84
Le diagnostic de la tuberculose rénale	1935	4	237
Le diagnostic du cancer du rein	1935	6	355
La cystite incrustée	1936	2	61
Les anuries	1936	4	218
De la nécessité de l'exploration du pédicule rénal au cours de la néphropexie	1936	5	250
Sur un livre de G. Marion : « Quelques vérités pre- mières (ou soi-disant telles) en urologie »	1936	5	253
Nouvelle indication opératoire du résectome pros- tatique endo-urétral	1936	6	310
L'hypertrophie musculaire du col vésical	1937	1	14
Les tuméfactions périnéales chez l'homme	1937	3	166
La radiographie dans la tuberculose rénale fermée	1937	5	284
A propos du traitement de la colibacillose urinaire	1937	6	315
Les sulfamidés dans la colibacillose	1938	2	81
Le service d'urologie de l'Hôtel-Dieu	1939	4	205
Un cas rare de cancer du testicule	1939	4	209
La dilatation kystique de l'uretère	1939	4	233
Etude des statistiques du service d'urologie, Année 1938	1939	4	253
L'Hôtel-Dieu et la Médecine à Montréal, Discours	1941	6	378
MEUNIER, PIERRE :			
Hémorragies utérines fonctionnelles et leur trai- tement	1939	3	190
La dysménorrhée	1939	5	344
Quelques variétés d'hémorragies utérines fonction- nelles	1940	1	54
Hémorragies utérines fonctionnelles par abaisse- ment de la folliculinémie, ou « estinprivea »	1941	1	46
Traitement des cervicites chroniques	1941	6	409
MORIN, GÉRARD :			
Syndrome ganglionnaire rappelant la maladie de Baehr-Brill	1939	5	337
MOUSSEAU, J.-ALFRED :			
Gastroscopie et clinique. Trois observations con- cluantes	1940	4	205
Traitement médical des cholécystites	1941	4	246

	Année	No	Page
Le catalogue d'une exposition de cent objets divers tirés du trésor historique et des archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal	1934	3	173
En marge du récit de la « Grosse Maladie » du Capitaine Cartier	1934	4	217
Comment j'ai pu radiographier Poincaré	1934	5	356
Michel Sarrazin (1659-1734)	1934	6	359
	1935	1	44
Bravo ! Monsieur le Recteur	1935	2	69
Un cas de fistule branchiale	1935	6	276
Trois grands micrographes du dix-septième siècle	1935	5	315
	1936	4	181
Histoires d'ostéopathes et de chiropraticiens			
Les chiropraticiens peints par eux-mêmes	1935	6	379
L'Hôpital Marcoux « fermé pour cause de . . . ré- ouverture ? »	1936	1	1
	1936	2	82
Diagnostic et thérapeutique « automatiques ? »	1936	2	105
Autour du deuxième centenaire de la trépanation mastoiïdienne	1937	4	185
	1936	5	273
Une lettre d'excuses	1936	6	305
Bienvenue à la revue l'Hôpital	1936	6	334
Pensées tristes	1937	1	51
A propos d'un manuel de diététique qui va paraître	1937	2	97
Discours prononcé lors de l'inauguration de l'ACFAS en 1925	1937	2	105
Notice bibliographique sur Léo Pariseau	1937	3	121
Pages inédites du premier écrivain	1937	4	185
Lettre ouverte au docteur Daniel Longpré	1937	3	143
Les Médecins du Canada français et quelques autres	1937	4	228
Au feu ! Au feu !	1937	6	297
Réorganisation du service d'électro-radiologie de l'Hôtel-Dieu	1938	1	63
PELLERIN, ROLAND :			
Les céphalées d'origine nasale	1935	5	306
L'abcès d'oreille en pratique courante	1939	3	169
L'examen du fond de l'oeil	1939	5	353
Conjonctivite hypertrophique bilatérale (d'aspect nodulaire ou folliculaire)	1940	2	102



LÉO-E. PARISEAU

Co-fondateur du Journal de l'Hôtel-Dieu
avec Oscar Mercier, Ernest Prud'homme et Ernest Trottier.

LÉO E. PARISEAU

Des raisons de santé ont empêché Léo Pariseau de collaborer avec nous à ce numéro. Nul n'était plus digne que lui pourtant de figurer en première place au sommaire de cette revue historique. L'on sait que Léo Pariseau a été l'historiographe du musée de l'Hôtel-Dieu et le commentateur sagace du premier écrivain canadien, Soeur Morin, mémorialiste de l'Hôtel-Dieu, en plus d'avoir dispensé généreusement ses conseils et son savoir aux chroniqueuses et aux annalistes de notre maison. L'on sait encore qu'il a été le principal artisan de la fondation du Journal de l'Hôtel-Dieu dont il fut l'inspirateur, l'animateur et le rédacteur exemplaire. Les nombreuses études historiques, qu'il y a publiées, notamment ses « miettes gastronomiques de l'histoire du Canada », son « histoire médicale du castor », son « récit de la Grosse maladie du capitaine Cartier », son « Michel Sarrazin », ses articles divers contre les irréguliers et les charlatans, etc., constituent un des plus beaux titres de gloire du Journal.

Homme de science, Léo Pariseau s'est fait connaître avantageusement à l'étranger par ses recherches sur le spectre diathermique et il a représenté dignement la radiologie canadienne-française dans les milieux internationaux. Humaniste dans la grande tradition de la Renaissance, son érudition incomparable et l'originalité de son oeuvre lui ont valu d'être le plus brillant historien des sciences du Canada depuis Sir William Osler. Médecin sans peur et sans reproche, il n'a jamais bronché sur l'honneur et n'a jamais toléré que des combinards ou des faiseurs compromettent le prestige de sa profession. Franc-tireur intrépide, il s'est souvent trouvé seul dans le combat. Il n'importe, avec ses dons remarquables de coeur et d'intelli-

gence, Léo Pariseau formait à lui seul toute une équipe. Ses adversaires l'ont accusé de faire oeuvre stérile. Rien n'est plus inexact : il a été le principal fondateur de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (l'ACFAS) et du Journal de l'Hôtel-Dieu, deux oeuvres qui dureront, et il demeure pour les jeunes qui ont bénéficié de son lumineux enseignement, un exemple d'honnêteté, de travail et de courage.

Il convenait qu'en ce dixième anniversaire nous rendions publiquement hommage à celui qui fut et demeure l'âme dirigeante de notre Journal et que nous lui exprimions notre gratitude et notre admiration.

Paul DUMAS

Note de l'auteur. — L'oeuvre de Léo Pariseau est fort abondante. L'on trouvera à la page 516 du présent numéro, la liste des articles qu'il a publiés dans le Journal de l'Hôtel-Dieu. Consulter aussi : la bibliographie de Léo Pariseau parue dans les *Annales de l'ACFAS* en 1937, R. Rumilly, Chefs de file (éd. du Zodiaque), les articles de Léon Lortie et Jacques Rousseau dans *Regards*, juin 1942, et de Paul Dumas (*Le Semeur*, mars 1935). Dans cet article que nous publions naguère, nous avons usé d'une épithète inexacte que Léo Pariseau nous a à bon droit reprochée, quand nous avons écrit de lui qu'il était un catholique « ultramontain ». Il n'est jamais trop tard pour bien faire et nous tenons à préciser que Léo Pariseau pense, comme il se doit, que la religion réside plus dans le coeur que dans des gestes accomplis de façon automatique. C'est ce que nous voulions dire dans notre méconnaissance de la belle langue française.

AGGRAVATION CONSIDÉRABLE D'UN DIABÈTE BÉNIN À LA SUITE D'UN TRAUMATISME CRÂNIEN LÉGER

Par R. PÉPIN et A. BARBEAU

Neurologistes et diabétologues ont assez peu insisté sur les rapports entre diabète et traumatisme crânien. On sait de longue date que les diabétiques, du fait de leurs troubles sensoriels et moteurs, des oscillations de leur glycémie et par suite des variations quantitatives et qualitatives de leur circulation cérébrale sont des proies plus faciles à tous les traumatismes. On sait aussi que des pétéchies hémorragiques au niveau des centres glycorégulateurs épars dans l'axe cérébral peuvent déclencher un diabète consécutivement à une contusion cérébrale... Ce qu'on trouve beaucoup moins fréquemment, c'est, à la suite d'un traumatisme crânien léger, une aggravation considérable d'un diabète bénin préexistant. Nous venons d'en observer trois cas typiques, dont nous ne rapporterons aujourd'hui qu'un exemple.

Madame J. A. P., âgée de 46 ans, souffre de diabète depuis environ deux ans. Elle s'est, à cette période, présentée à son médecin se plaignant de polydypsie, de polyphagie, de troubles vasculaires. Après analyse du sang et des urines, on conclut à l'existence d'un diabète sucré, assez bénin d'ailleurs puisque, sans régime sévère, avec seulement 15 unités d'insuline pris d'une façon plus ou moins régulière, la malade mène une vie normale, exempte des ennuis propres à son état pathologique. Certes, depuis un mois, elle se sentait un peu moins bien, elle avait un peu plus de sucre dans ses urines (la malade fait elle-même ses analyses)... mais elle continuait à vaquer à ses occu-

pations, à voyager, etc. Rien ne laissait prévoir ce qui se produisit le 24 septembre 1942. Le 22 septembre, elle néglige de prendre son insuline, s'alimente un peu plus copieusement qu'à l'ordinaire. Dans la nuit du 23 septembre, elle éprouve des malaises digestifs, se lève pour aller vomir, perd connaissance et tombe par terre, se frappant violemment la tête sur le parquet de tuile, reste inconsciente environ quinze minutes. Immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu, elle présente une contusion du cuir chevelu avec hématome à la région crânienne occipitale gauche, et hématome à la région sacrée. La céphalée consécutive au traumatisme persiste quelques jours. L'examen neurologique est négatif, sauf présence d'une anisocorie, avec mydriase à droite qui disparaît au bout de 7 à 8 jours. La radiographie ne révèle rien au crâne. La ponction lombaire amène, sous une hypertension à 350 millimètres un liquide céphalorachidien en tout point normal, sauf une glycorachie à 1 gr. 25‰. L'azotémie est à 0 gr. 350 ‰. Les urines ne contiennent rien de pathologique. Bref, traumatisme crânien très léger. Mais voici que commence l'intéressant de notre histoire.

On pourrait penser que l'accident relève de la suppression de l'insuline... La malade n'en prenait auparavant que 15 unités par jour alors que sa diète lui assurait dans le même temps un apport glucosé de 325 grammes. Sa tolérance pour le glucose était de 280 grammes. La glycémie mesurée à 3 h. de l'après-midi était de 1 gr. 50‰. Lorsque nous avons vu la malade, sa glycémie vespérale était à 4 gr. 65‰ et elle avait une glucosurie au litre de 48 grammes. La diurèse quotidienne était inférieure au litre. Les urines renfermaient aussi de fortes traces d'acétone et d'acide diacétique. Il n'existait pas de signes de déshydratation ni de modification du rythme respiratoire non plus que de somnolence. Nous l'avons questionnée

longuement et elle nous a renseignés en tous points sur les détails de son traitement et l'évolution antérieure de sa maladie. Les régimes qu'elle suivait avant sa venue à l'Hôtel-Dieu se composaient ainsi :

Protides : 62 grammes ; Glucides : 284 grammes ; Lipides : 55 grammes. Si l'acidose existe au moment de notre première consultation, elle revêt le seul aspect humoral. En plus de la présence des corps cétoniques que nous avons trouvés dans les urines, la réserve alcaline ne s'élevait qu'à 40.

Nous avons pensé que nous pourrions rapidement rétablir l'équilibre glycémique de cette malade et nous lui avons même promis que son stage hospitalier ne durerait que 4 ou 5 jours. Nous avons, l'avènement l'a démontré, sous-estimé l'importance d'un accident apparemment léger.

Durant les premières 48 heures, le régime prescrit ne renfermait que 100 grammes de glucides, soit le jus de 5 oranges et 3 plats de céréales préparés à l'eau. Nous prescrivions en même temps 65 unités d'insuline, 40 unités d'insuline ordinaire et 25 unités d'I.P.Z., 45 minutes avant la première prise alimentaire, un plat de céréales. Les jus d'orange étaient servis au rythme d'un jus toutes les trois heures, les plats de céréales faisant office de repas réguliers. Après 24 heures d'un tel régime, la glycémie maxima de la journée, celle de 3 heures p.m., ne marquait que 2 gr. 42‰ et la glucosurie avait notablement fléchi ; elle ne s'élevait plus qu'à 14 gr.‰ en regard d'une diurèse totale de 1150 centimètres cubes. Les corps cétonogènes avaient disparu et la glycémie matutinale se chiffrait par 1 gr. 27‰. Ces résultats nous ont engagés à nous dispenser d'une nouvelle recherche de la réserve alcaline. Pour intéressante que cette recherche eût pu être, nous n'y avons

pas eu recours afin de ne pas alourdir davantage les frais d'hôpital.

Dans les jours qui ont suivi, nous avons augmenté la diète de la patiente à raison de 25 grammes de glucides pro die. Ce n'est qu'au 3ième jour que nous avons ajouté des protides et des lipides au régime alimentaire afin de rétablir l'équilibre nutritif au triple point de vue : physiologique, chimique et biologique.

Détails intéressants, ces additions se purent faire sans modification de la dose d'insuline initiale. Tout se passa comme si la tolérance glucidique de la malade s'élevait plutôt rapidement sans toutefois atteindre le niveau qu'elle affichait avant l'accident. Au moment de son départ, le dixième jour de son hospitalisation, le régime de Mme J. A. P. s'exprimait par ces chiffres :

Protides : 62 grammes ; Glucides : 290 grammes ; Graisses : 55 grammes.

Chacun reconnaîtra en ce régime, celui que suivait la malade avant sa venue à l'Hôtel-Dieu. Nous ne l'avons pas modifié parce que nous lui avons reconnu les qualités d'un régime bien équilibré, ce régime dont RATHERY dit dans son précis : « Le diabète sucré » que, associé à la dose d'insuline convenable, il améliore l'état général du malade, diminue la glycémie et la glycosurie, cependant que persistent à un certain taux, mais diminués et stabilisés, les troubles humoraux.

Au moment où elle nous quitte, Mme J. A. P. se porte très bien.

Diurèse de 24 heures : 1245 c.c. Glucosurie : 1 gr. 17‰.

Glycémie à jeun : 1 gr. 24‰ ; Glycémie à 3 h. p.m. 1 gr. 42‰.

Ce court article a la seule prétention de prendre date. Il nous permet toutefois de conclure que :

- a) Dans le cas particulier, il semble exister une filiation étroite entre le traumatisme crânien qu'a subi la patiente et l'aggravation de la maladie diabète.
- b) Cette aggravation ne saurait être due à la suppression de l'insuline non plus qu'aux infractions à la loi qualité ou quantité du régime. La malade ne montrerait-elle pas une tolérance glucidique élevée tout en ne prenant que 15 unités d'I.P.Z. ce, depuis au moins trois mois.
- c) Tout traumatisme crânien est en soi chose sérieuse. Il l'est davantage quand préexiste un état pathologique singulièrement un diabète que ce traumatisme peut aggraver, de façon parfois dangereuse, si on n'a soin de joindre sa thérapeutique à celle du traumatisme proprement dit.



ULCÈRE DUODÉNAL ET DOULEUR LOMBO-SACRO-ILIAQUE AVEC OU SANS IRRADIATION AU SCIATIQUE. (Low-back-pain)

Par RENÉ DANDURAND

La douleur lombo-sacro-iliaque est un phénomène fréquemment constaté par le médecin dans les cliniques privées ou publiques. Le caractère douloureux, la ténacité, la fréquence de cette affection et son importance sociale ont attiré l'attention des cliniciens depuis longtemps. Il est un fait que nous voudrions signaler, à savoir l'existence de l'ulcère duodénal chez des malades au cours de leur douleur.

Depuis quelques années que nous nous occupons de ce problème, il nous a été donné de faire certaines constatations qui nous ont permis de porter aujourd'hui les conclusions exposées dans cet article :

1° Lorsqu'un malade se présentait pour douleur au sciatique et à la colonne lombo-sacrée, nous faisons depuis 3 ou 4 ans, une enquête assez complète de son état général. Dans chaque cas, une anémie hypochrome semblait expliquer la douleur. Poussant plus loin notre investigation, nous trouvions que cette anémie était secondaire à de l'hémorragie intestinale. Une radiographie du tube digestif dénotait un ulcère duodénal.

2° Dans d'autres cas, les malades venaient se plaindre tout autant de leur troubles digestifs que de leur douleur au sciatique ou à la colonne lombo-sacrée (low-back-pain). Le début de ces troubles semblait être le même.

3° Chez d'autres malades, les malaises digestifs précédaient de quelques années la douleur lombo-sacro-iliaque.

4° Chez un malade en particulier, il existait une histoire tout à fait intéressante. Après un traumatisme lombaire, le malade se plaignit de douleur lombo-sacrée pendant huit mois. Il n'avait jamais souffert de troubles digestifs même pendant les huit mois intéressés, jusqu'à ce qu'il eût des crises d'indigestion aiguë. Dans ce cas, la douleur lombaire précéda les troubles digestifs.

Toutes ces constatations nous ont fait chercher et établir une statistique pour les autres malades suivants. Une radiographie du tube digestif fut prise chez tous nos malades et une thérapeutique appropriée fut appliquée.

D'aucuns nous reprocheront de publier prématurément des observations incomplètes. Notre but est de signaler ces faits nouveaux dont nous recherchons la pathogénie. La formation de l'ulcère duodénal y trouvera peut-être une de ses explications. De plus, nous nous proposons de publier prochainement nos statistiques et d'expliquer plus longuement notre point de vue. Dans ce court résumé, nous ne tenons qu'à signaler le fait et qu'à étayer quelques-unes de nos conclusions. Cependant, nous exposerons deux exemples.

1ère OBSERVATION.

Mme X, âgée de 37 ans, se présente pour douleurs à la jambe gauche, douleur qui dure depuis huit mois. La douleur est à la partie externe de la hanche et tout le long de la partie postérieure de la jambe à partir de la région fessière. La malade ne peut prendre le tramway tant la douleur est vive à certains mouvements. Depuis deux mois, ses douleurs se sont étendues à la région lombo-sacrée.

La malade ne se plaint pas de malaises digestifs, n'a pas perdu de poids. Elle n'éprouve aucun trouble urinaire,

ni pulmonaire, ni cardiaque. Seule la douleur au sciatique l'exaspère. Elle nous demande en grâce de la soulager.

Cinq ans auparavant, elle a subi une hystérectomie et une ovariectomie bilatérale. Il nous a été impossible de savoir le diagnostic d'alors. Deux ans après, elle a subi une ablation du sein droit à cause d'un épithélioma prouvé au microscope.

Les analyses de laboratoire lors de sa consultation sont celles-ci :

Sédimentation (méthode de Cutler) :	18
Uricémie :	37 mgr.
Urines :	rien de particulier
Hématocrite :	37
Protéines totales :	6 gr.‰
Azotémie :	0 gr. 300‰
Glycémie :	0 gr. 90‰
B. W. :	négatif
Phosphatase :	6.02 unités

La radiographie de la colonne lombaire et du bassin montre des métastases multiples au bassin.

La radiographie du tube digestif révèle un ulcère duodénal.

Un mois après la consultation, la malade meurt accidentellement. Le post mortem donne le rapport que voici :

Diagnostic anatomique.

Cicatrice transversale de la région mammaire droite. Amputation du sein. Forte pigmentation cutanée de la moitié supérieure de l'hémithorax droit.

Stase sanguine intense dans tous les viscères (poumon, myocarde, foie, rate, reins).

Athérome de la 1ère portion de la crosse aortique.

Métastases pulmonaires miliaires d'un épithélioma de provenance mammaire.

Petit ulcère en voie de guérison de la face postérieure de la 1ère portion du duodénum, avec placard de périoduodénite fibro-plastique.

Absence de ptose rénale et d'hydronéphrose. Reins sans particularités, sinon la stase sanguine intense signalée plus haut.

Hystérectomie subtotale ancienne avec salpingo-ovariectomie bilatérale.

Ramollissement des 2ième et 3ième vertèbres lombaires, et tassement de la 3ième vertèbre, avec métastases multiples d'un épithélioma du sein.

Note :

A l'examen extérieur du duodénum, on observe, sur la face antérieure de la 1ère portion, une légère voussure d'un centimètre de diamètre dont la coloration blanc-porcelainé tranche sur le reste du duodénum.

Après ouverture, on constate que cette région est centrée par une niche arrondie d'environ 3 mm. de diamètre, située à environ 1 cm. du pylore. Sur la face postéro-inférieure, autre dépression de même diamètre mais de moindre profondeur, située à 5 mm. du pylore. Entre les deux, il existe au surplus une dénivellation mal définie, et de forme irrégulière, de la muqueuse duodénale.

Une coupe transversale, intéressant les 2 dépressions signalées plus haut permettent les constatations suivantes.

Au niveau de la première de ces lésions (face antérieure) la paroi duodénale, amincie, comprend de dehors en dedans :

a) un petit placard de périoduodénite fibroplastique, encore relativement jeune, car le tissu conjonctif est assez riche en fibrocytes, et renferme de petits amas lymphoïdes ainsi que des plasmocytes;

b) une musculieuse dont la zone profonde persiste encore, mais réduite à quelques faisceaux musculaires lisses enchâssés dans du tissu cicatriciel.

La zone interne de la musculieuse est profondément entamée par la perte de substance sur l'un des versants de la dépression. Sur l'autre versant, il n'y a pas de solution de continuité, et la musculieuse amincie se raccorde par côté avec la musculieuse normale ainsi qu'avec la *muscularis mucosae* et les faisceaux musculaires de la sous-muqueuse.

Ce dernier versant est revêtu d'une muqueuse très mince, où l'on ne voit que quelques glandes. La surface de cette muqueuse est autolysée. L'autre versant ne semble pas tapissé par une muqueuse, mais il est très probable que cette région était déjà recouverte par un épithélioma superficiel, car le tissu sous-jacent mis à nu ne présente pas de réaction inflammatoire.

En somme, la périoduodénite fibroplastique, la mutilation de la musculieuse, la disparition de la sous-muqueuse démontrent qu'il existait à cet endroit un ulcère assez profond pour entamer la musculieuse. Cet ulcère est en voie de guérison, car la muqueuse commence à se régénérer sur un de ses versants, tandis que l'autre versant était vraisemblablement réépithélialisé (mais sans formation de glandes).

La seconde dépression est recouverte d'une muqueuse, elle-même doublée d'une sous-muqueuse fortement amincie constituée de petits amas de glandes de Brunner, séparés par des gros faisceaux musculaires. La musculieuse amincie est légèrement scléreuse. Il n'existe pas de périoduodénite. Cette dépression est vraisemblablement consécutive à une ulcération moins profonde, n'ayant intéressé que la muqueuse, et une partie de la sous-muqueuse.

Au niveau de la dénivellation signalée à l'examen macroscopique, l'amincissement de la paroi se produit au

dépend de la sous-muqueuse, qui fait presque complètement défaut. A cet endroit, il n'y a pas trace de sclérose de la musculuse sous-jacente. *J.-L. Riopelle, pathologiste.*

2ème OBSERVATION

Depuis 2 ans, M. X., âgé de 18 ans, est hospitalisé à quatre reprises.

Il passa deux mois à l'hôpital N.-D. en 1940, du 16 oct. au 16 décembre — et fut traité pour anémie ou débilité. On soupçonna un ulcus gastrique. Il présentait une douleur épigastrique vague, de l'amaigrissement et de la faiblesse. Il laisse l'hôpital amélioré.

En avril 1941, il est commis-livreur dans une épicerie, et monte sur ses épaules, des sacs lourds à un troisième étage: il éprouve *alors une forte douleur* à l'hypochondre et au flanc droits. Cette douleur s'atténue dans la suite, mais ne disparaît pas — elle est accompagnée de *troubles digestifs* marqués par des *vomissements* alimentaires abondants et fréquents survenant une heure ou deux après les repas, surtout après le repas du soir. Les aliments gras, vinaigrés ou épicés sont plus mal tolérés. Le patient passe trois semaines à l'hôpital, à sa sortie, il va mieux, n'éprouve plus de troubles jusqu'à juillet 1942. A cette époque, il se baigne; dans un élan pour plonger, il se fait mal, les douleurs à l'hypochondre droit réapparaissent, mais plus fortes, de plus, la *région lombaire est très douloureuse* et rend la marche presque impossible. Dans les jours suivants, le sujet doit abandonner son travail, les troubles gastriques reprennent: vomissements et crampes.

En août 1942, troisième hospitalisation de deux mois; à sa sortie, le malade n'est guère rétabli.

Puis les douleurs deviennent intolérables, les vomissements s'accompagnent de brûlements et au mois de novem-

bre dernier — le patient est admis à l'hôpital, très souffrant, asthénisé et absolument incapable de s'alimenter.

Antécédents personnels: Scarlatine à douze ans, compliquée d'otite et de mastoïdite.

Antécédents héréditaires et familiaux: sp.

Examen subjectif

S. nerv.: dort bien, sauf pendant les crises, impatient, se plaint de son caractère.

S. dig.: voir maladie actuelle.

Syst. resp., circ., gén.-ur., gl. et sens: sp.

Habitudes: travail: journalier, travaille assez fort entre les crises. Change souvent d'occupation.

Alimentation: a souffert du côté nourriture, s'est souvent contenté « de pain et de beurre ». Ne fume pas, mais boit environ une douzaine de bouteilles de bière chaque semaine, depuis deux ans.

Examen objectif: Sujet très maigre, pâle. Poids: 108 lbs. Taille: 5 p. 6 pouces. T. O. 100/60, sensibilité à la région lombaire, et au points pylorique ou duodénal.

Radiographie du tube digestif:

Aérogastrie. Liquide résiduel dans l'estomac qui commence à se dilater. Par période le péristaltisme est d'une violence extrême tandis qu'à d'autres moments il est d'une inactivité complète. Le bulbe duodénal est considérablement déformé, il imite la fleur d'orchidée avec grosse niche antrale. Dilatation réflexe du duodénum en aval.

Opinion: gros ulcus du bulbe duodénal avec réactions fibro-plastiques et réflexes sécrétoires et moteurs sur l'estomac et le duodénum. — (Signé) *Dr Albert Jutras.*

Analyses de laboratoire :

Sédimentation :	14
Urine :	rien de particulier
Culture des urines :	négative
Glycémie :	0 gr. 83‰
Azotémie :	0 gr. 275‰
Uricémie :	54‰
Protéines totales :	6 gr. %
Acide hippurique :	1 gr. 04%
Hématocrite :	33
Chlorurémie :	5 gr. 08‰

Opéré le 19 novembre 1942 pour gastro-duodénectomie.

Examen macroscopique.

Lambeau gastro-duodéal ouvert, étalé et fixé, mesurant 12 cm. le long de la petite courbure, 16 cm. le long de la grande courbure, et 16 cm. de largeur maximum.

A l'extrémité du segment duodéal, présence d'une dépression orientée transversalement à l'axe du duodénum, et mesurant environ 6 x 3 mm.

Au microscope, ulcère duodéal situé à 1 cm. du pylore. A l'heure actuelle, niche peu profonde (2 à 3 mm) mais creusée dans un épais placard de périoduodénite fibro-plastique (épaisseur 1 cm.). Destruction très étendue de la musculuse, dans la région de l'ulcère. — *Dr J.-L. Riopelle, path.* — 11 décembre 1942.

* * *

Ces deux malades illustrent bien ce que nous voulons exposer : à savoir : 1° que l'ulcère duodéal provoque des douleurs au sciatique et à la région lombo-sacro-iliaque (fait intéressant, c'est que nous avons toujours constaté la douleur au sciatique gauche). 2° que la douleur au sciatique et à la région lombo-sacro-iliaque pourrait peut-être

produire un ulcère duodénal. Chez les autres malades observés, il y a un fait, c'est la coexistence dans presque 95% des cas de malaises gastriques, typiques de l'ulcère. Chez quelques-uns de ces cas, la radiographie n'a pas démontré d'ulcère duodénal. Cependant, le traitement de l'ulcère a suffi pour faire disparaître la douleur lombo-sacro-iliaque. Dans l'occurrence, nous n'avons pas employé le traitement par le repos, ni par la diète mais simplement par l'Hydroxyde d'aluminium (Amphogel de Wyeth). Nous avons actuellement un malade qui ne souffre plus de douleur au sciatique depuis trois ans, lui qui souffrait depuis trois mois au début du traitement et qui se plaignait à tous les ans de ce malaise pendant quatre ans.

Chez quelques autres cas, les malaises digestifs sont absolument absents. Et pourtant, nous avons aux R-X, un ulcère duodénal dont le traitement enlève la douleur lombo-sacrée.

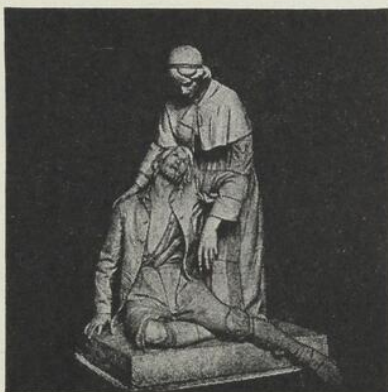
Les quelques notes jetées dans cet article ne doivent être considérées que des préliminaires à une étude plus complète, plus scientifique et plus juste d'un syndrome nouveau à nos yeux, syndrome peut-être riche en conséquences thérapeutiques, et même pathogéniques.

NOTE DE LA RÉDACTION

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la livraison de janvier des articles de MM. Léon Longtin (Signes pour apprécier la profondeur de l'anesthésie) et Gérard Poupart (Un cas d'urémie curable), reçus pour publication en novembre 1942.

LE JOURNAL
... de ...
L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

1642



1942

1942

1881

LE JOURNAL

de

L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL

1881

1881

1881

SOMMAIRE du No 3

Mai-Juin 1942

Numéro consacré aux maladies de l'été

ANTONIO BARBEAU — Quand nos pères regardaient les astres	157
JEAN-LÉON DESROCHERS — Le coup de chaleur	162
J.-ALFRED MOUSSEAU — Principaux troubles digestifs au cours des mois d'été	166
PAUL LETONDAL — Le choléra infantile et les états cholériformes dans la première enfance	177
RIBADEAU-DUMAS — Diarrhées estivales (extraits)	179
ROCAZ — L'enfant et la chaleur (extraits)	181
OMER MANSEAU — L'asthme saisonnier	183
GÉRARD MORIN — La fièvre des foins	191
PAUL POIRIER — Dermites eczématiformes	198
FRANÇOIS BADEAUX — Quelques affections oculaires observées durant l'été	208
CHARLES MATHIEU — L'otite des baigneurs	216
ALBERT JUTRAS — Héliothérapie profane et médicale	219
NOUVELLES — Sous les platanes de Cos	234

Illustrations de Pellan, Roberts, Borduas et Lyman.

SOMMAIRE du No 4

Juillet-Août 1942

ALBERT JUTRAS — Le Troisième Centenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal	235
MIGUEL PRADOS — La névrose de notre temps	238
RENÉ BOLTÉ — Les faisceaux tenseurs des aponévroses — leur disposition — leur rôle	258
ÉDOUARD DESJARDINS — Le sinus pilonidal (fistules et kystes sacro-coccygiens)	297
Bibliographie :	
P. D. — Sous les platanes de Cos (Antonio Barbeau)	319
Saint François de Sales humaniste (Soeur Jeanne- Mance, R.-H.)	321
Nouvelles	322

UROPAZINE

GOUTTE—RHUMATISME
ARTHRITISME—SCIATIQUE
CYSTITES—PYÉLITES—GRAVELLE URIQUE.

SULPHO-LAC

ACNÉ — SÉBORRHÉE
HUILEUSE — COUPEROSE
DERMITES DE CAUSE VÉNÉNIFIQUE — LUPUS ÉRYTHÉMATEUX.

CAMIROL

Injections Intramusculaires

TRAITEMENT SCIENTIFIQUE
DE LA SINUSITE ET DE LA
BRONCHITE—INFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES.

EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIER

MALADIES DE LA PEAU—
PLAIES—DÉMANGEAISONS
ACNÉ — PSORIASIS — DARTRES — ULCÈRES VARIQUEUX.

BILIFLUINE

LITHIASE BILIAIRE — ICTÈRE
CATARRHAL—CONSTIPATION
CONGESTION DU FOIE—CIRRHOSES.

HERDT & CHARTON, INC.

MÉDICAMENTS DE MARQUE

2027, AVENUE DU COLLÈGE MCGILL MONTRÉAL

CARRIÈRE & SENÉCAL

Limitée

ÉMILE CARRIÈRE, o.o.d.

ADRIEN SENÉCAL, o.o.d.

OPTOMÉTRISTES-OPTICIENS À L'HÔTEL-DIEU

277 RUE SAINTE-CATHERINE EST - MONTRÉAL

Tél.: LANcaster 2211-2212

•

SPÉCIALITÉS :

Ajustement des yeux artificiels - Prescription de MM. les Oculistes
remplies avec soin.

•

*Pour la durée de la guerre, nos bureaux seront fermés
à 6 heures P.M. du lundi au samedi inclusivement.*

Spécialité:
Responsabilité professionnelle

Voulez-vous épargner
20%
sur le coût de vos assurances



GASTON RIVET

Assurances Générales et Vie

Automobile - Accident-Maladie - Etc.

266, ST-JACQUES OUEST - MONTRÉAL

Bureau: MA. 2587 - Rés.: DO. 7415

LES MEILLEURS CONTRATS AUX MEILLEURS PRIX

Demandez des détails sur nos contrats, sans obligation de votre part.

DES CENTAINES DE MÉDECINS SONT NOS CLIENTS SATISFAITS

Toutes Grosseurs

D'ANTHRACITES

"WELSH"

"SCOTCH"

et

"SCRANTON"

'bleu'

"Le Marchand Indépendant"

F. H. Phelan

"A la Tonne ou au Char"



MArquette 1279

315, RUE COLBORNE

Charbons

BITUMINEUX

—

HUILE A

CHAUFFAGE

—

COKE

Essayez L'Ohio

CYCLOPROPANE

Dans les NOUVEAUX CYLINDRES
FINIS CHROMÉS.

Environ 40% plus léger, ces nouveaux cylindres réduiront considérablement les frais de transport. Ils sont expédiés dans de légères boîtes contenant un, deux ou quatre cylindres chacun.

Quand les cylindres seront vides, ils pourront être retournés dans ces mêmes boîtes, suffisamment cachetées.

Ecrivez-nous pour nos prix et pour de plus amples renseignements.

COMPAGNIE D'OXYGÈNE DU CANADA

Succursale de l'"Ohio Chemical & Mfg. Company"

2549 ouest, rue Saint-Jacques - Montréal, Qué.

Téléphone: Willbank 1728



Savez-vous que chez

Dupuis Frères

LIMITEC

il y a un

Technicien Orthopédiste

qui s'occupe tout particulièrement de l'ajustement des chaussures pour les pieds faibles, malades ou difformes ? Vous pouvez lui envoyer vos clients en toute confiance; car chez DUPUIS on obtient toujours satisfaction.

865 STE-CATHERINE EST

PLateau 5151

RÉDIGER son TESTAMENT

est la chose la plus importante de la vie.

AVEZ-VOUS PENSÉ AU VÔTRE?

CONSULTEZ-NOUS

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 EST, RUE ST-JACQUES - MONTRÉAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien) - Téléphone : PLateau 3821

AGENCES :

QUÉBEC - WINNIPEG - REGINA - EDMONTON - VANCOUVER

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

THÉRIEN FRÈRES

LIMITÉE

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - GRAVEURS

PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL

Harbour * 5288

« L'IMPRIMERIE EST L'ARTILLERIE DE LA PENSÉE »



DERNIERS DEVOIRS . . .

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

▲
—
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
—
▼

GEO. VANDELAC

FONDÉE EN 1890

LIMITÉE

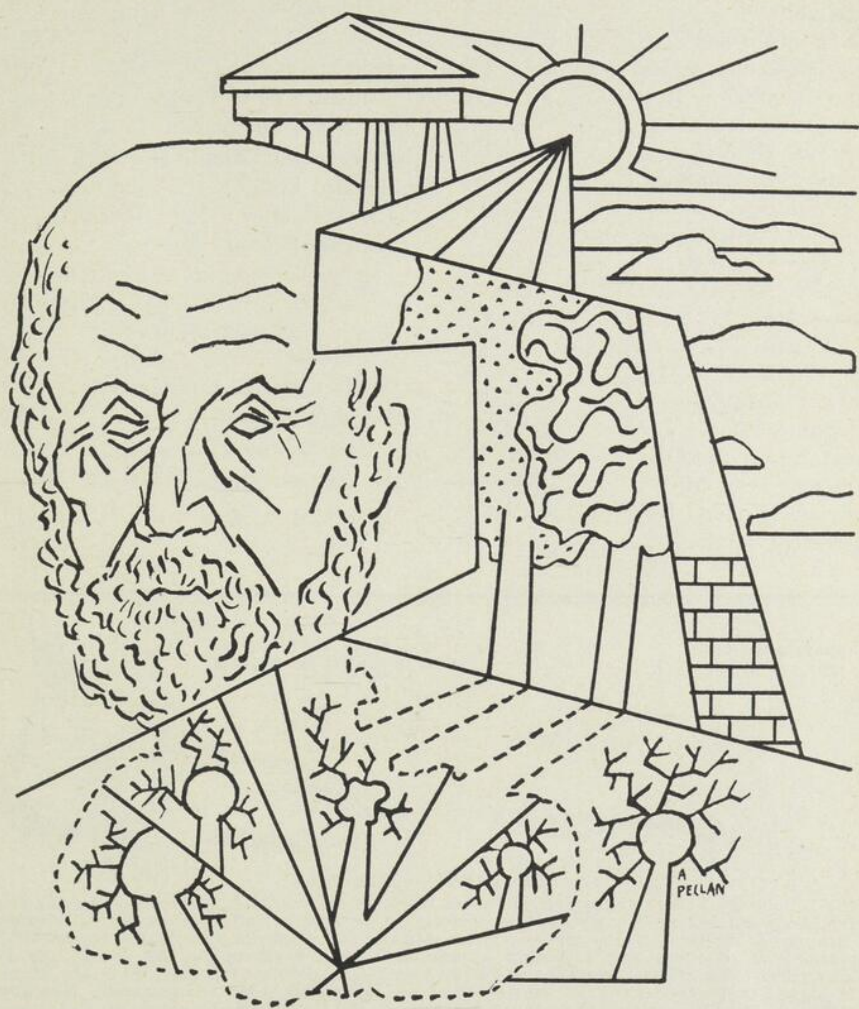
G. Vandélaç, Jr. - Alex. Gour

•

120 EST, RUE RACHEL - MONTRÉAL

BElaïr 1717

ANTONIO BARBEAU



SOUS LES PLATANES
DE COS

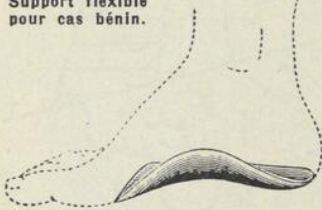
EDITIONS BERNARD VALIQUETTE

XXXV

TABLE DES ANNONCEURS

Page	Page
Abbot Lab. Couvert. 2	Mallinckrodt Chem. IX
Anglo-French Drug XIII	Merk & Co. Couvert. 4
Ayerst, McKenna & Harrison Ltée XX	Millet, Roux et Cie VII-XVII
Banque Canadienne Nationale XXVI	Ministère de la Santé XIX
Canada Drug XXI	Ministère du Travail XXIII
Carrière et Sénécal XXX	Oxygène du Canada (Compagnie) XXXII
Casgrain & Charbonneau V-XVIII	Phelan, F. H. XXXI
Ciba (Compagnie) VI-XIV	Rivet, Gaston XXXI
Consolidated X-Ray Company XXII	Rougier Frères XI
Corsetières Spencer XXIV	Schering Corporation Limited Couvert. 3
Duckett, J. A. XXXVI	Soc. d'Administration et de Fiducie XXXIII
Dupuis Frères XXXII	Thérien Frères Limitée XXXIII
Eddé, J. Ltée IX	Vandelac, Georges XXXIV
Frosst, Charles E. & Co. XVI	Victor X Ray Corporation X
Herdt & Charton, Inc. XXIX	Winthrop Chemical Company, Inc. III
Hoffmann-La Roche Ltée XXV	Wyeth, John & Brother (Canada) Ltd. VIII-XV
Laboratoire du Bismol ... XXVII-XXVIII	
Laboratoire Jean Olive II	
Laboratoire Nadeau Ltée I-XII	
Laboratoires Poulenc IV	

Support flexible
pour cas bénin.



Cas grave où le support
Whitman est recommandé.



PES PLANUS — PIED PLAT

Il y a toute une variété de supports plantaires fabriqués en série dont les prétendus mérites sont vantés à grand renfort de publicité. Il est douteux que ces soutiens uniformes donnent des résultats dans plus de dix pour cent des cas. Le support plantaire par excellence, recommandé par les orthopédistes, est celui que nous façonnons d'après une empreinte plâtrée du pied corrigé, sur les instructions du spécialiste. Il n'y a pas d'à peu près dans sa fabrication. Aussi, est-il très efficace et partant moins coûteux à la longue. Dans les cas graves, nous recommandons le soutien Whitman. Dans les cas ordinaires, le support Duckett, léger et flexible apportera un soulagement appréciable à votre patient.

Veuillez conseiller à vos patients de se rendre à nos bureaux sur rendez-vous de façon à ne pas faire antichambre.

J. A. DUCKETT

MEMBRES ARTIFICIELS, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES, BANDES HERNIAIRES,
CEINTURES ABDOMINALES, SUPPORTS PLANTAIRES, ETC.

2008-2014-2020, RUE BLEURY, angle Ontario, - Téléphone: HArbour 0630 - MONTRÉAL

*Imprimé chez THÉRIEN FRÈRES, LIMITÉE
494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL*

SCHERING ABaisse LES PRIX

DU

PROLUTON

HORMONE LUTÉINIQUE PURE,
CRISTALLISÉE, INJECTABLE

DE
PLUS
DE

30%

PRANONE

POUR LA LUTÉINOTHÉRAPIE
EFFICACE PAR VOIE BUCCALE

DE
PLUS
DE

48%

VOUS POUVEZ MAINTENANT OBTENIR DE MEILLEURS
RÉSULTATS PAR LA LUTÉINOTHÉRAPIE

parce que

1. Le PROLUTON (4 prégnène-3.20-dione; progestérone) est l'hormone pure cristallisée du corps jaune et coûte en réalité beaucoup moins cher que la plupart des extraits ou résidus inertes ou impurs.

parce que

2. Des doses suffisantes, désormais à la portée de vos malades, fournissent des résultats positifs dans les cas d'insuffisance réfractaires aux petites doses ou aux médications "faibles".

parce que

1. Le PRANONE est de l'anhydro-hydroxy-progestérone, la seule progestine efficace par voie buccale qui puisse donner économiquement et commodément les mêmes résultats que les injections: comprimés de 5 et 10 mg.

parce que

2. Un traitement adjuvant suffisant ou une thérapie complète par le PRANONE est plus pratique. Les malades peuvent maintenant se procurer à un prix plus abordable des doses plus élevées et plus actives pour traitement oral.

CES DIMINUTIONS DE PRIX METTENT LES FORMES LES PLUS APPROUVÉES DE LA LUTÉINOTHÉRAPIE ORALE ET INJECTABLE À LA PORTÉE D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE VOS MALADES.

PROLUTON ET PRANONE

POUR OBTENIR PLUS ÉCONOMIQUEMENT UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ CHAQUE FOIS QUE LA LUTÉINOTHÉRAPIE EST INDIQUÉE..... DANS L'AVORTEMENT RÉCIDIVANT ET LA MENACE D'AVORTEMENT..... DANS LA DYSMÉNORRHÉE ET DANS LA TENSION PRÉMENSTRUELLE ET LA MÉNO-MÉTRORRAGIE FONCTIONNELLE.

Pour plus de renseignements au sujet de l'action et de l'emploi du PROLUTON* et du PRANONE* s'adresser au Service de RECHERCHE MÉDICALE

SCHERING CORPORATION LIMITED

137, rue St-Pierre, Montréal P Q

*NOM DÉPOSÉ AU CANADA

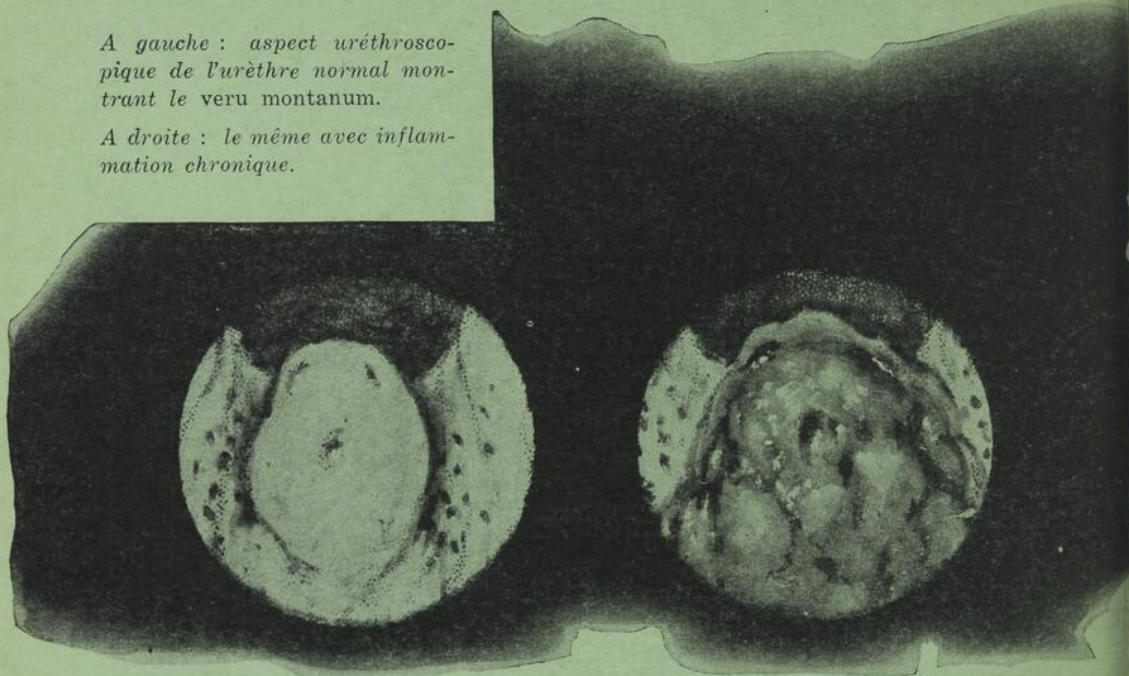
PYRIDIUM

(ENR. BUR. DES BREV., É.-U.)

pour le traitement chimique des affections ordinaires de l'urèthre

A gauche : aspect uréthroscopique de l'urèthre normal montrant le veru montanum.

A droite : le même avec inflammation chronique.



Aux travaux publiés sur l'efficacité du pyridium pour soulager promptement les affections ordinaires du système urogénital, il s'en ajoute un autre, d'une grande importance, celui de Morrissey et Spinelli, qui écrivent (1) :

« Dans les cas d'hypertrophie de la prostate on a observé que les mictions, nocturnes et diurnes, ont beaucoup diminué, laissant un résidu de pas plus de 5 onces. La cystite, qui accompagne ordinairement ces cas d'hypertrophie, s'est améliorée tant pour la douleur que pour le malaise. Après des diagnostics cystoscopiques, dans tous ces cas, — pyélographie, dilatation de l'urèthre et de l'uretère — on a constaté l'inutilité de l'opium et des analgésiques; l'emploi du pyridium — antérieur à la cystoscopie — s'est révélé suffisant. »

(1) Etude expérimentale des propriétés anesthésiques et analgésiques du pyridium. Cf. *J. Urol.*, 44: 381-385, sept. 1940.

PYRIDIUM

Marque de commerce déposée

(Mono-hydrochlorure de phenylazo-alpha-alpha-diamino-pyridine)

Une décade de service
dans les infections
génito-urinaires

MERCK & CO. Limited - Fabricants-Chimistes - MONTRÉAL, P.Q.

